

CHRONIQUE DES DISQUES

(SUITE DE LA CHRONIQUE DE MAI)

MUSIQUE VOCALE

+ BACH

1) Bienvenue au 1^{er} enregistrement de ces 2 cantates ! « Preise, Jerusalem, den Herrn », tel est le titre de la Cantate n° 119. Elle fut écrite pour une circonstance solennelle civique ; pourtant elle offre un caractère religieux. L'orchestration en est fort riche.

(La majestueuse sinfonia d'entrée avec 4 trompettes, le chœur de louanges avec 2 flûtes à bec, le retour de la sinfonia, forment respectivement comme les 3 mouvements — lent, vif, lent — d'une ouverture. Puis, successivement : récit et aria de ténor avec cors anglais, récit de basse ponctué — contrairement à l'habitude — par tout l'orchestre, aria d'alto, récit de soprano et chœur, récit d'alto et choral).

Imposante sans écrasement, telle se présente cette version allemande conduite par Werner. Loin de se laisser circonvenir par le caractère officiel de l'œuvre, il en dégage le substrat, en exhale la naïve poésie.

Ainsi que son titre l'indique, la Cantate n° 28 « Gott lob! nun geht das Jahr zu Ende » loue Dieu à l'occasion de la fin de l'année. C'est un long hymne de profonde reconnaissance et de confiance aveugle.

(Aria de soprano, chœur avec hautbois, cor anglais, cornet, trombones et cordes doublant les voix : développé, écrit dans la tradition du motet, cet ensemble massif, austère, imposant, granitique, constitue le centre de l'œuvre. Récits de basse et de ténor. Aria en duo alto-ténor, choral conclusif).

M. Friesenhausen y déploie son lumineux timbre de soprano, toutefois un peu contré dans les aigus. Les chœurs de Heilbronn s'affirment beaux et solides.

La réalisation technique est très aérée. Voilà un enrichissement sérieux à notre collection de cantates de Bach (1).

2) Et voici un événement retentissant : une grande Messe en si mineur stéréophonique. De l'œuvre elle-même, nous ne parlerons point, l'ayant déjà fait à deux reprises.

Les solistes du chant sont : Tér. Stich-Randall, merveilleux soprano, pur et clair. L'alto Ann. Reynolds qui nous parut d'abord moins exceptionnel, nous fit une excellente impression par la suite ; elle traduit son texte avec beaucoup d'émotion, et l'expression qu'elle donne aux numéros 10 (« Qui sedes ») et 26 (« Agnus Dei ») est sublime. Le ténor Haefliger, aux aigus aisés et qui bénéficie d'une forte homogénéité dans tout le registre. Enfin la basse Shirley-Quirk, d'une majestueuse autorité.

Très beaux, fins, énergiques aussi, les chœurs de R.I.A.S. respectent autant la pensée musicale qu'ils surveillent la mise en place matérielle. Quant au R.S. Orchester (Berlin) dynamique et expressif, il étaye sans le couvrir tout l'édifice, et laisse s'échapper de temps à autre un intéressant soliste.

Cependant, à notre avis la grande vedette de cette réalisation est Maazel (qu'une brochure spéciale traite d'ailleurs trop en vedette, justement !). Sa direction est ferme, minutieuse, exigeante. Il impose un recueillement sincère, profond et vibrant. Il est aussi un prodigieux animateur ; et c'est pourquoi les grands ensembles constituent le meilleur atout de cette version. Ils sont soutenus, vigoureux, amples et majestueux (il n'est que d'écouter les numéros 12, 13, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 27, par exemple, pour s'en convaincre).

Voilà donc une exécution sérieuse, consciencieuse, souvent magistrale. Grandiosément traitée par les interprètes, l'œuvre fut tout autant par les ingénieurs du son. Apportant une fidélité totale, dotée d'une largeur appréciable, disposant d'une belle envergure, bien centrée, la réalisation se présente comme un puissant enregistrement de synthèse.

Dans le coffret, aux 3 disques est jointe une brochure bien illustrée (reproduction de gravures anciennes) intelligemment éditée (ainsi le tableau synoptique de la p. 10) complétée par une notice sur les artistes. (2)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ L'ORGUE

Plus encore que celui de l'audition d'œuvres inconnues — fort intéressantes au demeurant — notre plaisir résidera en la découverte de merveilleux instruments anciens de l'Allemagne du Nord.

De Lübeck : « Prélude et fugue en mi » de structure variée, atteste un art décoratif assez exubérant. De Buxtehude : une « partita » qui tient de la

variation par l'esprit (elle est écrite sur un choral) et de la suite par la forme (allemande et double, sarabande, courante, gigue) et une « canzonetta » virtuose.

Ces 3 pièces permettent d'apprécier la franchise, la douceur et la pureté de l'orgue de Stade (Basse-Eibe).

De Reinken : une « toccata » au charmant brio, comportant des épisodes fugués. Suit un choral anonyme, dont la poésie est troublante.

Ces 2 morceaux sur l'orgue brillant, fluide et scintillant de Ganderhese (Brême).

De Steewick : d'adorables « variations » sur une chanson profane, et une autre série de « variations » pittoresques sur un Noël archaïque. De Scheidemann : un choral. De Buxtehude à nouveau : une « fugue » dont l'allégresse est presque saltatoire.

Ces dernières pages sur l'orgue de Westerhüsen (Frise) qui remonte au XVII^e siècle. Cet instrument à un seul clavier comporte certains jeux plaisamment rustiques, d'autres idéalement lumineux. Il offre cette particularité rare de n'être pas tempéré, d'où de savoureuses rencontres harmoniques, pour nous inouïes.

Une notice étudie successivement les orgues, les auteurs et les œuvres. Quant à l'enregistrement, limpide et très fidèle, il est auréolé d'air et de lumière. (3).

+ LE PIANO :

MUSIQUE ESPAGNOLE

Un programme espagnol contemporain bien composé.

De M. de Falla, 2 œuvres qui constituent l'essentiel de sa malgre production pianistique. L'ensemble des « 4 pièces espagnoles » fait penser à l'Iberia d'Albeniz, en plus aristocratique et plus dépouillé. (Aragonesa bien rythmée. Cubana nonchalamment élégante. Montanés impressionniste, avec contraste central populaire. Andaluza nerveuse, parfois brûlante de fièvre).

Dans le jeu de Soriano, on remarquera la finesse des contours mélodiques, la découpe nette mais non brutale des rythmes ; et surtout une poésie racée aux couleurs bien ibériques.

La « Fantasia baetica » est évidemment très andalouse. Les rythmes sont directement issus du flamenco, et l'écriture rappelle souvent la guitare. De forme assez rhapsodique, cette œuvre, capitale comme un fruit mûr, est frénetique (hormis l'épisode central : repos où la danse demeure tout de même sous-jacente).

Pleine de souples contrastes, l'interprétation qu'en donne notre pianiste est dynamique et solaire.

Dans ses « 3 Danzas de España », le réputé compositeur valencien Rodrigo conserve le folklore plus près de sa « fleur naturelle », mais lui donne un cadre extrêmement raffiné. (Rustica, pleine de charme. Danza de las tres doncellas, gracieuse. Serrana, vive et piquante). Exécution parfaite ; la dernière est particulièrement savoureuse.

De Montsalvage enfin, la ravissante « Sonatine pour Yvette ». Elle exploite des idées spirituelles, finement exprimées en un langage délicatement dissonant plein de sève. (3 mouvements, dont le dernier commente et paraphrase avec humour le timbre « Ah ! vous dirai-je maman »).

Réalisation technique de qualité moyenne. (4)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ SCHÖNBERG, LUTYENS ET BRITTEN

Schönberg écrit sa suite pour orchestre à cordes en 1934 pour l'Amérique. Une forme ancienne — la suite — sert de moule à une pensée nouvelle qui la régénère, exprimée à l'aide d'un langage moderne qui s'éloigne, mais avec prudence, des servitudes tonales. Verbeur et plénitude caractérisent cette musique séduisante, complexe et généreuse.

(L'ancien plan alla francese se retrouve dans l'ouverture. Adagio très lyrique. Le fantasque et gracieux menuet, la souriante, élégante et assez viennoise gavotte, comportent tous 2 un trio. Gigue saltatoire).

Le point de vue du chef Del Mar se situe tout à l'opposé d'une conception morte, d'une exécution desséchée. Dans sa volontaire traduction de l'œuvre, tout vit et vibre (moins peut-être dans le menuet).

La Cantate « O saison ô château », écrite sur un court poème de Rimbaud, s'adresse au soprano — dont la ligne en montagnes russes comporte de grandes difficultés — et à un orchestre à cordes auquel s'adjoint harpe, guitare et mandoline. Page sérieuse.

Mar. Tyler affronte les grands sauts mélodiques, passant d'un extrême à l'autre du registre sans paraître peiner le moins du monde. La beauté, l'étendue, la plastique et l'aisance de cette voix privilégiée sont exceptionnelles.

Pour finir, The Royal Philharmonia donne une interprétation tonique, soulevant exaltante, des captivants Prélude et fugue pour cordes (op 29) de Britten.

(Prélude : véhément, bientôt adouci ; le violon solo, planant au-dessus de l'unisson grandant, parvient à apaiser ses alarmes. Fugue : le sujet, de caractère rythmique, exposé aux contrebasses, s'élève peu à peu vers l'aigu à chaque nouvelle entrée ; tout l'orchestre danse alors dans une débauche de couleurs et un paroxysme d'animation.

Enregistrement solide et mordant. (5)

+ BLOCH : LES 2 CONCERTI GROSSI POUR CORDES

Le compositeur américain Ernest Bloch, d'origine suisse, fut influencé par le romantisme germanique. Mais les 2 concerti « à la gloire de J.-S. Bach » se dégagent assez de cette obédience. Malgré cette dédicace, ils n'ont rien du pastiche.

Le très célèbre concerto n° 1 pour orchestre à cordes et piano est une œuvre forte. En dépit de l'hétéroclisme des titres (voir plus bas) Il présente une réelle unité dans les intentions et dans le langage. Le rôle du clavier y est particulier : son jeu percutant tranche sur le moelleux des cordes ; il les soutient parfois.

(Prélude : concis et ramassé, vigoureux et grandiose. Dirge : climat religieux ; semble traduire les souffrances juives. Pastorale et danses rustiques : d'abord paisible et lumineux, vibrant de chaude lumière, puis rythmé et de tour populaire. Fugue : fait — non dans la lettre mais dans l'esprit — la synthèse des mouvements précédents ; la fermeté du sujet répond celle de la conduite).

Fermement construit, nettement articulé, ainsi se présente ce concerto sous l'impulsion directe et énergique de Hanson.

A 27 ans d'intervalle, l'inédit concerto n° 2 pour double orchestre à cordes est formulé selon les mêmes principes, exprimé dans la même langue.

(1 - reprend à son compte l'ouverture alla francese : « vif et fugué » entre 2 « lent et majestueux ». 2 - Ce mouvement central est ici constitué par un allegro à l'ossature saillante. 3 - successivement plaintif, incisif, attristé, volontaire).

Conduit par le même chef, l'Orchestre Eastman-Rochester en offre une interprétation aussi solide, mais plus « sensibilisée ».

Voilà donc 2 versions que ne marque peut-être pas le souci de la sonorité raffinée et du détail léché, mais qui ont le mérite d'être franches, sans équivoque.

L'enregistrement sonne puissamment. Large et clair, il réclame une légère réduction des aigus. (6)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ BRUCKNER ET SIBELIUS

Longtemps « frappés d'interdit » en France, l'Allemand Bruckner et le Finlandais Sibelius sont en passe d'être adoptés. Juste réparation !

1) 9^e Symphonie de Bruckner. Cette œuvre grandiose — la dernière symphonie du maître — demeure malheureusement inachevée. Inspirée par un souffle fort dont la sincérité ne saurait être mise en doute, elle dispose d'une architecture claire et imposante, parle un langage généreux et discipliné.

(1. Un thème wagnérien, imposé par les cuivres, s'oppose à un thème doux, humblement proposé par les cordes. Le développement, long et travaillé, est donc fort contrastant. 2. Ce scherzo semble peindre une danse d'Esprits de l'Air : ébats légers et fantasques, propos grondeurs, spirituelles pirouettes... 3. Les cordes trouvent l'occasion de chanter toutes les nuances des sentiments humains d'admiration, de respect, d'amour de crainte, de vénération envers la Divinité, auquel le grand croyant qu'était Bruckner avait dédié cette symphonie. Ce finale est une page belle et noble, grande et profuse).

La version offerte par Mehta conduisant la Philharmonie de Vienne, très « droite », se suit avec un réel intérêt. Beaucoup de convaincante puissance, beaucoup aussi de tendre poésie, dans le 1^{er} mouvement ; le 2nd est rendu avec un à-propos total : intelligent, fin, pittoresque ; le dernier, joué avec ferveur et recueillement, met en outre en évidence les sonorités somptueuses réalisées par l'Orchestre en des coloris de vitrail.

L'enregistrement, que nous avons jugé en mono, est très bon ; en stéréo, il doit vraisemblablement être étonnant. Notice détaillée (en anglais !). (7)

2) 5^e Symphonie de Sibelius. Toute la nature finlandaise est là, dans ce 1^{er} mouvement, chargée de nostalgique poésie ; le 2^e s'enchaîne, allègre et dansant, puis triomphal. Dans un cadre toujours agreste, le mouvement lent est constitué par une sorte de rêverie-promenade libre, paisible et souriante. Dans le finale, du sentiment de trouble, d'inquiétude, on passe insensiblement à une assurance douce comme le printemps mais consciente de sa force ; péroraison sur une héroïque et prophétique fanfare de victoire (on était en 1914).

La progression psychologique de ce volet terminal est magistralement érigée par Von Karajan. A la tête de la Philharmonie berlinoise, il impose à ses musiciens, tout au long de la symphonie, puissance évocatrice, équilibre des plans, limpidité verticale et fluidité horizontale. Respiration, nuance, présence : tout y est. Vraiment, une direction efficace !

En complément : Tapiola. C'est le poème de la grande forêt, ou, plus exactement, de ses mystères, de sa vie cachée. Harmoniquement audacieuse, psychologiquement géniale, l'œuvre est plus suggestive que réellement descriptive. Cette évocation très libre et souvent étonnante ; la 2nd partie notamment, extraordinaire.

Si le « rendu » de cette 2^e partie est prodigieusement saisissant, l'ensemble de l'exécution se déroule suivant une logique intérieure irréfutable. Aucune tentative de réalisme, ce qui eût été contraire aux intentions de l'auteur.

Enregistrement très remarquable ; aéré, spacieux, fouillé, il est lisible au maximum. Notice insuffisante. (8)

MUSIQUE D'AVANT-GARDE

+ XENAKIS

Notre avis sera partagé en ce qui concerne les 3 œuvres du célèbre architecte et compositeur grec présentées sur ce disque.

Metastasis est écrit pour cordes et percussion. Naissant d'une lente et curieuse montée chromatique, mourant sur une descente symétriquement inverse, l'œuvre révèle une conception bien architecturale de la structure musicale : glissements, superpositions et élévations de plans, intersections de volumes.

Pithoprakta procure d'autres sensations. Les pizzicati et la percussion évoquent les foulées d'une mystérieuse et lilliputiennne armée (trépidations, trépidations, piétinements). Un monde étrange et nouveau surgit, dépassant le cerveau sans choquer l'ouïe — il y a même une certaine séduction. Puis des glissandi parallèles ou contraires portent des plaintes. Ensuite l'orchestre redevient champ de bataille « à écouter au microscope » !

CHRONIQUE DE JUIN - JUILLET

ORATORIO

+ HANDEL : ALEXANDER'S FEAST

Le festin d'Alexandre est une ode destinée au théâtre pour la Sainte-Cécile. Cette sorte d'oratorio se sous-titule « Le pouvoir de la musique » et, pour révéler ce pouvoir, transporte l'action dans la Perse antique.

Dans les airs, la part de l'orchestre est considérable : ritournelles signifiantes, accompagnement riche. Les chœurs sont importants et puissants. Quant aux récitatifs, nombre d'entre eux ne sont pas « secchi » mais arlosi, et soutenus par l'appareil orchestral (au moins partiel) au lieu du seul continuo. Leur esprit et leur instrumentation ont alors un rapport étroit avec le contexte littéraire.

L'ensemble comporte 27 numéros, que nous n'allons évidemment pas détailler ! Ceux-ci pourraient aisément, d'après leur caractère, se grouper en 5 parties, respectivement solennelle et jubilante ; tragique (court épisode) ; d'un prenant lyrisme ; d'une inquiétude presque fébrile ; d'une joie triomphale enfin.

Il est notable que toujours la mélodie soit sous-tendue par des rythmes énergiques. Toute la partition est pleine de santé et forte de sa convaincante ardeur. Vraiment cette œuvre-clé, qui fourmille de pages belles et amples, résume les opéras de Haendel et, dès 1736, annonce ses grands oratorios particuliers (chœurs fugués notamment).

Voici une interprétation vocalement hors-pair. Le soprano H. Sheppard, qui dispose d'une voix bien timbrée, au beau métal, très à l'aise dans l'aigu — ce qui n'est pas un mince qualité pour chanter la musique ancienne — la con-

duit en un style soutenu. Si le ténor whorley apporte une souplesse moyenne dans les vocalises (ex. numéros 3, 17) il chante avec une belle expression (numéros 11, 15, 20) et son interprétation est fervente. Quant à la basse Bevan, dont la voix est grasse et solidement campée, elle donne toute la mesure de son talent bivalent dans l'air numéro 21 (aisé dans l'allegro agité, puis souteru dans l'émuovant largo). En ce qui concerne les chœurs — « Oriana » — dont le grain est pur, ils s'expriment catégoriquement, emportés par l'enthousiasme.

L'œuvre est présentée dans l'orchestration d'origine. De l'ensemble instrumental sérieux, se dégage parfois tel ou tel chef de pupitre pour accompagner une voix (cors pour l'air de basse numéro 9, violoncelle pour l'air de soprano numéro 16, trompette pour l'air de basse numéro 21, flûte pour le récitatif de ténor, numéro 25). Le directeur Doller a construit cette version à grands pans. On pourra sans doute percevoir quelques infimes flottements dans les ensembles.

La réalisation technique se présente comme un bloc vigoureux. Les deux disques, livrés en coffret, s'accompagnent d'une notice trilingue, mais on s'étonnera que le texte chanté, lui, ne soit pas traduit ; pas même remplacé par un tout petit résumé en français de l'action. (1).

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ LE PIANO : BEETHOVEN.

Voici deux des trois sonates op 31, par Cl. Haskil. Cette artiste comprend bien l'âme lionine de Beethoven, et ses mains avaient reçu en don la puissance nécessaire pour la conduire.

Elle est bien exécutée au piano, avec guitare électrique et percussion discrète. L'enregistrement est passable. Sur la gravure, une répartition en un plus grand nombre de pages eût permis un repérage plus sûr et plus rapide de tel exercice recherché.

Importante brochure : considérations générales (avec fautes d'orthographe) puis description détaillée et très claire de chaque mouvement, avec des croquis qui constituent un aide-mémoire précieux.

Le disque et le livret expliquent conjointement donc un outil double simultanément fort pratique. (10)

Roland CHAILLON

- (1) Erato STE 50 285 (33-30)
- (2) Philips 835 345/6/7 (33-30)
- (3) Telefunken TEL 20 (33-30)
- (4) Vox de son maître ASDF 874 (33-30)
- (5) Vox de son maître ASDF 870 (33-30)
- (6) Mercury 131 033 MSY (33-30)
- (7) Decca LXT 6 202 (33-30)
- (8) D.G.G. 138 973 (33-30)
- (9) Chant du Monde LDX A 8368 (33-30)
- (10) Unidisc UD 30 133 (33-30)

Quand les nombres chantent...

(Suite de la page 3)

le multipliant 3 fois par 2 pour lui faire atteindre la 8ème génération, on obtient le nombre 136 qui est d'une unité supérieure au 135, véritable UT dièse. Le rapport 135/128 est ce qu'on appelle le moyen demi-ton chromatique. Nous trouverons le petit demi-ton chromatique dans le rapport 25/24 de la 5ème génération, c'est-à-dire celui qui existe du SOL 24 au SOL dièse 25. Nous avons donc là 3 demi-tons inégaux pour satisfaire à la perspective générale. Voici comment se chiffrent les demi-tons de la gamme chromatique d'UT majeur :

$$\begin{aligned}
 &1 \times \frac{135}{128} \times \frac{16}{15} \times \frac{9}{8} \times \frac{16}{15} \times \frac{6}{5} \times \frac{25}{24} \times \frac{5}{4} \times \frac{16}{15} \times \frac{4}{3} \times \frac{135}{128} \times \frac{3}{2} = \frac{45}{32} \\
 &UT \qquad (128) \qquad (15) \qquad (8) \qquad (15) \qquad (5) \qquad (24) \qquad (4) \qquad (15) \qquad (3) \qquad (128) \qquad (32) \\
 &\qquad\qquad\qquad UT\sharp \qquad RE \qquad MI\flat \qquad FA \qquad SOL \qquad LA \qquad SI \qquad UT
 \end{aligned}$$

En partant de l'UT 1, sur la première ligne, nous aboutissons d'abord, en fin de ligne, au rapport 45/32 qui représente le FA dièse, premier triton ou moitié exacte de l'octave; puis, sur la deuxième ligne et en partant de ce même FA dièse, nous remplissons le second triton en aboutissant au nombre 2 qui est la limite de l'octave, double de l'unité, rapport 2/1. Remarquons en passant que le nombre 45 représentant le FA dièse n'est autre que le SI 15 de la 4ème génération que nous connaissons bien et qui, multiplié par 3, monte à la quinte FA dièse (15 x 3 = 45). Autre preuve à donner de l'exactitude des calculs : pour chaque note indiquée dans l'octave ci-dessus, nous avons donné au-dessus d'elle le rapport exact qui la représente; ce rapport est entre parenthèses et est la plus simple réduction du produit de la multiplication précédente qui l'a formé. Si, au lieu de faire cette réduction à chaque note, nous avions multiplié entre elles les 12 fractions qui ne sont pas entre parenthèses, nous aurions obtenu pour produit général des numérateurs et des dénominateurs deux nombres astronomiques représentant chacun des centaines de mille de milliards mais se trouvant toujours rigoureusement dans le rapport d'octave 2/1. Cette fraction fantastique eût été :

$$\frac{412.782.428.160.000.000}{206.391.214.080.000.000} = 2$$

Ces chiffres sont évidemment de nature à donner le vertige à ceux de nos lecteurs qui pourraient avoir la phobie des calculs. Je prie alors ceux-ci de passer le présent paragraphe qui pourrait, sans grande utilité, leur donner encore des éblouissements mais, pour les autres qui cèdent volontiers à la curiosité et à la passion calculatrice, je signalerai que Pythagore — aussi subtil que le pouvait être Ulysse dans d'autres domaines — avait trouvé par un ingénieux détour deux rapports de nombres certes beaucoup moins simples que les trois établis par nos acousticiens moderne mais tout aussi astucieux pour la division du ton en deux demi-tons. Qu'on en juge. Par la comparaison des longueurs de cordes vibrantes, il avait calculé 2 rapports : le lemme 243/256 pour le rapport REB-UT et l'apotomé 2048/2187 pour le rapport UT-UT dièse, et ces rapports, multipliés l'un par l'autre, donnent exactement le rapport 8/9 de la seconde majeure RE-UT en longueurs de cordes (ou 9/8 en vibrations, comme on voudra) puisque $243 \times 2048 \times 497664$ dont le numérateur et le dénominateur réduits

$$\frac{256 \quad 2187 \quad 559872}{62208 \quad 62208 \quad 62208}$$

par leur plus grand commun diviseur 62208 donnent exactement le rapport 8/9 d'UT à RE. Mais il faut remarquer que si le nombre 256 correspond à UT (8ème octave de la fondamentale UT 1 et 8ème puissance de 2) le nombre 243 est l'équivalent de SI (4ème quinte de SOL par la progression SOL, RE, LA, MI, SI, et 5ème puissance de 3). 243/256 est donc le rapport SI/UT (comme son inverse 256/243 est celui d'UT/SI) mais il est aussi bien celui d'UT à RE car il faut admettre, comme nous n'allons pas tarder à le vérifier, que cet UT trouve 2 sensibles respectivement dans sa seconde mineure inférieure et dans sa seconde mineure supérieure. Reportons-nous seulement au tableau des fondamentales « récurrentes » donné précédemment et prolongeons-le à gauche comme à droite de l'UT central, et nous lisons :

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	8	9	10	11	12	13	14	15	etc...
15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1
Ré	Ré	La	La	La	Sol	Sol	Ut	Ut	Ut	RE	MI	FA	SOL	LA	SI	SI	SI	SI
appr.	béc.																	

ce qui nous fera constater que le Réb 1/15 des fondamentales récurrentes correspond exactement au SI 15 des harmoniques positifs. Si nous développons en montant la série des harmoniques, nous aurons :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	etc...
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Ré	Ré	La	Ré	La	La	Ut	Ré	MI	FA	SOL	LA	SI	SI	SI	SI	etc...
appr.																

ce qui nous confirme que le rapport 16/15 vaut aussi bien pour REB-UT que pour UT-SI dans notre tableau Pruvost de la 4ème génération de la gamme d'UT. Quand, plus loin, nous en serons à l'examen des anciens modes grecs, nous verrons que le REB n'est autre que la sensible dans l'échelle descendante de la gamme dorienne transposée : UT, SIb, SOL, FA, MIb, REb, UT, gamme dont l'ordre des tons et des demi-tons est exactement le même, mais en sens contraire, que celui de la gamme diatonique montante d'UT majeur. C'en est le reflet exact.

Quant à l'apotomé 2048/2187 dont j'ai parlé plus haut pour le rapport UT/UT dièse, il a été calculé de la façon suivante par Pythagore : 2048, c'est la 11ème octave de la fondamentale UT 1 (11ème puissance de 2) et 2187, c'est la 6ème quinte de SOL, donc UT dièse selon la progression SOL, RE, LA, MI, SI, FA dièse, UT dièse (7ème puissance de 3). Pythagore a donc considéré que dans la seconde majeure UT/RE (9/8), l'un des deux demi-tons UT-REb équivaut au demi-ton SI-UT (leimma) et l'autre, REb-RE bécarré équivaut au demi-ton UT-UT dièse (apotomé) dans la seconde majeure SI-UT dièse. Ce sont des valeurs acoustiques égales.

Et maintenant, après avoir exposé le plus clairement possible ce que sont la gamme naturelle et celle dite « des physiciens », nous allons étudier rapidement ce qu'est la gamme tempérée du clavier, couramment employée depuis l'époque du « Clavecin bien tempéré » du grand Jean-Sébastien Bach.

André PETIOT.

(à suivre)

(1) Librairie Delagrave, Paris.

ERRATA du N° 193 précédent : page 3. — 1^{re} colonne, 4^e alinéa, 29^e ligne : lire : 5/3 (et non 4/3).

2^e colonne, 2^e alinéa, 9^e ligne : lire : portant (et non « pourtant »).

2^e col., 7^e alinéa, 14^e l. : lire : 1/3 : 3 = 1/9 (et non 1/3 : 1/3 = 1/9).

XIII^e CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT

Il est rappelé que le XIII^e Concours International de Chant se déroulera à Toulouse, théâtre du Capitole, du 2 octobre au 8 octobre 1966.

Les demandes de règlement et les conditions d'admission au concours doivent être adressées au :

« Secrétariat du Concours International de Chant »
Donjon du Capitole — Toulouse (France)

CHRONIQUE des DISQUES

(SUITE DE LA PAGE 2)

Le titre « Tempête » de la sonate numéro 17 est apocryphe. Elle serait le reflet des impressions de l'auteur après la lecture de l'ouvrage shakespearien. En tout cas, une grande confiance. 1). — Après une troublante interrogation, l'allegro part impétueux, régi par une pulsation dramatique marquée. 2). — D'un sentiment intermédiaire entre trouble et inquiétude, le mouvement lent chante avec une expression poétique intense. 3). — Ron-do qui retrouve la pulsation du volet initial, aussi fougueusement emporté mais déchargé d'éléments dramatiques, comme désélectrisé.

L'interprétation des pages extrêmes par la grande pianiste possède une richesse intérieure, une fougue contrôlée, et une « vérité » indéniable de l'animation. Quant à l'expression centrale, elle ne saurait être rendue avec, à la fois, plus de ferveur et plus de charmante simplicité.

Le titre « Pastorale » de la sonate n° 18 semble usurpé, instrumentalement, l'œuvre introduit du nouveau : l'écriture pianistique en staccato (1. — gracieux : une incise rythmique qui revient souvent évoque le chant de la caille. 2. — Sheroz pittoresque. 3. — menuet élégant ; le trio offre moins d'intérêt. 4. — Presto emporté par un galop sans frein, assez farouche).

Cette pièce est jouée avec une délicate poésie qui n'empêche pas une verve légèrement persifleuse. Et quelle technique !

Des grésillements affectent la gravure, gênant un peu une reproduction qui eût été bonne, fine. (2).

+ LE PIANO : CHOPIN

Un romantisme jeune, distingué, fin, s'appuyant sur une structure classique sans contrainte : ainsi se peut définir le concerto numéro 1 en mi mineur. De la fougue et de l'élégance : déjà tout Chopin ! Evidemment, il est avant tout l'œuvre d'un pianiste. On lui a adressé maints reproches, sans doute justifiés — notamment la pâleur de l'orchestration — mais il n'en demeure pas moins séduisant.

1). — Exposition à l'orchestre, entrée résolue et virtuose du piano, puis long développement qui évolue entre grâce et fermeté, parsemé de traits brillants du soliste qui brode sur les thèmes, les paraphrasant avec une heureuse fantaisie, quasi-improvisée. 2. — Sorte de nocturne paisible et suave, apportant des effluves parfumées, chanté par le soliste sur un fond vaporeux de cordes con sordine. 3. — une courte entrée d'orchestre sert de tremplin au piano pour amorcer le thème principal du rondo, désinvoltement gai ; variété procurée par le deuxième thème, assez polonais).

Le jeu de Vasary est fin et racé, son phrasé très pur. Il chante avec une joie expression, mariant délicatesse et brio. L'Orchestre de Beethoven, direction Semkoff, se tire aisément de son rôle facile. Cette version se trouve plus orientée vers la poésie (que d'aucuns jugeront peut-être trop douceuse) que vers le panache.

En complément, 4 des quelque 50 mazurkas écrites par Chopin, assez peu jouées (sauf une). Courtes, belles, elles sont typiques de son génie national, librement infléchi par sa fantaisie musicale (numéros 5, 46, 47, 54).

Enregistrement agréable, léger. Gravure universelle (c'est-à-dire utilisable en mono ou en stéréo indifféremment). Usinage et présentation très soignés. (3).

+ LE PIANO : GRIEG

Œuvre de jeunesse (1865) la sonate en mi mineur op 7 a une expression significative et des accents déjà caractéristiques du futur maître de Peer Gynt. Généreuse malgré sa concision, elle vit d'un lyrisme assez convulsif, et se réclame d'un romantisme virtuose. 1. — fougueux. 2. — berceur... mais le doux thème est ensuite magnifié. 3. — l'esprit de la ballade et la coupe du menuet. 4. — contrastrant : y passe aussi bien l'écho d'une étrange chevauchée que le parfum d'une tiède brise).

Importante, la ballade en sol mineur op 24 travaille 11 variations sur une mélancolique mélodie populaire norvégienne. D'abord triste, elle devient vite douceuse. On aimera tout particulièrement les variations numéros 5 (libro récitatif arpégé) 9 (expressive sur tourecitatif arpégé) 9 (expressive et profonde) et 10 (capricieusement bondissante).

Avec Ciccolini, l'interprétation de la sonate est enveloppée de poésie et pétrée de passion ; pour la ballade, une exécution spontanée qui semble découvrir au fur et à mesure, se modelant sur toutes les facettes de l'inspiration.

'Autour de ces 2 grandes œuvres, des fleurettes sans prétention complètent agréablement la gerbe. Tirées des Pièces lyriques, ce sont des pages courtes, incisives, descriptives ou état d'âme, ravissantes feuilletées d'album, le plus souvent bien nordiques.

En voici les titres : « Valse » rustique, « Danse des Sylphes » mendelssohnienne, tourbillonnant « Papillon », célèbre « Printemps », « Oisillon » aux gazouillements enchanteurs, « Feuille d'album » : bibelot gracieux et inutile pour salon 1900, « Ruissseau » bruisant et écumeant ; enfin « Marche nuptiale norvégienne » issue directement d'un folklore qui, pour être sans doute imaginaire, n'en est pas moins typique et charmant.

Ces pièces permettent de juger la virtuosité, la souplesse, la finesse, le tact et les coloris, du jeu de l'artiste. Assez bon enregistrement. (4).

+ PLECTRES

L'orchestre « Le Médiateur », direction Menichetti, nous revient dans un programme éclectique où l'on relève trois fois le nom de son directeur, pour les œuvres suivantes :

La vallée maudite est une ouverture de caractère dramatique, qui adopte la forme classique. Le premier thème, sombre et menaçant, prend naissance dans le grave ; le deuxième thème se colore plaintivement. On pourrait sans doute imaginer là-dessus un petit scénario... Ecrite en ré mineur, l'œuvre aboutit cependant à une péroraison majeure qui apporte enfin une lueur d'espoir.

Autre ouverture, La dernière étape porte bien la même signature : tonalité, structure, inspiration, cadences sont identiques. Contraste entre deux thèmes : le premier, rythmique, est agité ; le deuxième, très bien venu, mélodique, caressant, représente (peut-être ?) la certitude d'atteindre le bon port. Conclusion puissante.

D'une conception et d'une facture différentes, la fantasia intitulée A travers la Hongrie apparaît comme une belle étude de style, bien dans la tradition tzigane (on criait volontiers à l'authentique) avec la souple alternance de chants larges et d'épisodes dansants.

Le programme Menichetti est complété par d'agréables morceaux de genre (« Sérénade napolitaine », « Gentille aubade ») et une transcription « du » célèbre menuet de Boccherini.

L'ensemble à plectre « Le Médiateur », discipliné, scintillant et expressif, est intelligemment conduit par une baguette qui connaît parfaitement ses ressources, ses possibilités, ses limites. L'exécution est éloquentement marquée par la forte personnalité de son chef. Un papier joint observe d'ailleurs : « Ce disque peut être d'un grand secours à nos chefs de musique pour l'interprétation et les mouvements désirés par l'auteur ».

Enregistrement soigné, très présent. (5).

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ KARL STAMITZ

Les Stamitz, c'est Mannheim. Du fils, voici 4 quatuors pour formations instrumentales variées ; cependant les mêmes principes les régissent, un seul esprit les hante. Nous sommes à l'apogée de la musique considérée comme art d'agrément. Le premier Mozart — le Mozart « galant » — est tout proche. Un charme fait de claire poésie, de délicieuses insouciance, illumine cette musique sans complexe. Vifs, les mouvements sont toujours pétillants d'esprit ; lents, ils chantent expressivement sans jamais aucune arrière-pensée.

Chaque pièce comprend 3 volets, assez brefs en général ; Dans le quatuor en ré pour flûte, violon, alto et violoncelle, les thèmes sont enjoués, les développements sans détours ; la flûte s'en donne à cœur joie, parfois relayée par le violon ; cependant aucun des autres instruments n'abdique sa personnalité. L'instrumentation du quatuor en la pour clarinette, violon, alto et violoncelle est fort habile ; l'instrument à anche a naturellement la vedette, acidifiant plaisamment le discours. Dans le quatuor en fa pour hautbois, violon, cor et violoncelle, la hauteur particulière des al-

liages de timbres accentue le piquant des idées ; et on remarquera beaucoup plus d'égalité entre les participants. Très concertant aussi, le quatuor en ré pour flûte, violon, cor et violoncelle, clair, fondant, moussueux, est né sous un signe heureux.

Les interprètes ? on les connaît : le flûtiste Rampal est aussi excellent qu'à l'ordinaire ; la clarinette de Lancelot est homogène et soupo ; phrasé incalculable chez le hautboïste Pierlot, qui partage avec le corniste Coursier la beauté du son et la virtuosité. Les membres du trio français à cordes constituent pour eux des partenaires d'un tact parfait.

Reproduction fine et translucide, où la sonorité de la clarinette paraît moins avantagée que celle des autres. Signaux quelques vibrations dans les fortis sur certaines fréquences. Livraison en pochette cartonnée, avec notice documentaire sur les Stamitz. (6).

+ BRAHMS ET SCHUBERT

Le sextuor à cordes numéro 2 (op 36) — 2 violons, 2 altos, 2 violoncelles — est moins connu que le numéro 1 ; son audition, pourtant, est captive.

(Allegro : climat paisiblement pastoral, sauf un épisode agité engendré par un thème dont on pense qu'il évoque le nom d'une jeune fille aimée. Scherzo : libre dans sa structure, libre dans son plastique matériel ; trio du genre ländler, en plus rapide. Adagio : la polyphonie y est forte et expressive, tissant une étoffe aussi riche que variée ; une fort belle page, en vérité. Allegro : d'allure plus populaire, parfois dansante, apporte à l'œuvre une aimable conclusion).

La version proposée chante éperdument, fondant les 6 musiciens, née par l'amour commun de cette musique, dans un même élan lyrique. Ils font intensément vibrer l'adagio. L'équilibre et plénitude sonores toujours souverains. (Le violon de Menulhin et la celle de Gendron se distinguent particulièrement).

En complément : la 6ème 1^{re}, dit « en un seul mouvement », de Schubert. C'est l'allegro d'une œuvre demeurée inachevée. Ecrit à 19 ans, charmant, fait de l'exploitation facile de thèmes gracieux, il constitue un coup de chapeau à Mozart. Les artistes lui apportent des soins aussi attendris qu'éclairés.

Enregistrement très lisible, plein d'attraits majeurs. (8).

+ DEUX QUATUORS DE HAYDN

Les quatuors op 77 numéros 1 et 2 constituent de véritables sources de musique. Ils sont mieux qu'habiles : ingénieux (nous pensons aussi bien au traitement thématique qu'au traitement instrumental). La forme, toujours surveillée, se met au service d'une pensée constamment en éveil. Bref, des pages achevées.

Quatuor numéro 81 (Allegro : aimable fantaisie, malicieuse espièglerie. Adagio : commence par un grandiose unisson dont le retour « romantise » tout le mouvement, librement méditatif. Menuet : en vérité, un sheroz pré-beethovenien, auquel le trio n'apporte aucun apaisement. Presto sur un thème bien haydnien ; entrain incoercible).

Quatuor numéro 82 (Allegro : grandeur et poésie. Menuet qui dépasse son cadre ; construit sur un équivoque rythmique, il est signifiant et véhément ; contraste d'un trio doux et mélodique. Andante : variations sur un expressif thème de romance. Allegro : un thème, une pensée qui se précèdent peu à peu au cours d'un développement très vivant).

En ce qui concerne le premier, le Quatuor Amadeus joue le début et la fin avec beaucoup de spirituelle verve ; dans le mouvement lent, ses intentions, amples et généreuses, portent et convainquent ; Ils apportent vigueur et vérité au troisième. Pour le deuxième quatuor, la conception des Amadeus fait écho à la jeunesse, à la verdure et à la profondeur de l'œuvre.

La reproduction sonore se lit aisément et avec plaisir.

FOLKLORE

+ LA GUITARE : MONTOYA

Voici une évocation de la guitare du fameux Montoya, puisque Carro donne un récit de ses œuvres uniquement. Il a donc mis son haut talent au service d'une noble cause.

L'inspiration est directement branchée sur la folklore, celui-ci exploité avec une liberté, une souplesse, une intelligence, une fantaisie, une variété, une richesse infinies et surprenantes.

Suite en page 5

ERIK SATIE

Exposition organisée à l'occasion du centenaire de sa naissance

Après Arcueil, qui fut pendant trente ans son lieu de résidence, le département de la Musique de la Bibliothèque nationale rend hommage à Erik Satie, le musicien le plus discuté de l'école française moderne. Ceux qui ne contestent pas son importance sont les historiens de divers mouvements artistiques et littéraires du début du XX^e siècle : de récents ouvrages ont souligné notamment le rôle qu'il a joué dans le surréalisme et le dadaïsme et l'on sait qu'en 1917 *Parade* a ouvert une ère nouvelle au ballet moderne.

Intégré dans sa jeunesse à la Rose-Croix du Sar Péladan, Satie fut toute sa vie l'ami de Claude Debussy. Il ne fut longtemps connu que d'un petit cercle pour de courtes pièces de piano aux titres insolites ou humoristiques, mais profondément originales par leur conception. Las de s'entendre reprocher son amateurisme (ne l'a-t-on pas appelé le Douanier-Rousseau de la musique ?) Satie, qui n'avait fait qu'un court séjour au Conservatoire, recommença, à quarante ans, toutes ses études musicales à la Schola cantorum. Placé tout à coup, au lendemain de la guerre, au centre de la vie musicale française, devenu l'associé de Jean Cocteau, de Picasso, de Diaghilev, de Picabia et de René Clair, il fut quelque peu grisé de se trouver soudain en figure de proue de la musique. Sacré chef d'école, il fut le porte-drapeau du groupe des Six, puis de l'École d'Arcueil. On en fit un précurseur : avant Debussy il aurait utilisé des enchaînements harmoniques, révolutionnaires, avant lui il aurait imaginé toute l'esthétique de *Pelléas et Mélisande*.

L'exposition qui ouvre le 26 mai présente le dossier documentaire et iconographique du « Cas Satie » : un choix d'autographies, de portraits, de maquettes, de lettres et d'articles, montre ce qui subsiste aujourd'hui de tant de débats et de polémiques.

AVIS DE CONCOURS
VILLE D'ANGERS
(Maine-et-Loire)

École Nationale de Musique
La ville d'Angers organise deux concours sur épreuves pour le recrutement :
— d'un professeur de clarinette ;
— d'un professeur d'orgue et d'écriture musicale.
Ces postes sont à temps complet, soit 12 heures hebdomadaires de cours.
Limites d'âge : 21 ans, au moins, 45 ans au plus au 1^{er} janvier 1966. Cette limite d'âge étant susceptible d'être reculée dans certaines conditions, sans toutefois excéder 55 ans.

Dépôts des candidatures : mairie d'Angers (1^{re} Division - 1^{er} Bureau jusqu'au 8 juin 1966 inclus.
Date et lieu du concours :
— clarinette : 23 juin à partir de 9 heures.
— orgue et écriture musicale : 23 et 24 juin 1966.

Les candidats devront s'adresser à l'École Nationale, rue Plantagnac à Angers, où tous renseignements relatifs à ces concours pourront être donnés.

5.062 CANDIDATS...

De 1939 à 1965, 5.062 candidats de 67 pays divers ont participé aux 27 concours d'exécution musicale de Genève. 93 premiers prix, 250 seconds prix, et 9 troisièmes prix (depuis 1964), d'une valeur totale de Fr. 265.425... suisses ont été attribués aux lauréats, sans compter les prix spéciaux.

Pour le concours de cette année, plus de 1.200 demandes sont parvenues au Secrétariat et les inscriptions commencent à affluer. Les gouvernements de plusieurs pays ont de nouveau annoncé la participation officielle d'équipes de jeunes musiciens.

Le délai d'inscription échoit le vendredi 1^{er} juillet, et ne sera prolongé en aucun cas. Prospectus et tous renseignements sont donnés gracieusement par le secrétariat du concours, Conservatoire de musique, CH-1204 Genève.

LE CHANT CHORAL EN FRANCE

La Confédération Musicale de France a appris avec infiniment de tristesse le décès de notre regretté ami Georges Duhamel. Nous reproduisons ci-dessous un article qu'il avait bien voulu écrire pour notre journal en novembre 1955.

Est-il vrai que le chant choral soit trop peu connu, trop peu honoré dans notre patrie, la France ? Telle est la question que l'on me pose souvent quand il m'arrive, à l'étranger, d'engager quelque discussion avec des amateurs de musique. Cette question, au demeurant, appelle une réponse fractionnée, comme l'on dit en médecine. En ce qui concerne les théâtres, les concerts, les manifestations publiques, la musique chorale trouve, chez nous, de bons et savants serviteurs. Elle est, en outre, traditionnellement enseignée dans la plupart des écoles, tout au moins dans celles du premier degré. Si l'on devait avouer quelques manques, d'évidents oublis, ils concerneraient les masses populaires. Je mets de côté les chants nationaux ou partisans, que les Français entonnent toujours à l'unisson, manifestant peut-être ainsi leur sincère solidarité. Mais les sociétés chorales, dans la classe laborieuse ou dans la bourgeoisie, sont trop peu nombreuses, à mon gré du moins. Je mets aussi de côté la musique religieuse. J'y prête une oreille attentive, en France et dans l'Union. J'ai admiré l'effort des prêtres, en ce sens, à Sainte-Anne du Congo, naguère. C'est une exception quand même et elle vit, grâce à l'aptitude marquée, à la belle ferveur des Africains, dès qu'il s'agit de chanter.

J'éprouve un grand regret, quand je songe que l'œuvre excellente d'Albert Doyen n'a pas été reprise, n'a surtout pas été continuée. Mort, il y a vingt ans, en pleine activité, en pleine fécondité, Albert Doyen appartenait à notre génération. Nous l'avions connu, au début du siècle, au temps de l'Abbaye de Créteil, au temps de notre phalanstère. Il représentait, parmi nous, la musique, alors que la peinture et le dessin étaient représentés par mon cher Berthold Mahn, qui était plutôt du tiers-ordre et ne tenait pas le compositeur, et par Albert Gleizes, disparu depuis deux ans, et qui lui, était, comme nous, ouvrier imprimeur, et peintre impressionniste, avant de passer chef du cubisme, chef et théoricien. Mais que j'en arrive aux fêtes du peuple.

Albert Doyen, compositeur inspiré, qui sut exceller dans tous les genres, eut, environ ce temps de nos débuts, l'idée généreuse d'apprendre le chant choral à des hommes venus du peuple ou de la société moyenne : ouvriers, employés, amateurs de bonne foi ! Il commença d'accepter tous ceux qui se présentaient et de les instruire. Il les traitait d'abord comme des élèves, leur apprenait le rudiment, puis leur faisait, petit à petit, chanter des œuvres de plus en plus difficiles.

Sa chorale ainsi mise au point, et bien endoctrinée, il réunit un orchestre composé surtout d'excellents professionnels, et l'aventure des Fêtes du Peuple commença. Doyen monta et devait monter ainsi, jusqu'à sa mort, des œuvres classiques bien connues ou peu connues, — de la neuvième symphonie à cette belle œuvre de Méhul intitulée Hymne à la Raison. — Il jouait tantôt des œuvres que le goût général venait d'accueillir avec faveur, telles les Danses du Prince Igor de Borodine et, parfois, ses propres compositions qui, en un siècle moins bruyant que le nôtre, seraient surtout saluées avec respect et admiration : Le Chant triomphal, le Chant du Midi, et ces Voix du vieux monde, sorte d'oratorio dont je lui avais donné les paroles et qui faisait intervenir le duo, les chœurs, les voix enfantines. Pour célébrer ces beaux mystères musicaux — et je vais expliquer pourquoi j'emploie ce mot du langage religieux — Doyen organisait des concerts, tantôt dans la grande salle de la Bourse du travail, tantôt au Trocadéro qui n'était pas encore le Palais de Chaillot... Parfois, le concert était précédé d'une brève allocution que faisait l'un de nous, — l'un de notre groupe de copains — Pour certaines œuvres telles la Neuvième Symphonie, le public était invité à se lever, à certains moments, comme à l'église. Je revois encore ma femme, vêtue de blanc, et prononçant les paroles sacrées qui devaient diriger le public, et tantôt commenter, tantôt exalter l'œuvre exécutée ainsi.

Qu'on ne vienne donc pas me dire que le peuple français n'a pas de dispositions pour la musique

chorale. La plupart des chanteurs de Doyen étaient « de petite extraction » (1), ouvriers ou ouvrières. Ils se sentaient à leur aise dans cette exaltation des chefs d'œuvre. J'ai souvent cité la phrase de l'un d'eux qui, descendant l'avenue Henri-Martin, parlant à ses camarades, et faisant allusion à une modulation remarquable, traduisait ainsi son émotion : « C'est beau, c'est comme si l'on ouvrait une fenêtre ! »

Chose étrange, les partis politiques, ceux de gauche, on m'en tend bien, auraient pu tirer parti de cette noble ferveur populaire. Hélas ! il n'en fut rien. Doyen ne fut guère aidé. Quand il quitta cette vie, il y a vingt ans, il était à peu près oublié par les hommes qui auraient dû et le soutenir et montrer la noblesse, l'excellence de son œuvre.

Je ne désespère quand même pas de mes compatriotes. Un jour, un jeune musicien plein de flamme reprendra l'œuvre de Doyen. Il fera chanter le peuple français. Il montrera que ce peuple fait bien ce qu'on lui apprend à bien faire. Et si je vis encore, je forme des vœux pour qu'il me soit donné d'entendre ces voix fraternelles, harmonieusement unies pour exalter la beauté, l'immortelle et toujours triomphante beauté.

Georges DUHAMEL
de l'Académie française.

(1) Comme dit Vilon.

CHRONIQUE DES DISQUES

(Suite de la page 4)

Les titres désignent assez quels rythmes de danse sont utilisés (ronde nerveuse, « La Rosa » : rache, Minera cambrée, Siguiriyá piiffante, Granadina aristocratique, Solea fantasque, Taranta fébrile, Malaguena impulsive, capricieuse Guajira, vigoureux tangos). Ainsi toute l'Espagne dansante, chaude et capiteuse, nocturne et parfumée, est là, que libèrent les notes magiques.

Il faut dire que les difficultés possibles s'y trouvent accumulées. Il faut dire aussi quelle prodigieuse démonstration de haute virtuosité l'artiste en profite pour nous faire et avec quel naturel ! L'improvisation semble recrée d'un jaillissement toujours spontané, en un renouvellement aussi capricieux que bienvenu.

La guitare de Carro est à elle seule tout un orchestre. Et si son jeu est marqué par un dynamisme infatigable, il y laisse pénétrer aussi une poésie solaire. Décidément, un disque magnifique, chaudement recommandé aux amateurs.

L'enregistrement sonne avec une splendeur luxuriante. On regrettera l'absence de notice. (9).

Roland CHAILLON.

- (1) Philips 838.215-6 AY (33-30)
- (2) Philips 835.098 LY (33-30)
- (3) D.G.G. 136.453 (33-30)
- (4) Columbia SAXF 1045 (33-30)
- (5) Tivoli (60, bd de Cléchy) 65-157 (33-25)
- (6) Critère SCRD 5.192 (33-30)
- (7) D.G.G. 138.980 (33-30)
- (8) Voix de son Maître FALP 871 (33-30)
- (9) Hispavox 28.537 (33-30)

COMMUNIQUÉ

Inscrivant dans la réalité, les projets officiels prévoyant l'institution du baccalauréat artistique, la Schola Cantorum a créé un institut secondaire, dont le fonctionnement à mi-temps permet aux élèves de poursuivre parallèlement leurs études générales et artistiques.

L'Académie du Disque et l'Académie Charles Cros ont exceptionnellement, cette année, attribué un grand prix à un même disque. C'est celui qui a consacré Dominique Merlet à la musique de piano de Schumann (Cyenus). Ce disque a été enregistré dans le grand auditorium de la Schola Cantorum.

VILLE DE CLERMONT-FERRAND
ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

CONCOURS

en vue de la nomination d'un professeur de violon
Le Maire de la ville de Clermont-Ferrand,

Vu le Code de l'Administration communale, notamment le livre IV relatif au statut du personnel communal ;

Vu le décret-loi du 30 octobre 1935 ;

Vu le décret du 29 juillet 1937 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 1^{er} du décret-loi du 30 octobre 1935 relatif à la nomination des professeurs des écoles d'art subventionnées par l'Etat ;

ARRÊTÉ :

Article premier. — Un concours sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir un poste de professeur de violon à l'École nationale de Musique de Clermont-Ferrand.

Ce poste constitue un emploi permanent comportant un service hebdomadaire de 12 heures de cours.

Outre cet enseignement, le candidat nommé devra :

- 1) Participer à titre gratuit aux exercices publics de l'École ;
- 2) Prêter son concours à titre onéreux, en qualité de premier ou second violon-solo à l'Orchestre municipal.

Article 2. — Les candidats au concours doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgés de 21 ans au moins et de 50 ans au plus (1^{er} janvier 1966). Cette dernière limite d'âge est reculée d'une période égale à la durée des services militaires obligatoires ou à celle des empêchements à l'exercice de la fonction publique, prévue par l'Ordonnance du 15 juin 1945, modifiée. Elle est également reculée de la durée des services accomplis en qualité de titulaire ou d'auxiliaire soit au compte de l'Etat, soit au compte d'une collectivité locale. Cette limite est également reculée d'une année par enfant à charge. Toutefois, les reculs de limite d'âge susvisés, ne pourront avoir pour effet d'admettre à concourir un candidat âgé de plus de 60 ans.

— Jouir de leurs droits civiques et être de bonne moralité ;

— Se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée ;

— Etre aptes physiquement à remplir l'emploi de professeur et reconnus soit indemnes, soit définitivement guéris de toute affection tuberculeuse, cancéreuse ou mentale.

Les candidats doivent adresser une demande d'admission à M. le Maire accompagné des pièces suivantes :

- 1) Une copie certifiée conforme de leurs diplômes universitaires, artistiques et de ceux se rapportant à l'exercice de la profession sollicitée ;
- 2) Une expédition authentique de leur acte de naissance ayant moins de trois mois de date ;
- 3) Un certificat de nationalité française ;
- 4) Un extrait de casier judiciaire, bulletin n° 3, ayant moins de trois mois de date ;
- 5) Pour les candidats du sexe masculin, un état signalétique et des services militaires, délivré par le bureau de recrutement et pour ceux qui n'ont pas effectué leur service militaire, une pièce attestant qu'ils se trouvent en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée ;
- 6) Un certificat médical délivré par un médecin de leur choix, attestant qu'ils ne sont atteints d'aucune maladie ou infirmité susceptible de les gêner dans l'accomplissement de leurs fonctions et qu'ils sont aptes physiquement à occuper l'emploi sollicité.

Article 3. — Dépôt des candidatures : Les dossiers seront reçus à la mairie de Clermont-Ferrand, jusqu'au 5 juin 1966 inclus.

Article 4. — Date et lieu du concours : Les épreuves se dérouleront à Clermont-Ferrand le 17 juin 1966, à partir de 9 h.

Article 5. — Programme du concours :

- Les épreuves comprendront :
- 1) Exécution instrumentale : a) Chaconne de la Partita en ré mineur, pour violon seul, de J.-S. Bach ; b) Andante et Final du Concerto en mi mineur, pour violon et orchestre, op. 64, de Mendelssohn-Bartholdy ; c) La Fontaine d'Aréthuse, pour violon et piano, de Karol Szymanowski.

Ces pièces devront être exécutées de mémoire. Les candidats présenteront au jury, deux exemplaires de chacune des pièces interprétées.

Seuls, les candidats qui auront obtenu la majorité absolue des suffrages seront admis à participer aux épreuves suivantes :

- 2) Lecture à vue : Lecture à première vue d'une pièce manuscrite, difficile, pour violon et piano.
- 3) Orchestre : Exécution de divers fragments d'œuvres du répertoire symphonique et lyrique, sous la direction d'un chef d'orchestre.
- 4) Examen pédagogique : a) Cours à faire à des élèves appartenant à divers degrés d'enseignement, dont un débutant ; b)

questions posées par le jury, concernant l'instrument, sa technique, son histoire.

En cas de défaillance du candidat n° 1, au cours de son temps de stage, le candidat n° 2 pourra être proposé à son tour, sans qu'un nouveau concours soit ouvert.

Articles 6. — Les épreuves du concours se dérouleront à huis clos. Le jury du concours sera composé de :

— Le chef du Service des Enseignements artistiques au Ministère des Affaires Culturelles, ou son représentant (président) ;

— Le Maire de Clermont-Ferrand, ou son représentant ;

— Le Directeur de l'École nationale de Musique ;

— Trois professionnels de la spécialité mise au concours.

Le jury délibérera à huis clos. La voix du président est prépondérante.

Un membre du Conseil d'administration de l'École désigné par le Maire et un délégué des professeurs de l'École désigné par le Directeur, assisteront aux épreuves du concours et aux délibérations du jury avec voix consultative.

Article 7. — Le présent concours est un concours de présentation et non de nomination.

Le jury établit une liste de candidat classés par ordre préférentiel. Le candidat classé en première ligne est proposé à la nomination par le Maire en qualité de professeur stagiaire.

Article 8. — Le candidat proposé par le jury pourra être nommé par le Maire en qualité de professeur stagiaire sous réserve d'être reconnu apte physiquement à l'emploi, à la suite d'un examen médical.

Article 9. — La nomination par le Maire est soumise à l'agrément du Ministère des Affaires Culturelles.

Article 10. — Le professeur stagiaire prendra ses fonctions au plus tard le premier octobre 1966. Il bénéficie dès son entrée en fonction d'un traitement calculé sur la base indiciaire prévue par l'arrêté du 27 juin 1962 de M. le Ministre de l'Intérieur. Au traitement s'ajoutent toutes les indemnités prévues pour agents des Services communaux.

Article 11. — La durée du stage est d'un an et pourra être renouvelée pour une période d'un an au maximum.

Article 12. — A l'expiration de la période de stage est prononcée l'admission définitive dans les cadres municipaux. En cas d'insuffisance professionnelle, le professeur pourra être licencié au cours du stage.

Article 13. — Le professeur nommé sera tenu à résider en permanence à Clermont-Ferrand ou sa proche banlieue ; il s'engagera par lettre qu'il annexera à son dossier de candidature.

Article 14. — M. le Secrétaire général de la mairie et M. le Directeur de l'École nationale de Musique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 mai 1966.

Le Sénateur-Maire,
Officier de la Légion d'Honneur
Gabriel MONTPIED.

AVIS DE VACANCES D'EMPLOI AU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE

Sont déclarés vacants au Conservatoire National Supérieur de Musique à compter du 1^{er} octobre 1966 :

- 1 emploi de professeur de contrepoint ;
- 1 emploi de professeur de trompette et cornet ;
- 2 emplois de professeurs conseillers aux études ;
- 1 emploi de professeur chargé conjointement avec le professeur de direction d'orchestre de l'enseignement de cette discipline (classe de direction d'orchestre, cycle d'études de perfectionnement et stage professionnel de musicien d'orchestre).

Les candidatures seront reçues à la Direction Générale des Arts et des Lettres, Service des Enseignements Artistiques, Bureau de l'Enseignement Musical, 53, rue Saint-Dominique, Paris (7^e), dans un délai d'un mois à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel.

Les candidatures qui seraient présentées après l'expiration de ce délai ne seront pas enregistrées.

Les candidats devront fournir un dossier comprenant :

- 1) Une demande sur papier libre ;
- 2) Un extrait d'acte de naissance ;
- 3) Un extrait du bulletin n° 3 du casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- 4) Une notice de renseignements indiquant : nom, prénom, adresse, éventuellement n° de téléphone, titres, diplômes, carrière artistique, carrière pédagogique ;
- 5) Une déclaration indiquant si le candidat exerce un emploi public ou privé en précisant le nom de l'employeur et le montant des émoluments. Cette déclaration mentionnera s'ils sont titulaires d'une pension de retraite civile ou militaire et quel en est le montant.

Les candidats français par naturalisation fourniront une photocopie de leur acte de naturalisation. Une convocation pour visite médicale sera remise aux candidats lors du dépôt de leur dossier.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1^{re} page)

Mais cette innovation devait être contrariée par Monsieur Lully qui fit intervenir son roi pour interdire aux acteurs de chanter et pour réduire l'orchestre à quatre violons et un hautbois (voyez orchestre 1). La Comédie-Française, de son côté, défendit la représentation des comédies et des farces. Cela ne dérouta personne : les pièces furent muettes, c'étaient des pantomimes parsemées de chansons. Mais alors ?... mais alors les acteurs ne chantaient pas ; au moment voulu, de grandes pancartes descendaient sur la scène avec de gros caractères, l'indication de l'air et le public au comble de la joie, après une ritournelle de l'orchestre, chantait à gorge déployée tandis que les comédiens toujours muets faisaient les gestes. Avouons, mes chers amis, que le terme « opéra-comique » avait bien là toute sa signification ! Heureusement on ne devait pas en rester à ce point.

En 1716 un contrat passé entre l'Opéra et le « Théâtre de la Foire », fixant une redevance annuelle de trente-cinq mille livres, permit de représenter des pièces « mêlées de chants, de danses et de symphonies » baptisées « opéras-comiques ». Cependant le genre n'était pas encore tellement défini. La musique de ces farces avec couplets était fournie par des airs d'opéras à la mode, par des vaudevilles. Il faudra attendre une ordonnance royale de 1762 décrétant la fusion des troupes italiennes et françaises puis en 1780 les acteurs eurent un bâtiment. Alors l'opéra-comique fut ainsi défini : œuvre lyrique au sujet comique, mêlant le « parlé » au « chanté » et dont la musique est originale. Certes nous verrons plus tard qu'au moins un point de cette définition devait changer d'aspect...

Né en Italie l'opéra fut une affaire italienne, il était donc juste que l'opéra-comique soit une affaire française. Nous retrouvons donc, en précurseurs, des musiciens déjà cités. En effet, voici déjà CAMPRA avec *Les Amours de Venus et Mars*, les *Agés*. Jean-Joseph MOURET créa des spectacles pour les « Grandes Nuits de Sceaux » (1714-1715). Que l'on veuille bien me pardonner quelques lignes en marge de cet article provoquées par la suppression d'une subvention de l'Etat et la peine que ressentent ceux qui ont pu, de nos jours, assister ou participer aux magnifiques concerts organisés par l'Association des Nuits de Sceaux mise en sommeil (je n'ose pas dire anéantie) malgré le dévouement de son animatrice Madame Odette de Lousstal-Croux qui avait consacré le meilleur d'elle-même pendant de nombreuses années à cette haute mission. A une époque où chacun parle de « culture » puisse renaître l'œuvre de Mouret dans la résurrection de l'Association qui en est digne.

En ce qui concerne Rameau j'ai tout dit précédemment. Jean-Claude GILLIERS, compositeur attaché à la Comédie Française de 1690 à 1715 passa à l'Opéra-comique et y travailla jusqu'à sa mort (1737). Michel BLAVET, célèbre flûtiste et compositeur bisontin, fut également célèbre par son *Jaloux corrigé* mais, si l'on joue encore ses œuvres pour flûte, on n'entend guère parler de son ouvrage lyrique ?

Bien que je me sois imposé de ne pas franchir nos frontières il est nécessaire de parler de nos voisins italiens. De l'opéra (opera seria) un genre nouveau vit le jour : l'opéra-bouffe (opera buffa). Nous savons que le premier, à son origine, était une tragédie musicale, des parties comiques vinrent s'y intégrer et ces parties en prenant de l'importance et de l'indépendance prirent le nom d'opéra-bouffe. Ce genre devait s'installer en France puis influencer l'opéra-comique qui renoua au vaudeville en s'imposant des airs nouveaux et une tenue musicale supérieure. Ce genre devait aussi nous apporter ce fameux succès de Pergolèse *La servante maîtresse* qui déclencha la non moins fameuse « Querelle (ou guerre) des Bouffons » (voir article Rameau). C'était en 1752, époque qui vit l'établissement de l'Opéra-comique sous la direction de Jean MONNET assisté du peintre BOUCHER, du danseur NOVERRE, des poètes FAVART, VADE et du musicien DAUVERGNE. En 1753 ce dernier écrivit avec Vadé *Les Troqueurs* et marqua un progrès notable dans ce genre mais, comme il arrivera plus tard, cette œuvre toute en musique, avec des récitatifs à l'italienne au lieu du « parlé », porta ombrage à l'Opéra qui la fit interdire ! On reprit donc le parlé et quelques auteurs tels que LA BORDE, GAVINIES (aussi violoniste célèbre), LA RUETTE, BLAISE firent vivre l'Opéra-comique avec des talents divers.

Elève d'un contrebassiste de l'Opéra, Pierre - Alexandre MONSIGNY, né près de Saint-Omer en 1729, mort à Paris en 1817 était

prédéfini au théâtre. Il montra une grande supériorité sur ses devanciers. Après avoir commencé sa carrière avec des vaudevilles pour les Foires il orienta l'opéra-comique vers le drame lyrique de demi-caractère qui devait trouver son achèvement dans la seconde moitié du XIX^e siècle. *Le Cadi dupé* fut sa première œuvre lyrique, *Rose et Colas* suivit et le *Déserteur* reste son chef-d'œuvre. Il est bien d'autres titres à citer mais bornons-nous à ceux-ci en retenant que la réputation de Monsigny est due beaucoup plus au naturel saisissant de son style, à sa sensibilité, à sa passion même, qu'à sa science musicale. On a dit que son harmonie est « malgre et défectueuse », son écriture pour les voix maladroites mais concluons en disant qu'il possédait l'intelligence musicale de la scène. C'est cela qui fit son succès.

François-André DANICAN-PHILIDOR est le dixième d'une grande famille de musiciens attachés de père en fils au service de la Chapelle royale depuis l'époque de Louis XIII : les DANICAN. Il naquit à Dreux en 1726 et entra de bonne heure dans les pages de la musique du roi. Après les premières leçons qu'il y reçut il trouva en Campra un maître excellent. Premier joueur d'échecs au monde (il avait battu à l'âge de dix ans un vieux musicien très honteux de sa défaite (2) et exploitant ce talent pour sa subsistance, PHILIDOR attendit l'âge de trente-trois ans pour fournir ses premières œuvres destinées à l'Opéra-comique où il s'assura le succès pendant dix années. Parmi un catalogue fort rempli citons : *Tom Jones*, *Blaise le Savetier*, *Le Maréchal Ferrant*, *L'Huitre et les Plaideurs*, *La Nouvelle Ecole des Femmes* et *La Belle Esclave*. L'Opéra lui ouvrit ses portes avec *Ernelinde*, *Princesse de Norvège* et donna aussi *Persée* ainsi que *Themistocle*. Ce musicien, qui sut tirer de l'orchestre ses meilleures ressources, jouissait d'une belle inspiration au service d'une formation plus profonde que celle de Monsigny. C'est en Angleterre, où son talent avait excité le plus d'enthousiasme et où la Révolution l'avait obligé à chercher une retraite paisible qu'il passa ses derniers moments. Le joueur d'échecs reçut une pension du « Chess-club » jusqu'à sa mort qui survint à Londres le 3 septembre 1795.

L'opéra-comique atteignit son apogée avec André-Moïse Grétry mais je ne dois pas oublier qu'il est né à Liège et, bien que considéré comme musicien français, la règle que je me suis imposée m'oblige, comme pour Lully, à le réserver pour une occasion future en dehors de ces lignes.

Par contre prendra place ici le sensible Nicolas DALAYRAC. En vérité son nom était d'ALAYRAC et il le modifia en raison de préjugés populaires. Mais cette noblesse d'origine lui avait occasionné d'autres soucis car ses parents ne voulaient pas entendre parler de musique et le destinaient au barreau ou à l'épée. Son amour obstiné pour Euterpe le poussa à employer des moyens assez originaux afin de détourner l'attention paternelle. C'est ainsi que pour jouer du violon il avait élu le toit de la maison, la nuit et que pour éviter la trahison du chien de garde, il administrait à celui-ci un gâteau contenant un narcotique. Hélas, les pensionnaires d'un couvent voisin étonnées par ces sérénades au clair de lune ne manquèrent pas d'en parler et bientôt le Subdélégué de Muret (Languedoc) qui fut père de Nicolas à la date du 13 juin 1753 dut, en apprenant la chose, lâcher du lest et comprendre plus tard en entendant plaider son fils qu'il ne serait sûrement pas l'avocat désiré et sans doute non plus le lieutenant souhaité. Certes Dalayrac ne fut pas un musicien égal à Grétry, son maître mais il faut retenir de lui, parmi une soixantaine d'œuvres en vingt-huit ans (elles ont eu leur succès), des opéras-comiques tels que *Adolphe et Clara*, *Camille ou le Souterrain*, *Nina ou la Folle par amour*, *Sargines ou l'Élève de l'Amour*. Sous l'influence italienne il rechercha la facilité vocale qui fit les délices d'un public plus porté vers cela que vers l'opéra.

Il faut bien admettre que l'opéra-comique à cette époque, recherchant cette facilité d'expression, réduisant dans le drame la part de la musique, a fait oublier le caractère profond et sincère de l'Art. Nous devons attendre avant de retrouver nos traditions nationales.

(à suivre)

Pierre PAUBON.

(1) Nom de leur inventeur.

(2) A noter par les intéressés qu'il fut capable de soutenir, à Londres, devant les joueurs les plus réputés, trois parties à la fois les dos tournés aux échiquiers. Son *Analyse du jeu d'échecs* fut publiée à Londres en 1746 et souvent rééditée.

BATTERIES - FANFARES

Concours d'excellence C. M. F.

ANNÉE 1966

REGLEMENT

Article 1er. — Un concours de solfège et d'instrument pour les tambours, clairons, trompettes, etc. est organisé chaque année par la Confédération Musicale de France.

Article 2. — Les épreuves auront lieu à Paris, le 23 octobre 1966.

Article 3. — Sont admis au concours : Les candidats âgés de moins de 25 ans ayant obtenu dans chaque épreuve (solfège et instrument) organisée par nos Fédérations Régionales de 18 à 20 points dans la division supérieure et suivant le programme de la C.M.F. de décembre 1965.

Article 4. — L'inscription au concours doit être obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la Société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Article 5. — Tout candidat n'ayant pas obtenu au concours d'excellence deux premiers prix pourra être admis à concourir l'année suivante.

Article 6. — Les épreuves de solfège sont obligatoires. Pourront seuls en être dispensés les candidats qui ont obtenu un premier prix l'année précédente.

Article 7. — L'épreuve de solfège comprend : 1) une lecture à vue chantée ; 2) Le candidat aura à répondre par écrit à quatre questions (questions de théorie musicale (voir méthode « nouvel Enseignement pratique du clairon »), Editions J.-M. Champel, Robert Martin, France-Musique, Renato, etc.) ; 3) Reconnaissance des sons.

Article 8. — L'épreuve d'instrument comprend : 1) L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury ; 2) L'exécution d'un morceau imposé ; 3) L'exécution d'une lecture à vue instrumentale.

Article 9. — Le vote par jury aura lieu par points suivant le barème ci-dessous.

Epreuve de solfège : DE 0 à 10 pour le solfège chanté ; de 0 à 4 pour la théorie ; de 0 à 6 pour la reconnaissance des sons.

Epreuve instrumentale : De 0 à 10 pour le morceau imposé ; de 0 à 5 pour la lecture à vue instrumentale ; de 0 à 5 pour la sonnerie.

Article 10. — Attribution des récompenses pour chacune des épreuves : 17 à 20 points, premier prix. 13 à 16 points, deuxième prix. 10 à 12 points, troisième prix.

N. B. — Des feuilles d'adhésion batteries fanfares sont à la disposition des Fédérations qui devront les réclamer à la C.M.F.

PROGRAMMES ET MORCEAUX IMPOSÉS

Clairons. — Une sonnerie choisie par le jury (pages 56, 57, 58, méthode « Nouvel Enseignement pratique du clairon ») ; 2) Morceau imposé : « Prouette » de A. Trémine, éditions France-Musique ; 3) Lecture à vue.

Clairons-basse. — 1) Morceau imposé : « Légende mystérieuse » de Ch. Gourdin, éditions R. Martin ; 2) Lecture à vue.

Trompettes. — 1) Une sonnerie choisie par le jury pages 10, 11, 12, et 13 du « Guide Pratique du fanfariste » Editions Renato-Deslaurier ; 2) Morceau imposé : « Renée » de R. Ponsen, éditions J.M. Champel ; 3) Lecture à vue.

Trompettes-basse, trompettes, cors et trompes de chasse. — 1) Morceau imposé : « Mazurka » de J. Devo, éditions Philippe ; 2) Lecture à vue.

Clairons à pistons et clairons-basses à pistons. — 1) Exécution de toute « la Marseillaise » arrangement de A. Trémine pour batteries-fanfarses, éditions J. M. Champel ; 2) Morceau imposé : « La Chaudière en fête » de G. Defrance, éditions J. M. Champel ; 3) Lecture à vue.

Tambours. — 1) Exécution de l'une des cinq marches (page 10, et 11 « Nouvel Enseignement pratique du Tambour », Tome 2) chez tous les éditeurs ; 2) Morceau imposé : « Le Réveil des Altes Françaises » de M. Bonnard et R. Goutte, éditions J.M. Champel ; 3) Lecture à vue.

Très important. — Les sonneries imposées pour le concours d'excellence

ERRATA dans l'article sur Rameau

1) La mention (à suivre) ne concerne pas l'article sur ce compositeur mais la suite d'articles destinés à mettre en valeur la musique française.

2) 3^e paragraphe avant la fin, des lignes ont sauté, lire :

Au théoricien Rameau nous devons l'harmonie classique. Au musicien Rameau nous devons un style grandiose qui, par sa beauté, par l'émotion profonde contenue dans certaines pages de ses opéras ne peut pas nous laisser indifférents. Il a voulu que l'opéra soit avant tout un spectacle et Campra l'avait bien compris en disant : « C'est un homme qui nous chassera tous ».

3) Le renvoi (3) concerne la citation de Diderot et se situe à l'avant-dernière ligne après Florentin.

lence sont enregistrés sur disque DECCA numéro 451.016.
Ce disque s'intitule « Sonneries Régimentaires en Fanfare ».

BATTERIES - FANFARES MONTEURS TAMBOURS ET CLAIRONS

Des examens pour le titre de moniteur Tambour ou clairon sont organisés chaque année par la confédération musicale de France.

Les épreuves auront lieu à Paris le 23 octobre 1966.

Sont admis à concourir tous les fanfaristes sans distinction d'âge capables d'exécuter le programme. L'inscription au concours sera obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 septembre.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

PROGRAMME

Moniteur clairon ou clairon maître. — 1) Technique de l'instrument ; 2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « Nouvel Enseignement pratique du clairon » de A. Trémine, éditions France-Musique, Renato, etc.) ; 3) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les

sonneries dans la méthode N. E. P. du Clairon : 4) Morceau imposé : « Joyeux Réveil » de A. Trémine, éditions R. Martin ; 5) Déchiffrement à vue d'une partie manuscrite de clairon ; 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

Moniteur tambour ou tambour maître. — 1) Technique de l'instrument et détail de tous les coups ; 2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « Nouvel Enseignement pratique du tambour » Tome 1 ; 3) Exécution de l'une des cinq marches tambour des premier, deuxième, troisième et quatrième, groupes pages 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la méthode N.E.P. du tambour, tome 2, en vente chez tous les éditeurs ; 4) Morceau imposé : « Le Réveil au Blouvac », page 20, méthode N.E.P. du tambour tome 2 ; 5) Déchiffrement d'une partie manuscrite de tambour ; 6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

Adresse des éditeurs. — Robert Martin, 106, La Coupée, 71-Charnay-le-Macon ; Renato-Deslaurier, 25, rue Michel-Le-Comte, 75-Paris (3^e) ; « France-Musique », 38, rue de Paris, 66-Perpignan ; Philippe, 24, boulevard Polssonnière, 75-Paris (9^e) ; J.-M. Champel, Boite Postale n. 2, 01-Neuvilly-sur-Ain ; Marguerite, 24, rue René-Boulanger, 75-Paris (10^e).

FESTIVAL DE TOULON

Concours de composition musicale pour orchestre d'harmonie

Le Comité du Festival de Toulon crée un concours de composition musicale pour orchestre d'harmonie en vue de lui fournir matières à créations au cours des manifestations qu'il organise et d'enrichir le répertoire de ces orchestres. Ce concours est régi par le présent statut et par le règlement spécial à chaque exercice.

Article premier. — Le Comité du Festival de Toulon décernera tous les deux ans et pour la première fois en 1967 un prix de musique pour orchestre d'harmonie à une œuvre inédite d'une durée fixée par le règlement. Aucune condition de forme ni de système d'écriture n'est imposée.

Article 2. — Cette œuvre devra être écrite pour un orchestre dont la composition sera donnée par le règlement du concours. A l'intérieur des limites ainsi fixées, toute latitude sera laissée aux compositeurs pour les combinaisons instrumentales qu'ils désireront employer.

Article 3. — Les manuscrits seront soumis à l'appréciation d'un jury composé de façon à n'exclure aucune des tendances musicales d'une valeur reconnue par les musicologues. Un chef d'orchestre d'harmonie ayant voix consultative pourra être adjoint au jury. Le Comité du Festival pourra se faire représenter auprès du jury par le directeur artistique, ou à défaut, par une personne de son choix.

Article 4. — Ce concours est ouvert à tous les musiciens vivants, sans condition d'âge, de nationalité, ni de diplômes. Les candidats devront seulement fournir la preuve d'une formation musicale sérieuse dont le Comité est seul juge.

Article 5. — Le jury retiendra deux ou trois envois qui seront joués en public au cours du festival de l'année en cours. Les abonnés du festival seront appelés à choisir celle de ces œuvres à laquelle sera décerné le prix du festival.

Article 6. — Les compositions retenues par le jury bénéficieront des avantages énumérés ci-dessous : a) L'établissement du matériel d'orchestre sera effectué à la diligence du Comité qui en deviendra ainsi propriétaire et en disposera librement. Le détenteur de ce matériel le prêter, gratuitement, à l'auteur de l'œuvre lorsque celui-ci lui le demandera. Les frais d'envoi et de retour seront à la charge de l'auteur.

b) chacun des auteurs de ces œuvres recevra un prix dont la nature et la valeur seront fixés par le règlement et dont le financement sera assuré soit des derniers du Comité du Festival soit à l'aide de donations à lui faites à cette fin.

c) ces œuvres seront jouées une fois en public. Dans la mesure du possible, elles seront radiodiffusées, sans que le Comité ne prenne, par le présent statut aucun engagement formel à ce sujet.

d) l'œuvre choisie par le public au cours de cette audition, dans les conditions prévues à l'article 5 ci-dessus, considérée comme ayant le prix du festival sera exécutée une fois pendant la saison ouverte par le festival et une fois pendant la saison suivante, au cours d'un des concerts donnés à Toulon, par la Musique des Equipages de la Flotte. En outre, si, pendant ces deux saisons, la Musique des Equipages de la Flotte est appelée à se produire hors de Toulon, soit en France, soit à l'étranger, elle s'efforcera d'exécuter cette œuvre au moins une fois en France et une fois à

l'étranger, sans que le Comité du Festival ne prenne, par le présent statut, aucun engagement à ce sujet.

Article 7. — Dans le cas où, pour une raison quelconque, le Comité est seul juge, l'établissement du matériel d'orchestre ne pourra plus être effectué à la diligence de ce comité, les paragraphes a) et b) de l'article 6 seraient modifiés.

Article 8. — L'auteur de l'œuvre ayant obtenu le prix du festival ne pourra pas se présenter aux deux concours suivants.

Fait à Toulon, le 18 mars 1966 ; le président du Comité du Festival, P. H. Fortin.

Règlement du concours de composition musicale pour orchestre d'harmonie fait pour l'année 1967 (XVII^e festival) en application du statut du 18 mars 1966.

Article premier. — Les compositeurs désirant prendre part au concours devront se faire inscrire avant le 1er octobre 1966 au secrétariat-général du Comité du Festival de Toulon, Palais de la Bourse, avenue du Général Leclerc, à Toulon. Leur lettre d'inscription devra mentionner leurs nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, adresse, et références musicales. Les inscriptions sont reçues dès maintenant.

Article 2. — L'œuvre qu'ils présenteront devra être écrite pour un orchestre dont la composition ne devra pas dépasser les limites indiquées ci-dessous :

1 petite flûte en ré b. et ut, 2 grandes flûtes en ut, 3 hautbois en ut (1 des hautboïstes joue le cor anglais), 2 bassons en ut, 1 clarinette en mi b., 2 clarinettes sol, 8 premières grandes clarinettes, 6 deuxième grandes clarinettes, 1 clarinette basse en si b., 2 saxo alto en mi b., 3 saxo ténor en si b., 2 saxo baryton en mi b., 4 cors en fa, 3 trompettes en ut, 2 cornets en si b., 1 contrebasse en si b., 2 contrebasses à cordes en ut, 4 timbales (1 timbaler), 1 caisse claire, 1 grosse caisse, 1 p. de cymbales 1 percussionniste pour xylophone, vibraphone, cloches, glock, tam-tam, tambour de basque, triangle.

A l'intérieur de ces limites, toute latitude est laissée aux compositeurs pour les combinaisons instrumentales de leur choix.

Article 3. — La durée de l'œuvre sera de 15 minutes environ (tolérance 10 % en plus ou en moins).

Article 4. — Le manuscrit, aisément lisible, devra parvenir au secrétariat général au plus tard le 31 janvier 1967.

Il serait utile qu'il soit mis à la disposition du jury un enregistrement d'une réduction au piano, sur bande de 13 cm de longueur, 270 m., pour appareil à 4 pistes, défilément 19 cms. Cette réduction n'ayant qu'un caractère indicatif, il n'est pas demandé d'exécution soignée telle serait celle d'un virtuose. Cette demande ne constitue pas une obligation.

Article 5. — Les documents énumérés à l'article 4 ci-dessus ne devront pas indiquer le nom de l'auteur. Chacun portera le titre de l'œuvre, et, pour éviter toute confusion éventuelle avec une autre œuvre, le tout le même titre au sous-titre ou une devise.

Les titre et sous-titre ou devise seront indiqués dans un bordereau d'envoi portant le nom et l'adresse de l'auteur.

Article 6. — Par application de l'article 6 paragraphe b) du statut, le montant de chaque prix est fixé à mille francs (1.000).

Images de musiciens : MOZART

(Suite de la 1^{re} page)
ront, à leur gré, lui présenter de la musique ; il exécuta tout à livre ouvert. On commença à huit heures. On prendra 3 livres ». De ces tournées de concerts, Mozart retira un considérable profit en se « frottant » à tous les grands esprits musicaux du temps, mais non pas la fortune. N'écrivit-il pas : « Nous avons de quoi monter une vraie boutique d'épées, de dentelles, de tabatières, d'étuis ; nous avons laissé une grande boîte à Salzbourg, renfermant tous nos bijoux et nos trésors. Mais quant à l'argent, il est rare, et je suis positivement pauvre ».

Lorsqu'il revint dans notre pays, en 1778, son inspiration s'est enrichie et il ne voit de salut que dans son installation à Paris. Que ne pouvons-nous ré-écrire l'histoire et s'écrier : Mozart, musicien français ! Cela a tenu à peu de choses. C'est à un allemand, vivant en France, Grimm qui nous devons cette découverte.

Mozart venait de perdre sa mère, et pourtant, seul, en pays étranger, malgré l'indifférence du public, malgré sa douleur, il s'obstine, il désire vivre à Paris. Son espoir secret est de faire venir dans la capitale Aloïsa Weber, la cantatrice qu'il a rencontrée à Mannheim et qu'il aime avec passion. (Sa sœur Constance deviendra plus tard sa femme). Les portes de l'Opéra se sont ouvertes pour lui, et il a pu (sans que son nom figure à l'affiche) faire jouer « Les Petits Riens ». On lui offre une place d'organiste à la Cour avec le traitement de 83 Louis d'or par semestre et six mois de congé pour écrire ses œuvres. Mais Grimm, son « ami » veille. Tandis que Mozart tergiversait, il écrit à son père « votre fils est trop confiant, je crains fort qu'il ne se tire pas d'affaire, il faut être retors pour percer ici ».

Léopold Mozart envoie lettre sur lettre pour ordonner le retour. Et Grimm parvient presque de force à mettre le pauvre Mozart dans la voiture de Munich, via Strasbourg où il aura une velléité de s'installer. Lorsqu'on songe que tout comme Lulli chez Louis XIV, Mozart aurait pu être musicien de Louis XV, on ne peut qu'être saisi d'amertume devant la duplicité de Grimm. Consolons-nous cependant en rappelant cette opinion que Mozart prodiguait sur les Français : « J'espère que ces « Anes » trouveront quelque chose qui leur plaira dans mon morceau ».

La cause principale de son échec en France, Mozart la doit d'avoir grandi, de n'être plus le génie précoce qui laisse éberlués les plus grands musiciens de son époque. Raconter sa vie, c'est maintenant raconter ses malheurs. A part son mariage le 4 août 1782 qui fut pour lui une courte période de sérénité, il n'aura désormais plus que la misère pour décor de vie. « Jamais jusqu'à sa mort, nous dit Paul Landormy, il ne trouva le moyen de sortir de ses embarras ». Combien est évocatrice cette lettre à Mme la Baronne de Waldstraetten, lettre datée de Vienne du 15 février 1783 :

« Monsieur Framar à qui je dois de l'argent, était convenu avec moi de demander une prolongation de quinze jours pour payer la somme. Aucun négociant ne peut refuser cette faveur sans être taxé du défaut de savoir-vivre. Dans cette persuasion, j'étais tranquille, comptant payer au jour fixé en empruntant la somme en cas de nécessité. Mais il paraît qu'on ne peut attendre et l'on me fait savoir qu'il faut que la somme soit payée d'ici à demain, sans cela on portera plainte. Voyez donc, chère Baronne, quel ennui pour moi, n'étant pas en fonds, je ne puis payer en ce moment, ni donner un acompte. J'espérais que l'argent de la souscription me tirerait d'affaire mais cela marche bien doucement. Je viens donc vous supplier de vouloir m'aider dans cette triste position. Ne pouvant pas quitter ma femme qui est souffrante, je prends la liberté de vous écrire... »

Combien d'autres lettres témoignent de ces tourments, de ces besoins d'argent dont il ne peut se défaire. Un des mérites, et non des moindres du compositeur de la « Flûte enchantée » est d'avoir libéré les musiciens du joug des princes. On sait qu'à cette époque les musiciens portaient la livrée et mangèrent à la table des domestiques. Le cas de Haydn qui, pendant trente ans, s'arrangea de cette situation, est significatif. Il n'était pas rare de voir dans les gazettes : « on recherche un valet pouvant tenir une partie de contrebasse... » La soif de la musique était immense, mais on rangeait Euterpe parmi les souillons de la cuisine ! Mozart fut donc le premier à oser enfreindre l'ordre établi, et il avait comme plus tard son élève Beethoven, des idées très républicaines.

« C'est le cœur qui ennoblit l'homme. Quelconque, m'insulte, valet ou comte est une canaille. Il faut que je me venge et si je dois lui faire plus qu'il ne m'a fait, ce ne serait qu'un rendu et non une correction... » Huit ans avant la prise de la Bastille, c'était le « doux » et le divin Mozart qui écrivait ces paroles vengeresses !

Sans avoir pu achever son « Requiem » dont il n'est pas besoin de rappeler l'histoire, Mozart meurt le 5 décembre 1791 dans une misère complète. Sa femme malade ne peut se lever et par un temps abominable, quelques amis veulent l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. Hélas, arrêtés par la tempête, tous abandonnèrent le convoi mortuaire et Mozart fut jeté dans la fosse commune avec les indigents.

Mozart, arraché trop vite à la vie, ne craignait pas la mort. Quatre ans avant sa fin, il écrivait : « Comme la mort, à le bien considérer, est le vrai but de notre vie, je me suis depuis plusieurs années, tellement familiarisé avec ce véritable ami de l'homme que son image loin d'être effrayante, n'a rien que de doux et de consolant. Je remercie mon Dieu de m'avoir accordé la grâce de reconnaître la mort comme la clef de notre véritable béatitude. Je ne me mets jamais au lit sans penser que, tout jeune que je suis, je puis ne pas me relever le lendemain. Et cependant, aucun de ceux qui me connaissent ne pourra dire que dans l'histoire de la vie, je suis morose ou triste. Je rends grâce tous les jours à mon Créateur de ce bonheur, et le souhaite de tout mon cœur à tous les hommes, mes frères ».

Certes Mozart, dans l'adversité ne montra jamais un caractère bougon ni hautain comme le 19^{siècle} chercha à nous en montrer l'image chez tout artiste. Cette dernière anecdote (peut-être fautive comme toutes les « petites histoires ») semble bien significative. « Un jour, dans une grave société, Mozart parla que personne, même son ami J. Haydn (qui était célèbre pour tout déchiffrer à livre ouvert) n'était capable d'exécuter à première vue un morceau qu'il venait juste de terminer. Le pari fut tenu et Haydn enleva les premières mesures puis s'arrêta perplexe. Impossible d'aller plus loin. Les deux mains, bloquées aux extrémités du clavier, une note appelée imperieusement l'exécution juste au milieu du clavecin. Haydn dut s'avouer vaincu ».

Quant à Mozart, il reprit le morceau et, arrivé à la note surprenante, il la toucha avec... son nez. Tout le monde de rire, car Mozart était, signe de générosité sans doute, pourvu sur ce point.

Pour terminer avec ces quelques images sur le plus complet et le plus prodigieux musicien que la terre ait porté, voici une haute pensée et pour les pianistes, un... conseil pratique.

Pour avoir de bonnes positions de doigts, l'auteur de « La flûte enchantée » s'écartait les doigts, la nuit, avec des pincettes à linge.

Enfin, pour ceux qui aiment la musique, quelle merveilleuse définition ne donne-t-elle pas : « La musique, pour mériter ce nom, doit toujours nous charmer. Elle est l'expression harmonieuse de la vie ».

D. PAQUETTE.

BESANCON

Grand Concours international de Musique et de Chant : 8 et 9 JUILLET 1967

Capitale de la Franche-Comté, métropole de l'horlogerie, patrie du terral et du nylon, etc., Besançon a mis le comble à sa renommée en fondant il y a quelque 18 ans le Festival International de Musique et a ajouté à tous ses titres celui de Membre Fondateur de l'Association européenne des festivals de musique et de l'Association des Festivals internationaux de France. Mais ce festival d'importance mondiale, n'étant accessible qu'à une élite, il devenait nécessaire de favoriser également les concours internationaux à la portée du grand public. En donnant ainsi à la plus modeste société l'occasion de prendre conscience d'elle-même, on entendait créer un mouvement d'enthousiasme en faveur des groupements populaires de musique si utiles à la vie sociale d'une localité et qui permettent aux amateurs de gravir les premiers degrés dans l'initiation à cet art difficile qu'est la musique.

Tous les Bisontins se rappellent la grande manifestation de 1962 qui groupa près de 4.000 exécutants dans 72 sociétés inscrites. Les nombreuses félicitations et lettres de remerciements qui suivirent, preuves de son succès, ont engagé les organisateurs à renouveler une semblable démonstration musicale et déjà ils annoncent un grand concours international pour les 8 et 9 juillet 1967.

L'expérience acquise et le talent des organisateurs laissent bien augurer de cette fête. Le Comité d'organisation est présidé par M. Jean Maire qui fut soliste de l'Opéra-Comique et des Concerts Colonne, bien connu dans les milieux musicaux pour avoir renouvelé la grande méthode d'Arban, œuvre magistrale d'une valeur pédagogique éprouvée. Quant à M. Fernand Monnier, le commissaire général, il est membre de notre administration municipale ; il joint à un dévouement sans bornes un goût passionné pour la musique. Tous deux secondés par les animateurs des sociétés musicales de Besançon ne ménagent ni leur temps, ni leurs peines pour faire de ce grand festival de musique populaire et de chant, une réussite complète. Les appuis ne leur manquent pas : celui de la Confédération musicale de France, de la Fédération musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort et surtout celui de la municipalité de Besançon dont on connaît les merveilleuses réalisations.

La Musique de la Garde Républicaine, sous la direction de son chef, le commandant Brun, nous honorera de sa présence, pour le plus grand prestige du concours, le plaisir des mélomanes et l'édification des jeunes musiciens en quête de perfection.

Harmonies, fanfares, chorales, sociétés musicales de tous genres, venez nombreuses au concours de Besançon ; vous aurez ainsi l'occasion de visiter une des plus belles villes de France. Notre Cité occupe un site non pareil, dans un cadre de collines couronnées de fortifications. Sur un roc très élevé, sa Citadelle abrite, derrière de hautes murailles édifées par Vauban, un musée folklorique et

un parc zoologique. Le Doubs entoure les vieux quartiers d'une courbe harmonieuse entre des rives bordées de jardins et de quais majestueux. Ville ancienne, ville d'art, ville fleurie, Besançon vous invite à visiter ses ruines archéologiques, ses églises, ses monuments, ses musées : La célèbre Porte Noire, la cathédrale et son horloge astronomique, le Palais Granvelle, avec ses impériales tapisseries, le musée où devant les œuvres de Bronzino, Greuze, Rubens, Le Titien, Courbet, etc., vous éprouverez des émotions artistiques inoubliables.

De la ville moderne en plein essor, vous examinerez avec curiosité les quartiers neufs décentralisateurs où émigrent usines, écoles, facultés.

Les hôteliers et restaurateurs feront le maximum d'efforts pour vous recevoir dignement et avec toutes les ressources culinaires qu'offre le terroir. Des circuits touristiques pourront être organisés sur demande.

Pour tous renseignements, vous êtes priés de vous adresser à M. Fernand Monnier, commissaire général du Concours, Hôtel de Ville de Besançon — 25 — D'ores et déjà, il est question d'un relèvement substantiel des indemnités kilométriques et des primes aux sociétés. On espère même obtenir des remises importantes sur le prix des montres, en faveur des participants qui désireraient s'en procurer.

En vous faisant inscrire rapidement, vous faciliteriez la tâche des organisateurs et vous vous assurez un meilleur accueil. Adhères en grand nombre : chacun de vous retirera un enseignement, un encouragement et de fraternels souvenirs artistiques de cette apothéose musicale populaire que sera le Grand Concours International de Besançon des 8 et 9 juillet 1967.

M. FA en vacances

(Suite de la page 1)
ques : le grand Jules reçut l'ophtalmologie, car il était champion de poids et haltères ; le petit François, le carrossier, obtint le tuba (entre autres car il avait l'habitude des grandes surfaces, et Omer, le fossoyeur, s'intéressa, en spécialiste, au xylophone !

Quant le maire de Balagny apprit la nouvelle, ce fut un beau scandale. A Balagny, comme à Querzey, la seule musique était celle des « Hue, dia » suivie souvent de jurons (à rallonges !) qui criblaient la campagne à l'heure du labour. Du coup, Balagny eut également son harmonie.

Certain soir, j'étais tranquillement occupé à « siroter » une « harmonisation », lorsque j'eus en grande pompe la visite du maire de Querzey. J'appris de peu édifiantes choses sur la musique pratiquée dans sa commune. M. le Maire me confia que les répétitions se déroulaient de façon peu suivies depuis deux ans, et me connaissait musicien de profession. Il espérait que j'accepterais de les sortir de l'ornière.

Le mardi suivant, j'étais chez le marchand de vins où s'effectuaient les répétitions. Une joyeuse animation, de violents éclats de cuivre, des rires stridents de la petite flûte et des hennissements du saxophone, m'accueillirent généreusement.

On me présenta à la cohorte sonnante (mais pas encore trébuchante) et à l'audition de ma profession un pieux silence s'établit. Chacun me dévorait des yeux, non point parce que ma cravate n'était pas en place, ou que mes cheveux, dans leur désordonnance les eut choqués ! Non ! Simplement parce que j'étais un être inouï, curieux et paradoxal qui gagne sa vie en faisant de la musique.

Comme si la musique était faite pour gagner sa vie, et comme si le sort de tous les musiciens, artistes et compositeurs n'était pas de mourir fous, loqueteux et affamés.

Ce respect inattendu me donna confiance et je parcourus la partition : « La marche des fiers vendangeurs », d'Oscar Hausse.

La répétition se déroula sans trop de heurts. Non que je n'eus parfois les oreilles transpercées par des fausses notes émises sans complexe. Mais je ne tardais pas à comprendre le point de vue de la majorité. Tout le monde jouant un demi-ton trop bas, donc faux, on avait une impression de justice générale, et les quelques consciencieux qui obtenaient (parfois avec retard), la note exacte, semblaient jouer « à côté ». Brusquement, le cor solo s'épongea le front et dit : « Il fait chaud ici »,

Pourquoi j'aime la musique

J'aime la musique, parce qu'étant bébé je m'endormais aux mélodies que chantait ma mère.

J'aime la musique, parce qu'à l'école nous chantions avec enthousiasme nos belles chansons de France.

J'aime la musique, parce qu'étant devenu plus grand, j'ai aimé résoudre les difficultés qui se présentaient en l'étudiant.

J'aime la musique, parce qu'étudiant je trouvais dans son étude un déassement total aux disciplines scolaires.

J'aime la musique, parce qu'un jour ayant mis les doigts sur un piano j'ai émis des sons qui m'ont enchanté.

J'aime la musique, parce que parvenu à l'âge de l'apprendre, j'ai ressenti des satisfactions morales énormes. C'est moi qui jouais et cela me semblait beau.

J'aime la musique, parce que faisant partie d'un ensemble choral et instrumental, j'ai éprouvé la joie de l'ouvrier qui a construit un chef d'œuvre.

J'aime la musique, quand devenu adulte je l'ai étudiée sérieusement et j'ai alors compris toute la beauté qu'elle représente et parce qu'en l'étudiant, j'ai saisi toutes les nuances subtiles de la vie de nos grands musiciens et vécu avec eux leurs joies et leurs peines.

J'aime la musique, enfin, parce que créateur moi-même, j'ai exprimé par des sonorités tous mes sentiments. Certes, en tournant un bouton on peut entendre de la belle musique et même un programme de sport, mais faire de la musique, jouer d'un instrument, participer à l'exécution d'une œuvre, c'est exaltant, c'est connaître une ivresse totale.

Aimez les arts. La peinture est belle, l'architecture magnifique, la poésie admirable mais la musique elle, est sublime.

C'est pourquoi, parents, faites apprendre la musique à vos enfants. Ils trouveront dans son étude, des joies incomparables qui leur ouvriront des horizons inespérés, les menant sur les cimes éternelles de l'idéal tant convoité.

Marcel BOUCARD
Directeur
de l'Harmonie Départementale
de la Charente-Maritime

tout en disparaissant dans l'escalier qui menait à la cave. En vain, au moment du Nocturne, j'aspirais à ouïr le son du cor, ce n'était que le fond des bois, c'est-à-dire les basses, qui répondaient.

Ce fut bientôt le tour des clarinettes, puis des hautbois à trouver que vraiment il faisait chaud dans la salle. Seul le maire restait digne et suivait avec attention la partition d'orchestre qui semblait de plus en plus mériter le titre de « désert ». Brusquement il bondit en me criant « Vous allez voir si je vais les faire remonter ». Il fut suivi d'enthousiasme par le reste des exécutants.

Seul dans la grande salle, j'écoutais le cliquetis des verres qui montait de l'étage inférieur. « Attirante musique que celle-là », pensait mon palais desséché ! Quant au maire, il ne remonta pas.

Dois-je confesser le reste ? Je trouvais moi aussi que les instruments sans instrumentistes étaient bien intimidants avec leurs pistons, leurs clés immobiles et qu'après tout il faisait vraiment, vraiment chaud.

Je descendis, prêt à leur faire subir un solennel appel à la beauté de leur tâche artistique. Mais ce fut un verre de bon vin du Mâconnais qui répondit à des paroles... seulement pensées.

A minuit, la répétition (si je puis employer ce terme, sinon dans le sens où nous répétâmes quelques dégustations) s'acheva dans une liesse inconnue du début. « Après tout, me confia le maire, il y a déjà deux ans que chaque mardi ils répètent cette marche, le concert sera bien prêt l'année prochaine ».

Au retour, nous trouvâmes l'harmonie de Balagny qui rentrait de sa propre répétition.

Voilà comment les malheurs arrivent ! La musique adoucit les mœurs, mais des mots aigres furent prononcés et de ces mots survinrent bien des maux. Maux de tête pour ceux qui tentaient de comprendre l'objet de ce combat très singulier. Maux d'oreilles pour ceux qui préféraient se servir logiquement de leurs instruments plutôt que de les considérer comme projectiles d'artillerie, vilains mots échangés, et même des mots-râles... Mais comme me confiaient plus tard les maires de Querzey et de Balagny, fraternellement unis (alors que je plouyais sous la charge des instruments éventrés que je conduisais réparer).

« Ça vous fera une distraction, vous un musicien qui n'avez jamais rien à faire ! ».

D. PAQUETTE.

CALENDRIER DES CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE 1966, 1967, 1968

Bolzano : piano Busoni : 28 août au 7 septembre 1966 ; Conservatorio « G. Monteverdi », Piazza Domenicani 19 Bolzano.

Liège : lutherie et sonorité pour instrument à cordes : septembre 1966 ; secrétariat, 66, rue de Jole, Liège Belgique.

Genève : exécution musicale chant piano quatuor à cordes, flûte et trombone : 17 septembre au 1^{er} octobre 1966 ; Conservatoire de Musique 1204 Genève, (Suisse).

Budapest : concours de piano, Liszt, Bartok : 17 septembre au 3 octobre 1966 ; secrétariat du concours Liszt Ferenc, ter 8, Budapest VI, Hongrie.

Leeds : piano : 22 septembre au 1^{er} octobre 1966 ; secrétariat : the Leeds International Piano forte competition, Civic Hall Leeds 1 (England).

Toulouse : Chant : 2 au 8 octobre ; Secrétariat du concours Donjon du Capitole Toulouse, France.

S'Herzogenbosch (Pays-Bas) : Chant : 5 au 10 septembre 1966 ; secrétariat, Hôtel de Ville S'Herzogenbosch, (Pays-Bas).

Besançon : chef d'orchestre : 6 au 9 septembre 1966 ; secrétariat du concours Promenade Chamars, Besançon (Doubs).

Munich : Chant piano orgue violon quintette à vent : 6 au 23 septembre 1966 ; Internationaler Musikwettbewerb, Bayerischer Rundfunk D B, München 2 (Allemagne).

Genève : violon « Nicolo Paganini » : 2 au 10 octobre 1966 ; secrétariat du concours international de violon « Paganini » Instituto Musicale

Paganini 4, Salita dit S. Francesco Génova, Italie.

Vercelli : chant piano et danse concours GB Viotti : du 3 octobre au 20 novembre 1966 ; Società del Quartetto, Casella Postale 127, Vercelli, Italie.

Zwickau : piano chant, concours Robert : 16 au 27 octobre 1966 ; Secrétariat R. Schumann, Konservatorium, Crimmitschauer Strasse 11b, Zwickau, DDR.

Prague : chant solo : 2 au 16 mai 1967 ; Printemps de Prague, Maison des artistes, Praha 1, Tchécoslovaquie.

Bruxelles : Violon, concours reine Elisabeth de Belgique ; date non fixée Secrétariat 11, rue Baron-Horta, Bruxelles 1, Belgique.

Vienne : violon et violoncelle : mai 1967.

Paris : piano-violon, M. Long, J. Thibaut : juin 1967 ; Président : M. le marquis de Gontaut-Biron, 101, boulevard Haussmann, Paris.

Bucarest : chant piano violon, « George Enesco » : 5 au 20 septembre 1967. Secrétariat : concours George Enesco, 1, rue Stirbel Voda, Bucarest, Roumanie.

Poznan : Lutherie, violon : du 15 au 24 septembre 1967. 4 au 19 novembre 1967 ; Secrétariat des secrétariats Henryk Wieniawski, Stary Rynek 40/47, Poznan, Pologne.

Leipzig : piano orgue chant violon : du 5 au 20 juin 1968 ; Secrétariat : Hochschule für Musik, Grassstrasse 8, D. 701 Leipzig, DDR.

Liège : Interprétation (quatuor) : septembre 1968 ; secrétariat, 66 rue de Jole, Liège Belgique.

Orchestre LEWENGUTH

REPETITIONS

ORCHESTRE D'ENFANTS (DE 5 à 16 ANS) et L'ORCHESTRE des CADETS de la SCHOLA CANTORUM (300 exécutants) dirigés par ALFRED LEWENGUTH avant leur concert annuel du mercredi 22 juin 1966 au Théâtre des CHAMPS ELYSEES. — Répétition publique à Paris même salle, le lundi 20 juin de 17 h. à 19 h.

ANTONY (salle du Centre Culturel), place du Marché, à 2' du métro Antony, LE DIMANCHE 12 JUIN entre 14 h. 30 et 18 h. 30 :

ORCHESTRE D'ENFANTS (troisième et première sections); ORCHESTRE DES CADETS (deuxième section); Menuet (Haendel); Musette (Bach); Symphonie (Quignard); Symphonie burlesque (Rombert); Concerto pour piano Ko 414 (Mozart); Concerto pour piano (Vivaldi);

SCEAUX (SALLE MUNICIPALE) 95, rue Houdan, à 3' du métro Robinson, LE MERCREDI 15 JUIN, à 20 heures 30: ORCHESTRE D'ENFANTS (deuxième section); ORCHESTRE DES CADETS (première section); Chœur (Gluck); Danse allemande (Mozart); Première symphonie (Beethoven); Concerto pour deux violons (J.-S. Bach).



G. GUERAULT
J. GUERAULT Fils et Cie, Succ.
FABRICANT-ÉDITEUR

TOUS LES INSIGNES

MÉTAL, MÉTAL ÉMAILLÉ, BRODERIE
COUPES, MÉDAILLES, BRELOQUES

(ÉTUDE DE TOUS PROJETS)

DRAPEAUX DE SOCIÉTÉS, BRASSARDS

119, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}

Tél. 236.47.33 — Tarif et album illustré franco

CLASSEMENTS HOMOLOGUES

Division supérieure, première section: Fédération de l'Île-de-France, Batterie-Fanfane de la R.A.T.P. à Paris.

Première division, deuxième section: Fédération du Nord et du Pas-de-Calais; Harmonie de Saintes (Nord); Fédération de Seine-et-Marne; Harmonie de Thorigny (Seine-et-Marne).

Deuxième division, première section: Fédération du Sud-Est: Le Réveil de la Montagne, Poule les Echarmeaux (Rhône).

d'envoi des œuvres au 1er septembre.

Le jury se réunira le 4 novembre. Le prix sera remis en décembre. Secrétariat, 25, rue Gabrielle, 75, Paris (18^e).

VILLE D'AMIENS

Ecole Nationale de Musique et d'Art Dramatique

La Ville d'Amiens organise un concours sur épreuves pour le recrutement d'un professeur d'alto, d'ensemble à cordes et de préparation d'orchestre (cordes).

Ce poste est à temps complet, soit 12 heures hebdomadaires de cours. Limites d'âge: 21 ans, au moins et 55 ans au plus, au 1^{er} janvier 1966.

Dépôt des candidatures: Mairie d'Amiens (1^{re} Direction, 1^{er} bureau) jusqu'au 16 juin 1966.

Date et lieu du concours: Le 30 juin 1966, à partir de 9 h., en la salle Marguerite-Gaveau, rue de la Boétie, Paris.

Pour obtenir le règlement de ce concours, et tous autres renseignements, s'adresser à la Mairie d'Amiens, 1^{re} Direction, 1^{er} Bureau.

VILLE DE DIVONNE

Neuvième concours international de composition musicale destiné à enrichir par des œuvres nouvelles le répertoire de Musique de Chambre, organisé par le Casino de Divonne, pour son Festival International de Musique de Chambre.

Closure des inscriptions 15 janvier 1967.

S'adresser pour tous renseignements à la C.M.F.

PRIX. — Premier Grand Prix du Casino de Divonne, 6.000 F; Prix de la Critique, 2.500 F; Prix du Public, 1.500 F.

PROVINS

Mélanie, philatélie et poacéléphille.

Le grand festival musical du centenaire de l'Harmonie Municipale de Provins aura lieu prochainement. Un bureau spécial de vente de souvenirs y sera installé. Le bureau temporaire postal prévu ayant dû être supprimé par suite des délais trop courts, la correspondance déposée recevra la réponse spéciale du centenaire. Prix des enveloppes et cartes illustrées, 1 f. pièce. Les 100 différentes, 9 f. port en plus. Pour les autres souvenirs, demander circulaire détaillée avant le 15 mai.

Tous les envois et renvoi des plis timbrés à votre gré devront être adressés exclusivement à: Boîte postale numéro 6, 77 Provins (Seine-et-Marne), chèques postaux et timbres-poste neufs admis.

AVIS DE CONCOURS

CHAPITRE ARTISTIQUE
de la Butte Montmartre

PRIX DES QUATRE SAISONS - MUSIQUE
ERIK SATIE

De nombreux musiciens, intéressés par ce prix, ont demandé que la date limite de dépôt des œuvres soit reportée; le délai leur semblant trop court pour la composition de leur œuvre musicale.

Pour satisfaire ces demandes et permettre à un plus grand nombre de musiciens de participer, nous avons donc reporté la date limite

Manifestations 1966-1967

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
12 juin 1966	LUCHON (Hte-Garonne)	Concours batteries-fanfanes.	M. Ribis, 39, allées d'Etigny, à Luchon.
19 juin 1966	LE MESLE-SUR-SARTHE (Orne)	Concours international de musique - Toutes sociétés fédérées.	M. Bouault, Le Mesle-sur-Sarthe (Orne).
19 juin 1966	OUZOUER-LE-MARCHE (Loir-et-Cher)	Concours de musique (Harmonies - Fanfanes - Batteries, toutes divisions).	M. Jean Philippe, secrétaire, à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher).
19 juin 1966	FLORANGE (Moselle)	Concours international de musique, toutes divisions.	M. Pierre Jacquillet, 11, rue Neuve, Florange (57).
24, 25, 26 juin 1966	AUCH (Gers)	Concours international de musique.	Syndicat d'Initiative, P.B. N° 6, Auch (Gers).
2 et 3 juillet 1966	MACON (Saône-et-Loire)	Concours international pour harmonies, fanfanes et chorales, tambours et clairons, trompettes, cors, trompes. Formation juniors.	Chambre de Commerce, Macon, E.P. 125.
9 et 10 juillet 1966	VARALLO-SESSIA (Italie)	Concours C.I.S.P.M. réservé à une harmonie ayant obtenu dans les trois dernières années un 1 ^{er} prix dans la division d'honneur ou d'excellence	C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10 ^e .
Entre 15 juillet et 15 août 1966	KERKRADE (Pays-Bas)	5 ^e concours mondial de musique pour fanfanes, harmonies, orchestres symphoniques, orchestres à plectres.	Dr Ir Wintgens, président, Stichtingbestuur Wereldmuziekconcours, à Kerkrade (Hollande).
7 août 1966	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	Concours de marche.	M. Ernest Vermet, directeur technique du festival, Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord).
14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	M. Dairon, maire de Tours (Indre-et-Loire).
4 juin 1967	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	Concours de musique, toutes sociétés.	M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr-Rebillard, Le Creusot (Saône-et-Loire).
25 juin 1967	SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours international de musique et de chant.	M. Jeannier, président de l'Harmonie Municipale, Hôtel de Ville, Les Sables-d'Olonne (Vendée).
9 juillet 1967	BESANCON (Doubs)	Concours international de musique.	Mairie de Besançon.
4 et 5 juin 1966	FALCK (Moselle)	Congrès des mandolines d'Alsace et Lorraine organisé par le Club-Mandolinistes de Falck.	Mme Annette Bock, 8, rue des Tillouls, Falck (Moselle).
24, 25, 26 juin 1966	AUCH (Gers)	Congrès d'été de la C.M.F.	Syndicat d'Initiative, B.P. N° 6, Auch (Gers).
20, 21, 22 et 23 octobre 1966	PARIS	Congrès d'hiver C.M.F. - Concert - Concours d'excellence.	121, rue La Fayette, Paris-10 ^e .
18, 13, 14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire)
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
Du 20 mai au 10 juillet 1966	SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)	Festival permanent réservé aux Sociétés françaises et étrangères classées en division supérieure (excellence et honneur). Indemnité prévue.	M. le président du Comité d'organisation des fêtes de St-Malo, Hôtel de Ville, St-Malo (I.-et-V.).
5 juin 1966	GUENANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. G. Lefebvre, 3, rue R.-Schumann, à Guenange.
5 juin 1966	CREUTZWALD (Moselle)	Festivals de chants.	M. Charles Svab, rue des Acacias B 11-4.
5 juin 1966	SEYSSSEL (Ain)	Congrès et festival de l'Union départementale de l'Ain.	M. Mallet, 133, rue Vauban, Lyon-6 ^e .
5 juin 1966	NERE (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. Jean Caille, président du Comité des fêtes.
5 juin 1966	FLEURY-LES-AUBRAIS (Loiret)	Festival de musique.	M. Georges Paccigle, 260, rue des Murlins, à Orleans (45).
5 juin 1966	MANTHELAN (Indre-et-Loire)	Festival du canton de Liguel.	M. Courtault G.
5 juin 1966	FRONTON (Hte-Garonne)	Festival départemental.	M. Ribis, 39, allées d'Etigny, à Luchon.
5 juin 1966	NOMENY (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique de la « Renaissance de la Seille ».	Ecrire au Directeur.
5 juin 1966	BUSSIÈRES (Loire)	Festival de musique et concours de batteries.	M. Antoine James, route de Saint-Just.
11 et 12 juin 1966	POMPEY (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	M. Roger Guyot, Acieries de Pompey.
12 juin 1966	SEDAN (Ardennes)	47 ^e Congrès, festival de la Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes.	M. Robert Demay, 12, avenue du Maréchal-Leclerc, à Sedan.
12 juin 1966	CHATEAU-LA-VALLIÈRE (Indre-et-Loire)	Festival de musique du canton.	M. Couillard G.
12 juin 1966	CRUSNES (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	M. E. Trognon, 12, rue du Réservoir, à Crusnes.
12 juin 1966	TOURNON (Ardèche)	Festival départemental de l'Ardèche.	M. Jourdan, président de l'Harmonie municipale, à Tournon.
12 juin 1966	PROVINS (Seine-et-Marne)	Festival-Congrès à l'occasion du centenaire de la Musique municipale.	M. Renard, président, 6, rue Saint-Thibault, Provins (Seine-et-Marne).
12 juin 1966	SAINT-GENIS-LAVAL (Rhône)	Festival international.	M. Abram, 2, place Jaboulay, à Saint-Genis-Laval.
12 juin 1966	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival de musique.	M. le président.
18 et 19 juin 1966	STIRING-WENDEL (Moselle)	Concours festival de chorales.	M. Jann Hoffmann, 1, rue de la Frontière, à Stiring-Wendel.
19 juin 1966	PERIGNY (Charente-Maritime)	Festival - Fête annuelle de la Batterie-Fanfane « La Joyeuse ».	Président de la Batterie-Fanfane.
19 juin 1966	ST-PIERRE-DE-BœUF (Loire)	Festival de musique.	M. Emile Bory, à Saint-Pierre-de-Bœuf (Loire).
19 juin 1966	ALLANT-SUR-THOUF (Yonne)	Festival fédéral.	
19 juin 1966	LEMPDES (Haute-Loire)	Festival de musique ouvert aux sociétés de la région de Brioude (Puy-de-Dôme et Cantal).	M. Joubert, président de l'Echo d'Allagnon, place de la Halle, Lempdes (43).
19 juin 1966	ST-MARD (près Surgères) Ch.-M.	Festival de musique.	M. Chamard, directeur.
19 juin 1966	FLORANCE (Moselle)	Concours-Festival de musique.	M. Pierre Jacquillet, 11, rue Neuve, à Florance.
25 et 26 juin 1966	CHAMBERY (Savoie)	Festival interdépartemental de musique et congrès de la Fédération musicale du Sud-Est.	M. Michel Lombard, directeur du Conservatoire et président du Comité d'organisation à Chambéry (Tél. 34.14.04).
25 et 26 juin 1966	EPINAL (Vosges)	Festival de musique avec le concours de la Musique municipale de Metz.	M. Maurice Monnotte, 9, rue de la Louvière, Epinal (Vosges).
26 juin 1966	ST-MAURICE-DE-LIGNON (Hte-Loire)	Festival de musique.	M. A. Rabeyrin, maire, Saint-Maurice-de-Lignon (Hautes-Loire).
26 juin 1966	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique - Fête des fraises.	M. René Thiriet, vice-président, 8, rue Général Gibon, Woippy (Moselle).
26 juin 1966	FONTOY (Moselle)	Festival de musique.	M. Emile Perrin, 142, rue de Verdun, à Fontoy.
26 juin 1966	VILLERUPT (M.-et-Moselle)	Festival de musique.	M. Marcel Bigolet, 2, rue Gambetta, à Villerrupt.
24, 25, 26 juin 1966	SOCHEAUX (Doubs)	Festival Régional de Musique Populaire, du pays de Montbelliard et T. de Belfort.	M. Henri Ravello, président de l'Harmonie des Automobiles Peugeot à Sochaux (Doubs).
26 juin 1966	PIN L'EMAGNY (Haute-Saône)	Festival des Quatre Vallées.	M. Hubert Landry, à Pin L'EMAGNY (Haute-Saône).
3 juillet 1966	TANNINGES (Hte-Savoie)	Festival de la Fédération de Fancigny.	M. Paul Bailly, 49, rue de la Houve, à Crutzwald.
3 juillet 1966	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique.	M. Marcel Jager, 5, rue d'Alsace, à Farebersviller.
3 juillet 1966	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Paul Roy, président de la batterie-harmonie, Rouillac (10).
3 juillet 1966	ROUILLAC (Charente)	Festival de musique.	M. Emile Bouvard, à Ceyzerlat (Ain).
3 juillet 1966	ST-JEAN-S/REYSSOUZE (Ain)	Festival de la Fédération « Bresse et Revermont ».	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire)
3 juillet 1966	AU GRAND-PRESSIGNY (I.-et-L.)	Festival-Concours réservé aux Sociétés de la Fédération.	M. Yves Rebière, maire de St-Aulnay-sur-Droune.
10 juillet 1966	ST-AULAYE-S/DRONNE (Dordogne)	Festival national (pour harmonies, fanfanes, chorales, accordéons, batteries-fanfanes).	M. Legendre H.
10 juillet 1966	MOSNES (Indre-et-Loire)	Festival de musique du Canton d'Amboise.	M. Porcher E.
10 juillet 1966	NEUVY-LE-ROI (Indre-et-Loire)	Festival de musique du canton.	M. Lacussagne R.
10 juillet 1966	LA VILLE-AUX-DAMES-TOURS-SUD (Indre-et-Loire)	Festival de musique.	
17 juillet 1966	FRANCUEIL (Indre-et-Loire)	Festival du Canton de Bléré.	
17 juillet 1966	REUGNY (Indre-et-Loire)	Festival du Canton de Vouvray.	
24 juillet 1966	CHEVERNY (Loir-et-Cher)	Festival de musique dans le cadre et sur la pièce d'eau du château de Cheverny (I.-et-C.).	
31 juillet 1966	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique.	
31 juillet 1966	PT-L'ABBE-D'ARNOULT (Ch.-M.)	Festival de musique.	
31 juillet 1966	CIRON (Indre)	Festival départemental.	
7 août 1966	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	3 ^e Festival international.	
15 août 1966	LE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival annuel réservé aux Sociétés de l'Île-de-Ré.	
11 septembre 1966	FRANGY (Hte-Savoie)	Festival de la région Ancey, Saint-Julien.	
4 juin 1967	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Michel Canille, secrétaire général mairie, Algrange.

PETITES ANNONCES OFFRES D'EMPLOIS

■ Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industrie, bureaux, personnel municipal, un ménage pour entretien propriété privée, logé, chauffé, etc... à bons musiciens, tous instruments (harmonie), s'adresser au maire de SAINT-FLORENTIN (Yonne) Tél. : 51.

■ Harmonie des Automobiles PEUGEOT-SOCHAUX recherche bons instrumentistes, préférence célibataires, jouant : clarinette - saxo-ténor, saxo-baryton, trompette, bugle, saxhorn basse ou baryton, contre-basse si b - clairon, tambour. Emploi usine et logement assurés. Ecrire à M. Zemp, Hôtel Peugeot N. 1 SOCHAUX. (Doubs).

■ L'Harmonie Municipale de Vichy serait susceptible de recruter bons musiciens et plus particulièrement flûte, hautbois, cor anglais, basson, petite clarinette, saxo-basse, basse et contre-basse Si bémol. Pour tous renseignements, s'adresser au directeur, M. André Relin, 54, Bd de l'Hôpital à VICHY (Allier).

■ Harmonie recherche menuisier et plombier bons musiciens pour emploi municipal. Ecr. Mairie de SARLAT (Dordogne) avec renseignements.

■ Emploi rédacteur en mairie, dans le cadre des emplois municipaux, est offert, région Nord, à personne susceptible de diriger une Harmonie Municipale. Ecr. au jour, avec références, sous le N° 438.

■ Emplois réservés à bons musiciens ouvriers spécialisés tous corps du bâtiment, veilleurs de nuit, chauffeurs poids lourds et transports en commun. Ecrire à M. Jean BERTRAND, directeur du Conservatoire, Cours Henri-IV, LA ROCHE-sur-YON - 85.

Musique Militaire

RECRUTEMENT DE MUSICIENS

■ La Musique de l'ex-10^e Région militaire a été consacrée le 1^{er} avril 1966 Musique de la 13^e Division Militaire. Cette Musique est en garnison à TOURS (I et L). Il est offert des emplois à tous instrumentistes (ayant satisfait à l'examen), désireux de contracter un engagement ou rengagement à la Musique. Possibilité d'envisager une carrière, de fréquenter les Conservatoires de TOURS ou PARIS. Ecr. au Chef de Musique Caserne Baraguay-d'Hilliers - TOURS - (37).

■ CHAMONIX - MONT-BLANC (Hte-Savoie), emploi état-civil à musicien Saxo ou Flûte. Ecr. à la mairie.

■ Harmonie, 200 km de Paris, ligne directe, pouvant procurer emplois dans différentes branches, recherche bons musiciens pour instruire les jeunes et assurer partie au pupitre. Préférence donnée à clarinettes - saxos. Faire offre au journal N° 439 qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Cherche à réintégrer administration, disponible actuel. 34 ans, profess. d'accordéon, ex-tuba solo d'une musique mil. PARIS 1953. Prix de trompette de province. Accessit trombone Paris 1953, Coupe Accordéon Paris 1957, Possib. cours particuliers. Ecr. j1 s/ N° 435 ou tél. 455.22-31 préf. 13 H. et 20 H. 30.

■ Chef de Musique. Capitaine, Membre définitif de la S.A.C.E.M., Lauréat International, recherche Direction Ecole de Musique, Harmonie, Orchestre Symphonique, Chorale. Ecr. j1 s/N° 436.

OCCASIONS

■ TUBA «COURTOIS» 6 pistons. Très bon état, Argenté. Ecr. ou tél. M. Georges VILLE - 42, Rue Lucien Sampaix - PARIS-X^e. Tél. : 206.63-93.

CARNET DU MOIS

NECROLOGIE

C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès de Mme Monpeurt, survenu après une longue et pénible maladie. Nous prions M. Monpeurt, son époux, secrétaire général de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, membre du Comité de la Confédération Musicale de France, de trouver ici l'expression de nos bien vives condoléances. En cette douloureuse circonstance, nous lui adressons toute notre sympathie, en souhaitant que notre témoignage lui apporte un adoucissement et un réconfort à son immense chagrin.

DISTINCTIONS

■ Dans le cadre de la direction générale des ARTS et LETTRES, une direction de la Musique vient d'être créée auprès du Ministère d'Etat chargé des Affaires Culturelles. Cette nouvelle direction a été confiée à M. Marcel LANDOWSKI qui vient, également, d'être élevé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous venons aussi d'apprendre la nomination de M. JACQUE-DUPONT au titre d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Avec tous les compliments de la CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE, que M. LANDOWSKI et M. JACQUE-DUPONT veuillent bien trouver ici nos plus vives félicitations.

DIVERS

■ Vends : saxo-alto Drouet, état neuf, et saxo-soprano Selmer, neuf, étui luxe. Ecrire journal sous numéro 437.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, M. F. P. LOUP, Roquefort-les-Pins, (Alpes-Maritimes).

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence Officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.83.37

VOUS PROPOSE :

- **CIRCUITS TOURISTIQUES INDIVIDUELS en autocar**
- La Hollande, 3 jours 290 F
- AUTRICHE, TYROL et DOLOMITE, 6 jours 466 F
- ROME et FLORENCE, 7 jours 470 F
- Les lacs de la SUISSE CENTRALE, 3 jours 255 F
- **LOCATIONS VACANCES :**
- Appartements et villas sur toute la Côte Méditerranéenne de l'Espagne, de Port-Bou à Malaga une sélection de 3.000 locations. Toutes démarches faites à Paris.
- Et... nos VOYAGES ORGANISES pour groupes

Fédérations Régionales

ALPES-MARITIMES

GRASSE

Fondée par M. de Cougny, sous les auspices de la municipalité, l'Ecole Municipale de Musique de Grasse a pris un départ foudroyant !

Une réussite étonnante reconfortante, a couronné l'initiative de M. F. de Cougny l'excellent chef de la Lyre Provençale, qui vient de créer dans notre ville une école municipale de musique.

La municipalité apporte son concours à cette école ayant comme objectif principal d'amener les jeunes à la connaissance et à l'amour de la musique, à leur enseigner le solfège, à les former musicalement.

Nul mieux que M. de Cougny, ex-saxophoniste à la musique de l'air à Paris, ex-soliste de la Radiodiffusion nationale, professeur de musique, n'était qualifié pour mener à bien cette louable entreprise. Mieux pour entreprendre, faire vivre et prospérer une école de musique.

Les résultats du début sont merveilleux. Plus de 180 élèves. De grandes espérances sont permises.

Les parents des élèves se sont réunis le 6 mars 1966 au local de l'école pour former l'association des parents d'élèves.

M. Schiff, adjoint au maire, auprès duquel se trouvaient MM. Bossy et Arnaud, conseillers municipaux, et après les souhaits de bienvenue aux nombreux parents, exposa le but de cette école.

CONCOURS D'EXCELLENCE 1966

DIMANCHE 23 OCTOBRE

TITRE DES MORCEAUX	ACTEURS	EDITEURS
PIANO		
SONATE N° 15 EN FA MAJEUR (1 ^{er} mouvement) (KOCHÉL - N° 533)	MOZART	Au choix ou Edition revue par Camille ST-SAENS chez DURAND
INVENTION A DEUX VOIX	J.-S. BACH	
VIOLON		
ETUDE (au choix du professeur)	KREUTZER	DURAND
SOLO DE CONCERTO EN RE MINEUR	Charles BROWN	COMBRE
VIOLON ALTO		
7 ^e CONCERTO (1 ^{er} solo), transcrit par GINOT	RODE	JOBERT
VIOLONCELLE		
SONATE ANCIENNE, transcrite par FEUILLARD	BLAINVILLE	DELRIEU
CONTREBASSE A CORDES		
ANDANTE DE LA SONATE	A. AMELLER	DURAND
CHANT		
a) LE TEMPS DES LILAS (toutes voix)	Ernest CHAUSSON	SALABERT
b) 1 ^{re} vocalise de force moyenne au choix du professeur - Revue par PAULET	PANOWSKA	JOBERT
c) Mélodie ou air classique au choix du professeur		
FLÛTE		
NOCTURNE et ALLEGRO SCHERZANDO	Ph. GAUBERT	ENOCH
HAUTBOIS		
FANTAISIE PASTORALE	Eugène BOZZA	LEDUC
CLARINETTE		
CONCERTO (révision de CAHUZAC) 1 ^{er} mouvement ALLEGRO	MOZART	BILLAUDOT
BASSON		
CONCERTO EN SI B (2 ^e et 3 ^e mouvements) ANDANTE et FINAL, révision DHERIN, avec cadence SAXO-ALTO	MOZART	BILLAUDOT
SAXO-ALTO		
DEUX PIECES	Féliçien FORET	DURAND
SAXO TENOR		
PRELUDE et DIVERTISSEMENT	CLERISSE	BILLAUDOT
COR		
CANTABILE et SCHERZO	F. LAMY	LEDUC
TROMPETTE		
FETE JOYEUSE	DALLIER	LEDUC
CORNET et BUGLE		
1 ^{er} SOLO	PARES	BILLAUDOT
TROMBONE		
PIECE EN MI B MINEUR	Guy ROPARTZ	LEDUC
TUBA		
BARCAROLLE et CHANSON BACHIQUE	J. SEMLER-COLLERY	LEDUC
ACCORDEON		
EQUINOXES, pièce symphonique	H. RAWSON	HOHNER
GUITARE		
MEDITERRANEE (les trois mouvements)	WORSCHESH	RENATO-DESLAURIER

ADRESSE DES EDITEURS

BILLAUDOT	14, rue de l'Écliquier, Paris-10 ^e .
COMBRE	24, boulevard Poissonnière, Paris-9 ^e .
DELRIEU	45, rue de la Victoire, Nice 061.
DURAND	4, place de la Madeleine, Paris-8 ^e .
ENOCH	27, boulevard des Italiens, Paris-2 ^e .
HOHNER	19, rue Van-Loe, Paris-16 ^e .
JOBERT	44, rue du Colisée, Paris-8 ^e .
LEDUC	175, rue Saint-Honoré, Paris-1 ^{er} .
RENATO-DESLAURIER	25, rue Michel-le-Comte, Paris-3 ^e .
SALABERT	22, rue Chauchat, Paris-9 ^e .

Société des Éditions PHILIPPO

EN VENTE AU

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière - PARIS (9^e)

CATALOGUE POUR HARMONIE ET BATTERIE-FANFARE

- de Jacques DEVOGEL :
- MARCHE DU CHAPITEAU (marche entraînant), pour harmonie.
- MARCHE ROCAMBOLESQUE.
- de Jacques DEVO :
- Pour batterie-fanfare (clairs, trompettes, cors, basses et percussion) :
- Enregistré sur disque UNIDISC, par la Batterie-Fanfare de la Musique de l'Air
- CUBA (samba brésilienne). N° EX 45.149 M
- DOLLY (fantaisie sur un rythme de twist). N° EX 45.149 M
- MAZURKA (mazurka) N° EX 45.147 M
- TROIKA (fantaisie). N° EX 45.165 M
- LA BOITEUSE (marche au tempo modéré). N° EX 45.155 M
- NELLY (fantaisie sur un rythme de twist). N° EX 45.155 M
- GALOPADE (galop). N° EX 45.204 M
- Pour fanfare de trompettes :
- Enregistré sur disque UNIDISC
- BADINAGE (fantaisie sur un rythme de cha-cha). N° EX 45.149 M
- NOUVELLE VAGUE (fantaisie sur un rythme de charleston). N° EX 45.149 M
- IL ETAIT UNE BERGERE N° EX 45.165 M
- MISTER-BOUM (marche humoristique).
- de L. FARFAX et F. JONATO :
- QUAND LE CIRQUE, pour harmonie.
- de Robert GOUTE,
- Tambour-Major de la Musique de l'Air :
- LES ESSARTS, marche (facile), pour batterie-fanfare (clairs, trompettes, cors, basses et percussion).
- GAI LURON (marche fantaisie), enregistré sur disque UNIDISC N° EX 45.204 M
- CLANDAMI, marche rythmée (facile), pour tambours et clairs.
- TAMBOUR BATTANT, marche (assez facile), pour clairs, cors, basses et percussion.
- de Guy LUYPAERTS :
- FRIFRELINE (fantaisie), pour batterie-fanfare, enregistré sur disque UNIDISC N° EX 45.204 M
- de Fr. PLATEAU :
- GLOIRE AU STADE, marche (facile), pour tambours, clairs et basses
- de Georges TERRE :
- L'ÉTINCELLE, marche (facile), pour tambours, clairs et basses.

M. F. de Cougny expliqua en termes clairs et nets sa manière de travailler et comment il envisage l'organisation des études, solfège, théorie, dictée musicale et instruments pour ces nombreux élèves.

M. de Cougny se met à la disposition des parents pour les renseignements et les guider en ce qui concerne l'éducation musicale de leurs enfants. Tous ces élèves, dit-il, du plus petits aux plus grands, il faut les maintenir, et pour ce, il faut les faire travailler pour obtenir un résultat rapide, et surtout les intéresser.

Dans l'immédiat, M. de Cougny, est tout seul à enseigner ce qui représente une tâche très difficile. Il a exprimé sa satisfaction de l'appui apporté par la municipalité et les parents des élèves.

Cette école qui prend de l'importance, sera réorganisée sous peu et des professeurs qualifiés seront présents pour l'enseignement des différents instruments.

M. Schiff, rendit un vibrant hommage à M. de Cougny, pour la belle œuvre qu'il a créée et l'action qu'il mène en faveur de l'école municipale de musique cette école qui manquait dans notre ville et qui était attendue par toute la population.

M. Bossy, remercia également M. de Cougny, pour son dévouement, le félicita pour cette tâche difficile, mais dont il est hautement qualifié.

Dans le giron de l'école de musique est créée une section musicale « Les Petites Majorettes des Grasse » et qui est composée uniquement par des petites filles, de 9 à 13 ans, élèves de l'école. Ces enfants apprendront également le solfège et recevront les instruments, des flûtes douces chromatiques, prochainement M. de Cougny compte défiler avec ces « Petites Majorettes » pour la première fois dans notre ville, à l'occasion de la prochaine fête du Jasmin le 31 juillet, ce qui sera certainement un travail énorme à accomplir pour leur apprendre la flûte, le tambour et surtout la manière de marcher pour bien défiler.

Après la formation du bureau provisoire de l'association, les parents se déclarant tous unanimes à soutenir M. de Cougny, pour la prospérité, de l'école, la séance fut levée.

En attendant, la Lyre Pianoise sous la direction de son chef M. de Cougny, donnera un grand concert pour son troisième anniversaire au plan de Grasse, avec la participation des chorales réunies du plan de Grasse, le Rouret, et Moutans-Sartoux. Parmi les auditeurs très nombreux, n'en doutons pas figureront aux premiers rangs les jeunes élèves de l'école municipale, de musique qui ambitionnent d'être incorporés, un jour, dans une formation instrumentale. Pour cela, il leur faut beaucoup travailler, il leur faut être assidu aux cours de M. de Cougny, il leur faut écouter les leçons de leur professeur et la réussite viendra. On ne saurait trop remercier M. de Cougny, du dévouement dont il fait preuve auprès de ses jeunes élèves de l'école de musique une école qu'il a créée et à laquelle il consacre avec son savoir, sa science musicale, le meilleur de lui-même.

Grasse à son école municipale de musique, son harmonie « La Lyre Pianoise ses petites majorettes », et M. de Cougny, vient également de créer la Batterie-Fanfare de Grasse, avec clairons, tambours, cors de chasse et trompettes de cavalerie.

l'essence même de cette musique l'accompagnement fut largement compte du style poétique propre à la pensée musicale de Grieg, incontestable chef de file de la musique nordique.

Sous les dehors d'un aimable divertissement, le Ballet des Heures de Ponchielli exige un travail assidu pour trouver une interprétation sans faille, comme le fut celle de l'harmonie.

La seconde partie du programme débuta par les Chasseresse, un extrait du ballet Sylvia de Delibes. Après l'ouverture Maritana de Wallace, le célèbre Menuet de Boccherini prouva qu'il jouit toujours d'une popularité jamais démentie, car cette musique n'a pas vieilli d'une ride en dépit de son âge. Et le Menuet de Paderewski, pour être moins connu que son prédécesseur au programme, n'en est pas moins un maître du genre.

Ensuite le public fut convié à

un Rendez-vous avec Offenbach, un nom qui est à lui seul tout un programme, depuis le fin coloris de la Barcarolle des Contes d'Hoffmann jusqu'au rythme entraînant de la Vie Parisienne. L'harmonie sut parfaitement rendre l'atmosphère tour à tour chatoyante et enjouée de cette musique qui n'a jamais cessé d'exercer une grande fascination.

Pour terminer, l'orchestre classique se métamorphosa en formation de jazz pour Histoire d'une Jam Session. Cette fantaisie de Darling déchâna les applaudissements nourris de l'auditoire qui se vit gratifié d'un supplément au programme, en l'occurrence la Marche de Radetzky. Et le président, M. Kim, empêché par la maladie, peut être pleinement rassuré et fier d'un nouveau succès que le Directeur, M. Eisenbeis, et les exécutants ont ajouté à une liste déjà bien fournie.

L. K.



BOUCHES-DU-RHONE

Avis de décès

La Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, accompagnée à sa dernière demeure, M. Jean Rouvière, fils de notre sympathique vice-président Louis Rouvière, décédé suite à une longue maladie.

La Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, et plus particulièrement son président, présentent à toute la famille leurs condoléances les plus sincères.

Tambourinaires de Santo-Estello

Le président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône est heureux de vous faire connaître qu'au cours d'une agréable réunion familiale, M. Faure, Maître d'Obre du Féubrige, qui représentait M. R. Gaborit, a remis la médaille d'honneur de la jeunesse et des Sports à MM. J. Freimont et D. Emery, vice-président directeur de la société.

A son tour et au nom du président fédéral P. Gontard, M. Freimont, devait décorer officiellement de la médaille de Mérite Folklorique, MM. F. Faure, secrétaire, médaille d'or; et J.B. Bourgue, trésorier, médaille de bronze.

Nos plus vives félicitations aux récipiendaires.

MARSEILLE

Très brillante prestation de l'Harmonie des Cheminots S.N.C.F. de Marseille à l'occasion d'une soirée musicale et artistique donnée le 25 mars 1966 au Théâtre Verdi.

Après avoir exécuté avec brio la Marche de la S.N.C.F. de Jane Mayrève, ses 80 musiciens enthousiasmèrent la nombreuse assistance par une rétrospective des airs particulièrement goûtés par le public depuis près d'un siècle, avec : L'Ouverture du Roi d'Ys de E. Lalo (sur transcription G. Parés) délicatement détaillé sous la conduite de M. F. Estellon, chef de la musique, avec le concours de M. Cos au cor, anglais et M. Patta à la clarinette en tant que solistes; La Bohème de Puccini (sur arrangement fantaisie de J. Bouchel), brillant de toutes ses facettes sous la direction de M. René Palun, directeur de la musique et les talentueux solistes qui sont MM. Pellat (Trombone) Courrial (Trompette) Roman (Baryton) et Delstrade (Tuba); Le Festival Charles Trénet (sur Pot-Pourri d'airs arrangés par L. Delbecq) et le Paso-Doble de Sinfonia en Flamenco (d'écriture moderne de J. Castillo) prirent un relief harmonique particulièrement

heureux sous la baguette de M. René Palun.

Ce programme, composé en fonction de sa suite (danse, poésie et comédie) fut très goûté par les auditeurs, d'autant plus que chaque exécution était précédée de la lecture d'un court texte de présentation permettant à tout averti non musical de saisir les beautés de l'oeuvre.

Outre nombre de personnalités S.N.C.F. et diverses, nous avons eu le plaisir de rencontrer le commandant Durand de la Musique Nationale de la Douane; MM. Boeuf et Graud de l'Harmonie des Tramways de Marseille, etc. etc... Tous nous confirmèrent dans notre sentiment quant à la haute valeur musicale de l'Harmonie des Cheminots S.N.C.F. de Marseille, et où nous avons remarqué la présence d'une dizaine de jeunes exécutants de moins de 18 ans, ce qui est réconfortant pour l'avenir musical en notre ville.

AUBAGNE

La musique municipale d'Aubagne donnait un concert public au kiosque de l'Esplanade. La phalange municipale était au grand complet puisqu'elle comportait près de 70 musiciens. Il faut dire qu'il s'agissait de la fête de notre musique puisque pendant toute la journée cette formation a passé des heures agréables.

Les nombreux spectateurs ont été unanimes pour dire que ce concert est le meilleur qui fut donné dans notre ville depuis de nombreuses années.

M. Henri Chabot, chef de musique, et M. Auguste Percivalle, le président, se sont vraiment surpassés en la circonstance. Il fallait faire honneur à M. Hyppolite Blanc, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, qui avait honoré cette manifestation de sa présence.

Nous avons eu la joie, indépendamment de nombreux morceaux très applaudis, d'entendre M. Giraud, baryton de l'Opéra qui a chanté « le rêve passe » et également la joie d'applaudir M. Marcel Bien, premier prix du Conservatoire de Paris, exécuté un solo pour cor et piston dans la variation : « Oh, belle montagne ».

Mais la surprise de ce concert public fut la première de la chorale municipale d'Aubagne qui, sous la direction de M. Henri Chabaud, a chanté « Enfants de tous pays » et « Honneur à l'école laïque ». Cette chorale a démontré de jeunes qualités. Dimanche prochain, à l'occasion

du congrès des A.I.L. dans notre ville, elle souhaitera la bienvenue aux congressistes mais aussi elle prépare le 10 juillet, journée du Festival de musique à Aubagne où elle défendra les couleurs de notre cité. En résumé, belle journée pour la musique de notre ville.

Au kiosque à musique de l'Esplanade de Gaulle, M. Andrée Chabaud a présenté hier matin la chorale municipale composée de quarante garçons et filles.

Cette chorale a interprété deux morceaux : « Les enfants de tous pays » et « Gloire à l'école laïque ».

De vifs applaudissements ont sanctionné cette première audition publique.

Notons que dimanche prochain, la chorale municipale ouvrira le 5ème congrès fédéral des Amis de l'Instruction Laïque qui tiendra ses assises au gymnase Jean Mermoz, par le merveilleux chant : « Gloire à l'école laïque ».

Bientôt la municipalité dotera cet ensemble très promoteur d'une tenue vestimentaire convenable et appropriée.

Première sortie excellente et suivie par quelque deux cent cinquante personnes.

Sous cette nouvelle baguette, ferme et précise, l'orchestre a donné

BRETAGNE ET ANJOU

Concours de la ville de Doue-la-Fontaine

GRAND PRIX DES MAISTRES DE LA ROSE PREMIERE ANNEE

Grand concours musical ouvert à tous les candidats jouant de la Trompette de Cavalerie (âge limite 50 ans).

Ce concours se déroulera dans la première quinzaine de juillet à Doue-la-Fontaine (Maine-et-Loire) la date exacte sera précisée en temps voulu.

Cette épreuve comporte : Un morceau imposé, Le Trompettulant, marche de cavalerie (partie de première trompette), de Michel Connesson aux Editions Gras, la Flèche, 72, (Rectificatif; le trompettulant ne pouvant être édité en temps voulu, c'est donc « La Catoirre » de F. Muteau (jusqu'au trio) qui le remplace, éditions Gras la Flèche. Deux sonneries tirées au sort, extraits des 12 sonneries des airs militaires anciens de L. Frudhomme aux éditions Martin à Mâcon S. et L. (ne pas tenir compte des Sonneries numéros 4 et 5); une lecture à vue comportant une vingtaine de mesures; le jury sera présidé par M. Albert Gossez, adjudant-chef trompette major de la Fanfare de la Garde Républicaine de Paris; le Grand prix des Maîtres de la Rose, sera doté d'une somme de 500 F. en espèces; le lauréat désigné par le jury, recevra immédiatement son prix des mains de M. Jean Begault, maire de Doue-la-Fontaine et président des Maîtres de la Rose; les inscriptions ou renseignements doivent parvenir avant le premier juillet dernier délai à M. le Directeur des Maîtres de la Rose boîte postale 11, Doue-la-Fontaine (Maine-et-Loire 49).

en première partie : L'Ouverture de Semiramis, de Rossini; la première suite de Masques et Bergamasques, de G. Fauré; Siegfried-Idyl, de R. Wagner.

Ces trois chefs-d'oeuvre, d'inspiration si diverse, ont été traduits avec beaucoup de justesse et de brio par l'orchestre, attentif aux intentions de son chef, et l'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements.

La deuxième partie du concert était consacrée à Mozart et les trois mouvements de la Symphonie numéro 40, en sol mineur du Maître de Salzbourg ont été rendus avec tout le soin et la cohésion nécessaires par les musiciens conduits par leur chef Jean Aynaud à qui nous souhaitons beaucoup de succès à la tête de cette vaillante phalange.

Mlle Eliane Roubaud présentait le programme de ce concert avec talent et sa gentillesse coutumière.

Parmi l'auditoire choisi, venu encourager les Musiciens de l'O.S.M. et leur chef, nous avons noté la présence de personnalités de la S.N.C.F. : M. Obriot, ingénieur en chef, représentant M. Marthelot, directeur de la Région Méditerranéenne; M. Jay, ingénieur en chef et M. Vieuille, ingénieur principal, chef des services sociaux, M. Nicy, président administratif de l'U.A.I.C.F. à Marseille, représentant M. Caulet, président régional, empêché.

En conclusion de ce concert, nous félicitons sans réserve tous les animateurs de ce groupement, dirigeants et musiciens, qui, autour de leur président, M. Joffroy, poursuivent, avec bonheur d'ailleurs, la tâche si difficile de diffuser la bonne musique rendue ainsi, à notre humble avis plus vivante que les enregistrements, si irréprochables soient-ils. C'est dans ce sens qu'il convient d'encourager vivement tous les groupements d'amateurs dont le dévouement à l'ART est entier et désintéressé.

BRIOUDE

L'assemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales de la région de Brioude s'est tenue le 3 avril. Presque toutes les sociétés fédérées avaient tenu à se faire représenter.

Après l'ouverture de la séance par le président M. Tissandier, lecture a été faite des rapports moral et financier. Ensuite M. Pothier directeur de l'Harmonie de Brioude et de l'école de musique a fait le compte-rendu du Congrès d'hiver de la confédération auquel il avait assisté.

La parole a été donnée ensuite aux représentants de la société l'Echo de l'Allagnon qui organise cette année le festival de musique. De nombreuses questions ont été étudiées et traitées à ce sujet. Ce festival sera une réussite, de nombreuses sociétés de la Fédération et de celles du « Centre » ont donné leur adhésion. Souhaitons que le beau temps soit de la partie, il est vrai que le 19 juin est une date bien choisie.

L'Harmonie des Enfants de Brioude a posé sa candidature pour le festival 1968, fête du centenaire de la fondation de la société sous sa dénomination actuelle.

Peut-être verrons-nous quelques sollicité l'organisation du festival 1967? ce serait avec plaisir que toutes les sociétés répondraient à son appel. Quelques questions secondaires ont encore été débattues et tranchées, et après un vote à l'unanimité pour approuver le voeu de la Fédération du Nord relatif au classement annuel des sociétés la séance a été levée. Tous les délégués ont exprimé leur satisfaction pour cette journée de travail consacrée au bien de la musique populaire.

JOBERT

Editeur de Musique
44, rue du Colisée, PARIS-8^e
359-26-82

HARMONIE

DEBUSSY	Clair de Lune, transc. Weiss - matériel, conducteur	9,00
	Danse, transc. Semler-Collery - matériel, conducteur	33,00
	Marche Ecossaïse, transc. Semler-Collery - matériel, conducteur	33,00
	Sarabande, transc. Semler-Collery - matériel, conducteur	16,50
MARESCOTTI	Aubade, transc. Lucien Mora (en location)	

INSTRUMENTS A VENT

Serge NIGG	Concerto pour flûte et orchestre à cordes - réduction pour flûte et piano	13,00
André CASANOVA	Capriccio pour hautbois et orchestre de chambre - réduction pour hautbois et piano	16,00
André MARESCOTTI	Giboulées, pour basson et orchestre - réduction pour basson et piano	6,50

Transcriptions

DEBUSSY	Clair de Lune : existe pour flûte, clarinette, saxophone avec accompagnement de piano	5,00
MASSENET	Mélodie-Elegie des Erinnyes : existe pour flûte, hautbois, cor anglais, saxophone, avec accompagnement de piano	2,20

Le catalogue général, qui vient de paraître, est envoyé sur simple demande

ALSACE MUSIQUE

Grand concert de l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg du 20 mars 1966 au Palais des Fêtes

Le grand concert de printemps présenté par l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg a obtenu le vif succès que l'on sait prévoir un éventail de morceaux choisis allant du classique rigoureux à la fantaisie la plus débridée. Et le bon renom de cette harmonie, dirigée magistralement par M. Alphonse Eisenbeis, professeur retraité du Conservatoire de Strasbourg, est toujours garant d'un public aussi nombreux qu'enthousiaste.

Le programme débuta par Sigurd Jorsalfar, une marche solennelle de Grieg, typique du style de ce maître. L'Ouverture Romantique, du compositeur alsacien G. Riff, fit ressortir les remarquables qualités d'harmonie de son auteur. L'ensemble en fit une exécution transcendante sous la conduite d'un chef qui sut mettre en valeur cette belle page.

Dans Scène et Air de Louise di Montford de Bergson, M. Gontier, clarinette-solo, fit une fois de plus étalage de son étonnante perfection technique au service d'une grande musicalité, deux éléments qui ont toujours fait et feront toujours les bons interprètes. Ce fut ensuite le Chanson de Solvège, point culminant et de la suite Fernand, et du lyrisme dont est empreinte toute la musique de Grieg et auquel n'échappe même pas la Danse Arabe de la même suite M. v. Kessler, saxophone-solo, sut trouver la fine sensibilité qui est

CENTRE

VICHY

Dimanche 24 avril, à 10 heures.
Réunion du Conseil d'Administration de la F.M.C.

Le conseil d'administration de la Fédération Musicale du Centre s'est réuni à l'hôtel de ville, de Vichy, siège social de la Fédération, sous la présidence de M. Henri Martinet, président de la Fédération, conseiller général de la Nièvre, entouré des membres du bureau : M. André Relin, secrétaire général ; M. Wégi, secrétaire général adjoint ; Mlle Besson, trésorière générale, et M. Delgouffre, trésorier général adjoint.

M. Henri Hugonnet, trésorier général de la Confédération Musicale de France, ainsi que les délégués de six départements composant la Fédération Musicale du Centre (Allier, Cantal, Corrèze, Creuse, Nièvre et Puy-de-Dôme) assistaient également à cette réunion au cours de laquelle a été mis au point l'organisation de la fête fédérale et du grand festival-concours de musique qui aura lieu à Gannat, les 28, 29 et 30 mai, de même qu'a été élaboré l'ordre du jour du congrès annuel de la Fédération Musicale du Centre qui se tiendra également à Gannat, le lundi 30 mai, à 9 h., à l'hôtel de ville.

Vingt-neuf sociétés de musique ont décidé de leur participation à cette importante manifestation musicale. Ce sont les suivantes :

- Harmonie Lorraine-Escout (musique d'honneur).
- Harmonie Municipale de Montluçon.
- Union Musicale de Durtal (Maine-et-Loire).
- Harmonie de Saint-Julien-de-Concelles (Loire-Atlantique).
- Harmonie de Tulle.
- Batterie-Fanfare de Tulle.
- Lyre d'Ussel.
- Fanfare de Beilenaves.
- Le Réveil Bourboulais de la Bourboule.
- Fanfare de Charroux.
- La Vigilante de Châtel-Guyon.
- Harmonie Municipale d'Issoire.
- Harmonie de Saint-Pourçain-sur-Sioule.
- Fanfare du Donjon.
- Chorale des Petits Chanteurs de Brive.
- Harmonie de Saint-Germain-des-Fossés.
- Union Musicale de Domérat.
- Fanfare de Vic-le-Comte.
- Société Philharmonique de La Charité-sur-Loire.
- Harmonie de Bourg-Lastic.
- Les Enfants de la Dore de Puy-Guilhaume.
- Société Musicale de Jenzat.
- Fanfare Lyrique de Saint-Émyr-sur-Durole.
- Union Musicale d'Arfeuilles.
- Fanfare Municipale de Maringues.
- MM. Hugonnet et Relin ont mis le Conseil au courant des préparatifs du concours des fanfares européennes, organisé à Vichy les 20, 21 et 22 mai, par le comité des fêtes, sous l'égide de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique qui tiendra d'ailleurs son congrès à cette occasion.

Différentes questions ont été également examinées, notamment en ce qui concerne :

- L'organisation et les programmes des examens d'élèves.
- La création d'Unions départementales au sein de la Fédération.
- La fête départementale de la Creuse qui aura lieu à Aubusson, le 17 juillet.
- Le stage d'élèves franco-allemands qui a eu lieu à Versailles, du 6 au 13 avril auquel ont participé cinq élèves de notre Fédération.
- Les instructions relatives au classement des sociétés, au protocole d'organisation des diverses manifestations organisées dans la Fédération, aux récompenses et aux assurances.
- Au début de la réunion, M. Henri Martinet, après avoir présenté les excuses des délégués absents, a fait l'éloge de M. Pierre Ducoussou, président d'honneur de la Fédération, récemment décédé, et a fait observer une minute de silence à sa mémoire.

A. R.

CHEFS DE MUSIQUE

pour vos FANIONS
ECUSSONS - BRASSARDS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
mâtier suisse

Les Brodeurs Réunis

84, rue des Archives, PARIS-3^e
C.C.P. 76132 - Tél. ARC. 62.50
Se recommander du journal

MOULINS

Harmonie Municipale
« Lyre Moullinoise »

Orchestre Symphonique
de l'école de musique

Concert du 23 avril, à 21 h.

L'Harmonie municipale, « La Lyre Moullinoise », s'est acquise depuis longtemps une réputation méritée. Elle jouit d'une grande popularité auprès de nos concitoyens qui ont pour elle un attachement qui s'affirme avec les années. Aussi l'auditoire était-il particulièrement nombreux, samedi soir, pour entendre le concert qu'elle donnait au théâtre, avec la participation de l'orchestre symphonique de l'école de musique, sous la direction de M. Emile Fosse.

De nombreuses personnalités assistaient à l'audition. Nous avons noté la présence de M. Pilgot, maire de Moullins ; M. Vassalo, secrétaire général de l'Allier ; le colonel Héral, commandant la subdivision militaire ; le chef d'escadron Baritel, commandant la gendarmerie de l'Allier ; M. Lapébie, directeur de l'Action sociale ; M. de Fournoux, archiviste départemental ; M. Maurice, secrétaire général de la mairie, etc.

Le programme, judicieusement,

présenté par M. Joyeux, de Vichy était composé comme suit :

1ère partie. — ORCHESTRE SYM-
PHONIQUE de l'école municipale de
musique : SYMPHONIE DES JOU-
ETS (J. Haydn) ; LE PETIT SYM-
PHONISTE (Quignard) ; « Petite
Pastorale », « Prélude », « Danse po-
pulaire Bretonne » ; DANSE DES
VIOLONS (F. Jeanjean)

2ème partie. — HARMONIE MUNI-
CIPALE : (MUSIQUE SLAVE)
SYMPHONIE DU NOUVEAU MON-
DE (A. Dvorak) : « Largo », « Fi-
nal » ; HUIT CHANTS POPULAIRES
RUSSES (A. Liadov) : « Chant Re-
ligieux », « Chant de Noël », « Com-
plainte », « Chant Comique », « Lé-
gende des Oiseaux », « Berceuse »,
« Ronde », « Chœur dansé » ; LA
GRANDE PAQUE RUSSE (Rimsky-
Korsakoff), trombone solo : M.
Claude Burlat ; AUVERGNE (F.
Ducoussou), pas redoublé avec tam-
bours, clairons et trompettes.

Ce concert permit d'apprécier le sens musical profond, la maîtrise des exécutants dans l'interprétation d'oeuvres souvent difficiles qui demandaient tant une sûreté de technique qu'une compréhension intime de l'esprit qui les inspira. Les musiciens de l'Harmonie municipale et de l'orchestre symphonique de l'école de musique ont, une fois de plus, apporté la preuve qu'ils possédaient l'une et l'autre.

Monsieur Fosse dirigeait avec son habituelle maîtrise : son style nerveux, passionné ou subtil suivant les démarches de la composition et les applaudissements qui crépitaient à différentes reprises s'adressaient, sans s'y tromper, au maître de qualité qui, par sa haute valeur technique et le labeur acharné qu'il fournit, sait obtenir de si brillants résultats. Quel réconfort, ce spectacle de tout jeunes gens tenant déjà si sérieusement leur place à l'orchestre, réjouissant, eux-aussi, le fruit de leurs efforts !

Les ovations répétées faites en fin de concert aux musiciens et à leur chef montrent combien le public appréciait cette audition qui sera retransmise par l'O.R.T.F.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Assemblée générale
de la Fédération des Sociétés
Musicales
de Champagne et Meuse

Le 24 avril, à Epernay, s'est tenue l'assemblée générale de la Fédération, sous la présidence de M. Raymond Bigotte, entouré de MM. Jantzy, président adjoint-trésorier ; Fernand Bouché, vice président délégué ; Laforgue, vice président ; Beaum, Michel Bigotte, Farré, Gamonne, Iselin, Mme Servel, MM. Thouvenin, Jubréaux Vezet, M. Legros représentait la S.A.C.E.M. 50 sociétés étaient représentées.

Après une allocution bienvenue de M. Bigotte, les douze points de l'ordre du jour furent discutés et commentés. Les rapports de chacun des services furent adoptés à l'unanimité, et leurs titulaires félicités par le Président. Les commissaires aux comptes se déclarant d'accord et s'associant aux félicitations du Président.

A signaler spécialement :

Un appel de M. Jantzy demandant aux sociétés de bien peser la responsabilité de leurs comités, en cas de non assurance dans les diverses branches (accident, incendies, dommages aux instruments, etc...) Il cite à l'appui de ses dires plusieurs exemples qui ont été fort onéreux pour les non assurés.

Une décision de l'assemblée concernant l'unification de la caisse de secours avec la caisse de la fédération, le Président en profite pour remercier, en passant, les sociétés d'Epernay, principalement, qui ont été jusqu'ici les plus généreuses.

La fixation de la cotisation à 2.000 F. (anciens) ce qui permettra d'aider mieux les organisateurs de festivals de musique.

La suppression du bulletin, dont le coût est trop onéreux, et son remplacement par des circulaires.

L'effectif annoncé par M. Jantzy qui est actuellement de 92 sociétés à jour de leurs cotisations. A ce sujet, il fait un appel pressant pour que soit hâtée l'envoi de la cotisation.

A ce moment, M. le sénateur-maire d'Epernay, M. Roger Menu fait son entrée, et après d'aimables paroles, et remerciements du président, prend place à la table des délibérations, salué par de respectueux applaudissements.

M. René Dricot, premier adjoint au maire devait également rejoindre les congressistes quelques instants plus tard.

Aux questions diverses, plusieurs interventions dont celles très écoutées des chefs de musique de Stenay, de Commercy, etc..., du président consistant à organiser tout à la fois des examens fédéraux, plus accessibles, et des examens confédéraux, pour les classes supérieures. Il en est ainsi décidé. Le nouveau règlement sera adressé à toutes les sociétés.

M. Vezet signale que le chef de fanfare du premier B.C.P. dont il donne l'adresse accepterait des appels jouant le clairon et le tambour.

M. Fournier fait de même pour l'incorporation à la musique de Rennes, dont son fils est chef.

M. Bigotte informe l'assemblée que l'Harmonie du troisième canton organise un festival de musique à Reims, le 22 mai.

Après annonce des démissions de MM. Marest, Entremont et Kling, il est procédé au renouvellement du comité directeur, des vice-présidents d'arrondissement, ce qui est fait, à la demande du président, à mains levées et à l'unanimité.

Sur la proposition de M. Bertaux, chef du Groupe Lyrique de Reims, M. Gillain est élu. Sur la proposition de M. Thouvenin, président de l'Union Chorale de Reims, Mme Soufflet, de Reims, est également élue membre du comité.

Assemblée générale de 1967 : elle aura lieu à Commercy, celle de 1968 à Vitry-le-François.

Au chapitre des récompenses M. Bouché demande où en est la Confédération au sujet des différents degrés de la médaille officielle des musiciens. Réponse de MM. Bigotte et Jantzy : problème agité chaque fois et toujours pas résolu.

M. Legros de la S.A.C.E.M. enfin, donne toutes explications, en réponse aux questions posées et distribué fort aimablement des opuscules à chaque société.

M. le sénateur-maire, en clôturant la discussion, dans une brève mais sympathique allocution, remercie les congressistes d'avoir bien voulu venir jusqu'à Epernay, tenir leurs assises annuelles, en se déclarant fier de les accueillir à l'hôtel de Ville. Une salve d'applaudissements ponctue la péroraison de M. Menu.

A 11 h. 30 le président lève la séance, qui est suivie d'un vin d'honneur offert par M.R.J. de Vogüé, président d'honneur, auquel M. Bigotte exprime sa vive reconnaissance.

A 12 h. 30 les congressistes se retrouvaient en un déjeuner.

A l'heure des tonats, après quelques paroles aimables M. Bigotte pria M. Dricot de bien vouloir s'entretenir avec l'assistance, ce qu'il fit en exprimant son plaisir de se retrouver dans ce milieu musical

qu'il connaissait et appréciait bien. Il apprécia, dit-il, les efforts de la Fédération dans ses efforts d'union et de servir, en se déclarant prêt à l'aider dans sa tâche.

Après leurs applaudissements nourris, les congressistes se rendent à la Maison Moët et Chandon où les attendait une bien sympathique réception qui terminait la journée.

Chargé par M.R.J. de Vogüé de bien vouloir le représenter, M. Fernand Bouché, très brièvement, exprima le plaisir qu'il avait eu d'organiser cette journée, qui prenait fin dans cette maison, où ses ancêtres et lui ont vécu depuis la fondation de la firme, et s'exclamant de ne pas prononcer un discours, engagea les assistants à lever leurs verres à la prospérité de la maison qui les accueillait si amicalement, de la Fédération des Sociétés Musicales de Champagne et Meuse, et à la santé de M.R.J. de Vogüé, son président d'honneur.

Le président Bigotte remercia et félicita M. Fernand Bouché, pour la parfaite organisation de cette journée, en demandant un ban en sa faveur.

C'est sous les applaudissements et le verre en mains que devait se terminer cette journée, placée sous le signe de la Musique, dont les congressistes garderont, ont-ils dit, un très agréable souvenir.

Associé à la 114^e audition de la Philharmonique de Champagne

Le corps de musique de Pully-Lausanne a été l'objet d'une brillante réception à l'Hôtel de Ville.

C'est le 17 avril qu'eut lieu au Théâtre Municipal, l'audition de gala annuelle de la Société Philharmonique de Champagne.

Ce brillant corps de musique venu de Pully-Lausanne, et que la Philharmonique avait invité, à la fois pour renouer les liens d'amitié qui unissent les deux sociétés et aussi — initiative des plus heureuses, pour l'associer à l'audition de gala.

Parés de ritulants et seyants uniformes, les musiciens suisses ont mis le pied sur le sol sparnacien à 9 h. 58, conduits par M. le Dr Paschou, président du Conseil communal de Pully ; M. Wullemmin, président d'honneur ; Mme Trépey, député ; M. Besson, ancien député et maire ; M. Jean Balissat, professeur-compositeur.

Après un premier défilé musical, la fanfare faisait halte au Jardin de l'Hôtel de Ville où elle était accueillie par M. Roger Menu sénateur-maire ; M. Roger Mouret, sous-préfet d'Epernay ; Mme Vaxelaire, MM. Dricot, Lebarbier, Janisson, adjoints au maire, Ch. de Malgret, président du Comité artistique de la Philharmonique ; M. de Vogüé, président actif ; Fernand Bouché, administrateur général ; Abel Médard, directeur du C.I.V.C. ; René Guillaume, membre du Comité Artistique ; René Fournier, directeur de la Philharmonique, etc...

Groupés autour du monument aux morts des deux guerres, le corps de musique suisse exécuta successivement la « Marsellaise », et un morceau de circonstance, puis la toute charmante cantinière de la société, Mlle Annelise Leresche, vint fleurir la stèle sacrée d'une très jolte gerbe d'oeillettes, apportées de Suisse. C'est au grand salon de l'Hôtel de Ville qu'eut lieu, quelques instants plus tard, la réception.

M. Roger Menu, sénateur-maire, souhaita la bienvenue à ses hôtes en des termes délicats. Il souligna particulièrement combien la ville d'Epernay était heureuse et fière de les recevoir, il eut également un

mot très aimable à l'adresse de chacun des dirigeants suisses, puis il se plut à faire un élogieux historique du corps de musique de Pully.

Plaçant cette visite sous le signe de l'amitié entre les deux nations, M. Roger Menu invita ses hôtes à lever leur flûte à la prospérité des deux pays, ainsi qu'au succès des deux sociétés musicales.

Dans sa réponse M. le Dr Paschou s'attacha à souligner les marques qui caractérisent particulièrement les deux villes amies : sa cralle et son prestigieux Champagne pour Epernay, ses vertes vallées et son vieux manoir pour Pully il eut également une pensée émue pour les héros qui sont tombés sur le sol champenois durant les deux guerres.

Au nom de tout son groupe, il remercia chaleureusement la municipalité sparnacienne pour l'accueil aussi spontané dont ses compatriotes et lui-même étaient l'objet.

Et tandis que les applaudissements répercutaient, la gracieuse cantinière remit de fort jolis cadeaux au maire de la Ville.

Tous les visiteurs surent apprécier comme il convient la flûte de Champagne pétillante qui leur était offerte, et avant le déjeuner, les musiciens devaient encore fleurir et se recueillir devant le monument des Martyrs de la Résistance.

L'après-midi fut en partie consacrée à la visite des caves de la Maison Mercier, ainsi qu'aux divers sites de la Cité et des environs. Enfin, en soirée, un grand concert était prévu à l'Auditorium du Jard.

D'ores et déjà, disons que la Fanfare de Pully-Lausanne a conquis la sympathie de la population sparnacienne.

Ce fut à l'Auditorium du Jard, où la Fanfare d'Excellence de Pully-Lausanne exécuta le programme éclectique, sous la direction de son éminent chef M. Jean Balissat. Nos musiciens furent chaleureusement applaudis pour leur parfaite tenue et la précision de leurs exécutions. A l'issue du concert, musiciens et invités furent reçus à la Maison du Champagne qu'ils admirèrent fort, M. Abel Médard, en termes élogieux, félicita de grand coeur tout les Membres, auxquels il souhaita un très bon séjour, puis il leva son verre à l'amitié Franco-Suisse.

M. le docteur médecin Paschoud, président du Conseil communal de Pully, répondant à M. Médard, dit tout le plaisir qu'il avait eu d'accompagner la fanfare de Pully, dans ce magnifique voyage. Il célébra les beautés de la nature champenoise qu'il avait vivement admiré au cours de l'éclaircie de l'après-midi, grâce à MM. Fernand et Jean Bouché, et en remerciant le Comité Interprofessionnel et son distingué directeur, leva son verre, lui aussi, à l'amitié franco-suisse.

Le lendemain dimanche, nos amis helvétiques se rendirent, à 10 h., aux établissements Moët et Chandon, où après une visite très détaillée des caves, eut lieu une réception offerte par M.R.J. de Vogüé, président de la Philharmonique, lequel dans une allocution humoristique dont il a le secret, célébra à son tour l'amitié qui unit depuis si longtemps les deux pays, puis il leva son verre à la prospérité du corps de musique de Pully-Lausanne. M. le président Paschoud, très touché de l'accueil réservé à ses compatriotes, se fit leur interprète pour remercier vivement le président de Vogüé. Le corps de musique, quant à lui, ne pouvait mieux exprimer ses remerciements qu'en exécutant une brillante marche ce qu'ils firent stoïquement, sous une pluie battante.



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : 18, RUE DE LA FONTAINE AU-ROU, PARIS 11^e, TEL. : 823-69-74

TOULOUSE PYRÉNÉES (318 m.)

MOIS DE JUIN 1966 - 2^e trimestre 1966

« BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY »

(Tous les lundis, de 20 h. 30 à 21 h.)

6 JUIN : (Programme non diffusé le 9 mai 1966)

Deauville, polka pour clarinette (soliste : A. Médous), A. Corbin - J. Jacob ; Echos des Vosges, schottisch, X... ; Ile verte, mazurka, X... ; Reine du bal, valse, Alf. Bériot ; Le singe vert, quadrille, O. Metra - Wittmann.

13 juin :

Cypris, polka pour cornet (soliste : A. Calvayrac), A.-J. Petit ; Mini, schottisch, Jean Briet ; Badinage, mazurka pour clarinette (soliste : A. Médous), L. Moissac ; Hymne à l'amour, valse, Fr. Popy ; Rangée de perles, quadrille, H. Gagnaire.

20 juin :

Paillettes d'argent, polka pour clarinette (soliste : A. Médous), Fabius Bressy ; Les gorges du Drapp, schottisch, F. Damian ; Gala ombrages, mazurka pour cornet (soliste : A. Calvayrac), Albert Adroit ; Sympathie, valse, F. Romain ; Le banquet de Figaro, quadrille, Banquetteau.

27 juin :

Polka de la belle époque (solistes : A. Calvayrac - A. Philibert), M. Delgouffre ; L'étoile du berger, schottisch, M. Cairanne ; Les charmes de la vertu, mazurka (trombone solo : Michel Culasso) E. Marsal ; Guétiary, fandango, Ch. Garcia ; Les lanciers, quadrille anglais, O. Metra.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

La Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort est en deuil

Au dessert prirent successivement la parole, M.R.J. de Vogüé, qui remit tout le plaisir qu'il avait eu à recevoir les personnalités et les musiciens suisses. Il les salua et en conséquence de l'amitié qui unissait désormais la Philharmonique et le Corps de Musique, remit à Mme Trépey, à M. Paschoud, et à M. Goger Fache l'insigne de la Société Philharmonique.

MM. Paschoud, puis M. Fache répondirent à ce geste aimable par une vibrante allocution et levèrent leur verre en l'honneur de la Philharmonique de Champagne.

M. Wullemain, président d'honneur, rendit hommage à M. Roger Pache, ce dernier souligna le succès des deux journées organisées à l'intention du Corps de Musique, en remercia les animateurs MM. Fernand et Jean Bouché, auxquels il remit un magnifique souvenir, ainsi que M. Fournier auquel il fit cadeau, pour la Philharmonique, de l'oeuvre de Guillaume Tell.

Mais il fallait se hâter, abrégé les discours, et à 15 h. 30, très exactement, au Théâtre, M. Fournier monta au pupitre de direction. La Philharmonique exécuta successivement : Ramuntcho de Gabriel Pierné, Finlandia, de Sibélius; West Side Story de Bernstein, Danse Macabre de Saint-Saëns, ces quatre oeuvres en première audition. L'Arlésienne termina la présentation de la Philharmonique avec l'intermezzo, le Mennet, et la brillante Farandole. Signalons que les solistes MM. Jean Bouché, Jean-Michel, et Michel Fain, furent vivement applaudis, ainsi qu'une charmante jeune fille tout de rose vêtue, Mlle Annie Bouché qui présenta chaque oeuvre avec une diction impeccable.

Une minute de silence, puis ce fut l'exécution par la Philharmonique de l'Hymne Suisse écouté religieusement.

En seconde partie le Corps de Musique de Fully-Lausanne présentait les oeuvres suivantes : Burgfaren de Jaggi, Musique pour un feu d'Artifice royal de Haendel, Harlem Madows de Meindert Boeke, Sévilla de Anklín, Cornet Carillon, avec les trois remarquables trompettistes François Faucherre, Denys Duret, Jean-Pierre Chaer, de Bingé. My fair Lady de Loewe, Casac, de Anklín, et The Fall est de la fait, de Sousa, et termina par La Marseillaise enlevée magistralement.

Comme chaque année, ce fut ensuite le grand vin d'honneur officiel, où plus de 300 personnes se pressèrent.

M. de Vogüé prit tout d'abord la parole, et exprima, avec chaleur, ses remerciements sincères aux chefs, aux musiciens des deux phalanges, eut un mot aimable pour les éminentes personnalités suisses et françaises présentes et à l'audition et au vin d'honneur qui se déroulait, regretta bien vivement l'absence de M. Foret, et termina par le vibrant espoir de retrouver fraternellement unis à Fully, les membres de la Philharmonique et du Corps de Musique.

M. le président Paschoud répondit en renouvelant l'assurance de l'immense plaisir que ses compatriotes et lui, avaient eu de se rendre à Epernay, remercia avec émotion le président R.J. de Vogüé de l'honneur qu'il lui avait fait en lui conférant l'insigne officiel de la Philharmonique, qu'il portera avec fierté dans toutes les grandes occasions.

M. Robert Blot, dit ensuite sa satisfaction d'avoir assisté à une très belle audition et à une émulation profitable entre les deux sociétés amies qu'il félicita de tout coeur.

Pour terminer M. le sénateur-maire d'Epernay renouvela l'espoir que de la ville d'Epernay était fière, et le Corps de Musique traient de succès en succès. Puis il leva son verre à la fraternelle amitié de la Suisse et de la France.

Tous ces discours que nous nous excusons de ne pouvoir relater in extenso furent ovationnés, et après les adieux et les au-revoir, les manifestations des 16 et 17 avril prirent fin, non sans que l'administrateur général et le secrétaire général eurent accompagné jusqu'à leur montée dans le train, nos hôtes suisses, enchantés et ravis.

Le mercredi 6 avril dernier, avait lieu, en l'église Sacré-Coeur à Besançon, les funérailles de M. Henri Debrosse.

Ce remarquable musicien, artiste consciencieux, a mis sa vie entière, au service de l'Art musical, lui consacrant son temps, son activité, son savoir.

Il a mené à bien toutes les tâches qu'il a entreprises : comme compositeur de musique, où plusieurs de ses oeuvres ont eu un certain retentissement, bien au-delà des frontières régionales.

Comme pédagogue, puisque, professeur au Conservatoire national de musique de Besançon, où il a formé de nombreux et très brillants élèves.

Comme instrumentiste, où il a appartenu aux plus grandes formations symphoniques et à l'Orchestre du Théâtre.

Comme chef d'orchestre, où à la tête des harmonies célèbres du

canton Nord et la Municipale, il a glané tous les lauriers dans les concours nationaux et internationaux.

Comme administrateur, où, membre du Bureau fédéral, il participa à toutes les réunions, ses conseils judicieux étant toujours très opportuns et fort bien accueillis.

M. Debrosse était titulaire des plus flatteuses distinctions (dont la légion d'honneur).

De nombreuses personnalités assistèrent aux obsèques : M. Villette, directeur du Conservatoire national de Besançon; M. Pochon, vice-président de la Fédération Musicale; Richard Clapolino, secrétaire général et directeur du Conservatoire de Belfort; de nombreux présidents et directeurs de sociétés musicales, etc. M. Vriez, empêché, s'était fait excuser.

En termes émus, M. Camil Pochon, fit l'éloge funèbre du défunt. Que ce dernier repose en paix; à la famille, nous présentons nos sentiments de vive sympathie et les condoléances émus du Monde Musical de la Région et de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.

Conservatoire, il dirigea à Lyon l'Orchestre des Célestins. Il composa plus de 300 oeuvres, témoignage de sa fécondité et de sa verve primosautière. Son écriture est claire et nuancée avec beaucoup de sentimentalité.

A propos de l'Andante, quatrième Symphonie de Mendelssohn compositeur charmant et fortuné, je livre au lecteur les réflexions faites précédemment sur l'interprétation de la Habanera. L'abondance très aisée de l'auteur, pleine de fantaisie et de grâce, n'allège cependant pas quelques difficultés d'interprétation par une harmonie.

De Franz Lehar, qui ne connaît pas La Veuve Joyeuse ? l'exécution en fut bonne et la fantaisie communicative livra, pour l'entracte, dont il sera reparlé plus loin, des esprits conquis à la fois par la musique et l'ambiance chaude d'amis retrouvés dans l'élégante et lumineuse salle parisienne.

Au cours de la deuxième partie, de M. Kotelbey, nous eûmes le plaisir d'entendre dans le Jardin d'un Monastère. C'est un chant inépuisable toujours écouté avec plaisir, on y apprécie le calme à peine troublé par le chant des oiseaux. Les choeurs d'hommes nous parvenaient comme sortis d'une lointaine chapelle. C'était de jolies voix qui nous permirent d'évoquer les colonnades des cloîtres qu'en touristes, nous sommes heureux de visiter lors de promenades de vacances.

Avec La Valse de l'Empereur de John Strauss, roi de la valse, l'auditoire est pris sous le charme de l'originalité mélodique et de l'incomparable instinct rythmique qui n'éloigne pas de lui la tendresse passionnée et la fougue. Reynaldo Hahn disait de l'auteur, qu'il fut sans le savoir peut-être, un consolateur de l'humanité. L'exécution de la Valse de l'Empereur fut très bonne et l'on sentait l'auditoire parfaitement repris par un rythme qui fit danser, au moins, toute l'Europe.

Vinrent ensuite Les Compagnons du large, cinq hommes qui se conquirent dans les camps de prisonniers, qui se donnèrent la tâche d'apporter à leurs camarades derrière les barbelés un peu de la joie que tous les coeurs sensibles trouvent dans les chansons. Ils nous communiquèrent en cette soirée leur plaisir de vivre en présentant leur répertoire puisé dans le folklore des gens de la mer. Les applaudissements du public ne leur furent pas ménagés et lorsqu'ils lui proposèrent de les aider à rythmer leur dernière chanson, toutes les mains de la salle couvrirent, au temps fort de la mesure, le son de leur accordéon d'accompagnement.

My Fair Lady, de Frédéric Loewe, la célèbre fantaisie de la comédie musicale américaine fut exécutée d'une manière parfaite. Le rythme en fut très apprécié et l'interprétation des musiciens de l'Harmonie a permis de montrer qu'une partie de la musique moderne pouvait entrer avec succès dans des répertoires de musiciens qui se réclament d'un certain classicisme de tradition.

Au début de l'entracte, M. Godde, président d'honneur de l'Harmonie, remit sous de chaleureux applaudissements 17 médailles de la Confédération Musicale de France, et M. Ledieu, au nom de M. Mollion, remit sous des applaudissements aussi nourris, 4 diplômes de l'U.A.I.C.F.

Beaucoup, pour ne pas dire tous les musiciens méritent aussi l'honneur fait à leurs camarades. Mais certains ont déjà reçu les mêmes récompenses, d'autres les recevront prochainement. C'est ainsi que parmi les grands anciens, le président actuel que je suis, tient à rendre un hommage particulier à M. Flore qui fut lui-même président, ainsi qu'à MM. Denis et Neubert qui, après le départ de notre doyen M. Chiron, toujours piliers solides de l'Harmonie, constituent encore un des plus beaux exemples de fidélité.

M. Chochod, clarinette soliste du grand orchestre de l'U.A.I.C.F. va prendre, dès maintenant, avec M. Marolleau, une grande part à la direction de la Société. Nous voudrions que des jeunes, déjà musiciens ou non, encore étrangers, conscients de notre désir de maintien et de rénovation, viennent à nous pour combler les vides laissés par le départ des vétérans.

Après cette belle soirée, en remerciant nos membres honoraires et nos amis, nous leur demandons toujours de nous aider de leur foi en l'avenir. Qu'ils fassent con-

naître autour d'eux la joie que pourraient trouver ces jeunes dans l'étude de la musique et dans leur adhésion à une formation qui souhaite, dans vingt ans, fêter un premier centenaire.

Robert COUOT.

Orchestre d'Accordéons de Paris

L'Orchestre d'Accordéons de Paris, fidèle à son idéal « Faire aimer et apprécier l'accordéon » connaît toujours une très importante activité.

Au cours de la saison d'été 1965, de nombreuses auditions publiques ont été données sous la direction d'Etienne Lorin : 7 mai, Paris, Square d'Anvers; 14 mai, Maison de l'O.R.T.F., finale régionale de la Coupe de France radiophonique de l'accordéon 1965; 16 mai, fête populaire du quatrième arrondissement et gala de la Société d'Encouragement au Progrès Salle de la Mutualité; 21 mai, parc des Buttes-Chaumont; 23 mai, kermesse de la Philharmonie à Chatenay-Malabry; 7 juin, foire commerciale de Compiègne; 20 juin, Congrès départemental des oeuvres laïques à Fontainebleau; 24 juin, parc de Joinville-le-Pont; 27 juin, fête de Joinville-le-Pont.

Le concert du dimanche 13 mai donné à l'occasion de la distribution des récompenses de la Saison d'encouragement au Progrès a permis à l'accordéon de se présenter devant un auditoire de choix : M. Messmer, ministre des Armées; MM. les membres des Missions Paul-Emile Victor; M. Albert Decaris, membre de l'Institut; M. André Laurent-Eynac, ancien ministre; M. Roland Dorval, président de l'Académie Goncourt; M. le docteur Gaston Surjou, président de l'Association, etc.

Le programme suivant était présenté par Etienne Lorin : Ouverture de l'Enlèvement au Sérail, de W. A. Mozart; Dans les Steppes de l'Asie Centrale, de A. Borodine; Sur la Route d'Et. Lortz; Gardas de V. Monti; La danse du Pen de Falie; La Ravane pour une Infante, de J. J. de Ravel, et la Farandole de l'Harmonie de G. Bizet.

Ces publicités habituelles des concerts symphoniques étaient accompagnées de certaines répétitions, une audition d'accordéon à 2 et 4 voix, toujours et fut un véritable triomphe aux yeux de nos amis et de nos directeurs. L'accordéon nous donna la possibilité d'orchestration pour avoir permis d'être et instrumentiste était capable de créer une émotion musicale.

Depuis le mois d'octobre l'activité de cette société ne s'est pas ralentie et participant à la Coupe de France radiophonique de l'accordéon 1966 organisée par Maurice Denoux à l'O.R.T.F., l'Orchestre d'Accordéons de Paris a remporté la Coupe de France des grands ensembles avec un premier prix et s'est classé deuxième dans les petits ensembles.

En 1966, le 21 janvier participation à la « Soirée de l'Accordéon » donnée dans la salle de Théâtre de la Maison de l'O.R.T.F.

Le 27 février, concert annuel à la salle des fêtes de Charenton sous le patronage de M. A. Ehrmann, président de la C.M.P. et sous la présidence de M. Vincent Gambau, compositeur, membre des jurys du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, vice-président du Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale.

Pierre-Marcel Ondher, président de l'Association des amis de la musique de genre et de fantaisie, présentait le programme suivant : Par l'Orchestre; Le Cavalier Fantôme, de Jean Médinger (première audition); Paysages de France de Georges Aubanel (première audition); La Chanson des Harlores, de Pierre Chevey; L'Ouverture pour ensemble d'accordéons d'Arthur Hoërre (première audition); la Danse macabre, de Camille Saint-Saëns; La Vallée de la Croise (extraits) (première audition); de Paul Fievet; par le Distour; Contrastes d'Hector Rawson (première audition); Diversissement-Jazz de Claude Thomain; Toccata festive de Vincent Gambau (première audition); et la Bourrée Fantastique, d'Emmanuel Chabrier (première audition).

La plupart de ces oeuvres étaient transcrites par Etienne Lorin pour son ensemble.

Cette audition d'une très grande qualité permit à notre public d'apprécier les progrès constants de cette société.

On remarquait dans l'assistance : M. le docteur Guérin, maire de Charenton; Mme Roger Seiller, présidente des établissements Paul Bouscher; MM. Rawson, Aubanel, Hoërre, J.C.L. Fievet, Camia, René Marteau, compositeurs, etc.

Le 23 avril, la Télévision Française nous présentait dans l'émission « Sur un air d'Accordéon » d'André Laborie et Henri-Jacques Dupuy; Annie Cordy, Boby La-

ILE-DE-FRANCE

Le quatre-vingtième anniversaire de l'Harmonie Parisienne des Chemins de Fer de l'Ouest

Dans le numéro spécial de janvier-février 1966, « Arts Cheminots » annonçait le concert donné par l'Harmonie Parisienne des Chemins de Fer de l'Ouest à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire. Ce concert a eu lieu salle Gaveau, à Paris, le 12 mars dernier.

M. Stein, directeur de la Région Ouest de la S.N.C.F., accompagné de Mme Stein, présidait la soirée.

Nous avons été heureux aussi de la présence de M. Tréde, ingénieur général de la S.N.C.F., chef du Service de la Voie, et Mme. M. Duran, ingénieur en chef honoraire, ancien président d'honneur de l'Harmonie et Mme. M. Godde, ingénieur en chef attaché à la Direction, et président d'honneur de l'Harmonie; M. Landeau, ingénieur en chef honoraire et Mme. M. Devaux, ingénieur principal H.C. de la Région du Sud-Ouest et Mme.

Parmi les personnalités de l'U.A.I.C.F., M. Ledieu, vice-président, représentait M. Mollion, président-général, qui poursuit sa convalescence dans le Midi, et qui avait tenu, par un télégramme reçu à l'heure du concert, à manifester les regrets de son absence. M. Laune, ingénieur principal H.C. président du Comité régional Ouest, et Mme. M. Ollivier, président de l'orchestre à pieuvre, et Mme. M. Desrumeaux, directeur de l'Harmonie du Sud-Ouest et président de la Commission nationale de Musique de l'U.A.I.C.F.; M. Perrin, secrétaire général administratif et Mme.

Parmi les personnalités du monde musical, M. Brun, président de la Fédération des Sociétés musicales de Paris et de Seine-et-Oise, représentant le président général; M. Marcel Ondher, producteur de l'O.R.T.F.; M. Citanova, compositeur; Mme Germain-Chellet, de l'Opéra-Comique; M. Ponsard, pianiste; MM. Lucien Manche et Marcel Cocheux, chefs d'orchestres; M. José Bruys, musicologue renommé; M. Georges Descamps et d'autres musiciens solistes de la Garde Républicaine.

D'autres personnalités liées à notre Maison par des sentiments d'amitié avaient également tenu à être présentes, parmi lesquelles le général de corps d'armée Franchi et Mme, l'ingénieur général de l'Air Bas et Mme; Maître Douarre, avocat à la Cour d'Appel de Paris et très distingué président de plusieurs sociétés musicales et folklo-

riques de France, bien connu dans les milieux culturels parisiens, et Mme, etc...

Et puis les nombreuses lettres d'excuses reçues nous ont permis de ne pas douter de l'intérêt suscité par ce concert. Nous remercions ici ces personnalités absentes que d'autres obligations retenaient par ailleurs.

Les exécutants avaient pris place sur la scène de la salle Gaveau avec, au pupitre, M. Pierre Marolleau, directeur de l'Harmonie, M. Allibert, du Théâtre National de l'Odéon, fut l'aimable présentateur de la soirée. Il retraça un bref historique de la société depuis 1885 jusqu'à nos jours, puis enchaîna sur un exposé de la partie musicale proprement dite.

Ensuite, ce fut le concert. Tout d'abord : La Marche Hongroise, dont l'auteur Berlioz, le génial et instinctif dauphinois, fut, pour les siens, docteur manqué. Devons-nous rappeler que sa vie sentimentale fut une catastrophe ? Dans sa musique, peut de coeur, c'est le mouvement qui domine, et la Marche Hongroise de la Damnation de Faust, composée en 1846, en est un bel exemple. A l'époque, le silence se fit autour de l'oeuvre. Nous dirons pourtant que nous sommes heureux de sa résurrection et que tous ont apprécié sa très bonne exécution.

Charles Gounod, considéré comme le centre d'une certaine mélodicité, concrétise le tempérament musical bien français. C'est dans le style national rénové qu'il compose des chefs-d'oeuvre dont Mireille excellentement exécutée ce soir nous transporte en Provence. Cette oeuvre évocatrice est d'une belle sensibilité, sans lourdeur et d'une loyale expression. Nous avons fait un voyage rapide au pays du soleil et du folklore à la fois percuteur et délicat.

La Habanera, d'Emmanuel Chabrier, fut exécutée d'une manière telle qu'il est prudent de laisser à chaque auditeur son appréciation personnelle.

Les Esquisses Provençales, de Francis Popy (1874-1928) permirent aux solistes de clarinette et de hautbois, de charmer l'auditoire par leurs sonorités délicates et colorées.

Je crois utile, au passage, de dire quelques mots de l'auteur connu dans les milieux musicaux mais, moins connu du public. Ce fut dans la région lyonnaise, où il est né, qu'il vécut la plus grande partie de sa carrière musicale. Après avoir à Paris, suivi les cours du

LEBLANC
70 RUE DES RIGOLES, PARIS XX
LA MARQUE DES ARTISTES

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
FABRICATION - OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
Fournisseur
de la Garde Républicaine

pointe, Etienne Lorin et l'orchestre d'harmonies de Paris.

Auditions publiques pour la Saison 1966: 23 avril et 12 mai, Folie du Tréport; 6 mai, square Maurice-Gardette; 26 mai, Buttes-Chaumont; 23 juin, parc Montsouris. La sortie annuelle de la Pentecôte aura lieu à Etoux dans l'Aisne.

C'est avec plaisir que nous signalons l'Opérette Ouah, Ouah, animée par Bourvil et Annie Cordy et qui vient de terminer une brillante carrière à l'Alhambra de Paris pour aller jouer en province à partir du premier octobre 1966.

Précisons que la musique de ce divertissement est de Gaby Wagenheim et Etienne Lorin.

Animateur infatigable d'une belle société, vivante et dynamique Etienne Lorin a vu récompenser ses beaux efforts et son attachement au développement de la musique par les distinctions suivantes en 1965: médaille d'argent du Mérite Civique; médaille de vermeil de la Société d'Encouragement au progrès; médaille de vermeil de la Ville de Paris.

La belle activité d'Etienne Lorin au sein du Comité de la Fédération et de sa société, prouve que la cause de la musique n'est pas perdue là où agissent ceux, qui comme lui, sont convaincus de leur bonne cause.

C'est en effet grâce à eux que la Musique retrouvera un bel essor: Courage donc, persévérance et bravo à ces animateurs dont notre camarade Etienne Lorin,

Colonel CHAROLLAIS.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Harmonie l'Alliance Musicale

Cette société, fondée en 1884, a donné le 27 mars, au Théâtre Municipal sa Matinée de Gala annuelle, publique et gratuite, offerte à ses membres bienfaiteurs et honoraires et à la population, présidée par M. Faissie, maire et conseiller général, assisté de plusieurs adjoints et conseillers municipaux.

Sous la direction de son dévoué chef M. Henri Talbert, l'Harmonie, composée d'une cinquantaine de musiciens, fit une excellente exécution du programme suivant du plus haut intérêt: Marche des Volontaires Belges (Gasin), Sur un Marché Persan (Ketelbey), Ouverture de la Guzza Ladra (Rossini) La Feria suite espagnole, (Lacôme) Scènes pittoresques (en 4 parties), (Massenet).

La deuxième partie comportait une présentation de danses classiques par de jeunes ballerines initiées à l'art de la danse par Mme Bessonnet et, pour terminer, une partie théâtrale en un acte « Feu la Mère de Madame » de G. Feydeau interprétée avec talent par la troupe de Corbell de l'union intellectuelle et artistique des cheminots français.

Cette matinée a remporté le plus grand succès devant un public nombreux qui manifesta par des applaudissements nourris et enthousiastes sa profonde satisfaction pour les diverses présentations du programme.

A l'ouverture de la séance, M. Jean Mége, président de l'Harmonie, exprima la joie que la société, la plus ancienne de Villeneuve, avec ses 82 ans d'existence, ressentait à voir un grand nombre d'auditeurs assister à cette matinée et s'adressant à M. le maire, le remercia d'avoir bien voulu présider cette manifestation artistique donnant ainsi la preuve d'intérêt qu'il porte à notre groupement et à l'art musical.

Il exprima également à M. Falbert, directeur toute sa reconnaissance pour son dévouement et les efforts continus qu'il déploie pour maintenir à un niveau élevé la Société à laquelle il appartient depuis 71 ans, dont 49 années de direction et cela malgré les difficultés rencontrées dans le recrutement de musiciens: les vides qui se produisent dans les rangs de l'Harmonie, provoqués par l'âge d'une grande partie des exécutants et par la maladie ne sont, en effet, plus comblés par les jeunes gens qui, actuellement, sont attirés par les instruments en vogue (guitare notamment) au détriment des instruments d'harmonie. M. Mége en profita pour lancer un appel aux musiciens de Villeneuve et des environs pour qu'ils viennent grossir les rangs de la société.

Les Anciens Musiciens du 46^e R.I. et l'anniversaire de Vauquois

Poursuivant toujours avec ferveur la grande route de la tradition, les anciens musiciens du 46^e R.I., se réunirent ce dimanche 6 mars dernier, 51^e anniversaire des combats de Vauquois en la caserne de Reully pour honorer leurs morts au champ d'honneur, en y associant le souvenir de tous leurs chers camarades disparus et pour tenir leur assemblée générale. Après les manifestations rituelles d'usage, ponctuées par les sonneries réglementaires exécutées par la batterie du 83^e R.I., notre distingué président Cayent-Desgrange salua, et remerciait devant les plaques commémoratives de nos morts, les hautes autorités militaires de Reully et les personnalités officielles présentes, parmi lesquelles l'on distinguait les représentants de nos grandes musiques: de la Garde Républicaine; de l'air; des Gardiens de la Paix; du 93^e R.I. et du 8^e R.I. Il n'omit point de saluer les anciens musiciens du 7^e R.I., nos frères toujours fidèles au rendez-vous. Puis ce fut la réception habituelle des dites autorités au Mes de Reully, suivie de l'assemblée générale. L'excellent repas traditionnel lui aussi, pris au Mes des officiers se déroula dans une atmosphère cordiale et musicale, réhaussée par la présence de

nos dévouées compagnes, épouses de nos camarades. Mais je voudrais aujourd'hui, établir un parallèle, émouvant certes, en évoquant, lui le souvenir d'un autre grand fait d'armes historique en lequel s'étaient déployés les ailes de la musique.

Il s'agit de cette bataille d'Hasting qui, en l'an 1066, dressait les français contre les anglais... Aujourd'hui, Français et Anglais, alliés et unis, s'apprennent à commémorer, ensemble le 9^e centenaire de cette bataille qui devait marquer profondément le destin de deux grands peuples.

Au Moyen Age, l'utilisation de la musique et des chants au combat, répondait à ce concept: qu'on peut effrayer l'adversaire avec le vacarme, les cris, le discord des instruments bruyants.

Mais nos chefs de guerre se rendirent compte que le vacarme effrayait également nos propres guerriers. Après cette constatation, l'emploi de la musique au combat, évolue.

Les rythmes devinrent plus mesurés, mieux cadencés, en des formules familières. Le chant remplaçant les cris, communique avec ses paroles appropriées, un surcroît de vaillance... ainsi que le sentiment encourageant, d'une discipline générale de l'effort au combat. A la bataille d'Hasting, ce sont surtout des chants religieux qui sont chantés sous la direction du célèbre « Barde Normand »: Taillefer; leur chef, chanteurs et musiciens, en tête des armées, dans la plaine, chantaient le « Domine Deus », le « Veni Creator », et leurs chansons de croisades alternant avec les musiciens qui, eux munis de trompettes de cors, d'oliphants jouaient leurs airs guerriers et certaines sonneries réglementaires, d'attaque ou de retraite. Ils animèrent ainsi un combat qui dégénéra en déroute pour l'ennemi.

« Taillefer » notre grand ancien, fut tué à la tête de ses musiciens. Quant à Vauquois, je laisserai parler notre cher camarade H.J. Hardouin, grand historien, de la grande guerre 14-18 récemment disparu et ancien officier du 46^e R.I. dans le tumulte, le bruit de la bataille, les musiciens du 46^e, debouts dans le chemin creux, jouaient sans désespérer et alternativement, malgré leurs pertes, la charge et l'hymne national. Ils électrisèrent les combattants qui montaient à l'assaut en chantant les strophes de Rouget de l'Isle! Ainsi Vauquois, comme sa soeur, Valmy, fut conquis aux accents de la Marseillaise. En tête des plaques de Reully sont gravés les noms du chef de musique Hinck et de son sous-chef, Lusinski. A leur côté, une citation à l'ordre de la 10^e D.I. sanctionne la courageuse conduite des musiciens du 46^e R.I. au combat de Vauquois.

Nos anciens il y a, parmi eux des survivants restent très attachés à ces grands et pieux souvenirs, perpétués au sein de leur amicale qui avive encore la présence en service de leur chère musique et de leur beau régiment à Berlin. Souvenirs qui honorent nos musiciens militaires dont les services rendus au combat, soit avec un instrument soit avec un brancard en mains, n'ont pas toujours été appréciés à leur juste valeur.

Mais espérons que, comme pour Hasting, un jour viendra qui réunira français et allemands dans l'union d'une commune commémoration.

Capitaine F. BOYER.

LE BOURGET

L'Avenir Musical du Bourget présenta le 5 mars 1966 son deuxième concert de la saison. Concert d'anniversaire puisque voici exactement 20 ans que cette brillante formation était remontée par M. Bonnard, son chef et directeur actuel.

M. Patin, président de cette formation, nous donna une rétrospective de l'activité musicale de ces vingt dernières années. Il laissa ensuite la place à M. Bonnard qui dirigea avec sa maîtrise habituelle différentes œuvres présentées et commentées par M. Jean Cabourg. Nous avons retenu La sélection des contes d'Hoffman, la grande valse O Paris, gal séjour, tirée de l'opérette les Cent Vierges de Lecocq, la première suite de l'Arlésienne et une fantaisie de Bruniau Tol et Mol pour clarinette et saxophone soprano dans laquelle nous avons été ravis d'entendre MM. Ducrocq père et fils. Puis M. Dardenne, directeur adjoint prit la baguette pour diriger une sélection moderne de l'opérette de Frédéric Loewe My Fair Lady.

Au cours de cette soirée des solistes se firent entendre: d'abord un duo de trombones par MM. Ferand et Fabre, premiers prix du Conservatoire supérieur de Paris qui interprétèrent brillamment une polka de Petit et le Duo de Badoguy. Ensuite M. Daniel Ducrocq qui présenta un quatuor de saxophones composé de lui-même au saxophone soprano, Tessioneau, saxophone ténor, Mathieu, saxophone alto Huygues, saxophone baryton, trois élèves de l'Ecole de musique de l'Avenir Musical. Cette formation interpréta une transcription d'œuvres de Beethoven.

En seconde partie le quintette Harmonia de Paris ensemble instrumental à vent, composé de MM. Gérard Schroeder, flûte, Pierre Dulhoste, hautbois, Jean Viau, clarinette, Jean Dardenne, cor et Yves Leceri, basson, tous membres de grandes formations parisiennes nous fit entendre le Petit nègre de Debussy, prélude et danse, en première audition de Desloges, et les Trois pièces brèves de Jacques Ibert.

Retenons cette date qui a apporté aux mélomanes une agréable soirée et soulignons aux Bourgetains de nombreux et belles soirées aussi bien réussies.

La soirée culturelle de la R.A.T.P.

Le 1er avril dernier, la direction de la R.A.T.P. convint son personnel à venir admirer un beau film en couleur présenté en la salle des répétitions de sa grande Harmonie, rue des Maraichers, siège de son Ecole d'Art et de Musique placée sous la haute autorité musicale de notre camarade G. Fossier. Ce film, aux couleurs attachantes dont la vedette était tenue par Fernandel était complété par l'audition, prise sur bande du dernier concert symphonique donné salle Pleyel par le grand orchestre de la R.A.T.P., le 25 mars dernier. Invité à cette remarquable présentation familiale par mon camarade G. Fossier, je suis heureux de pouvoir vous parler un peu de ce concert, auquel je n'aurais pu assister, et qui fut parait-il, remarquablement exécuté et présenté! une opinion générale confirmée par les exécutions recueillies sur bandes sonores, qui, elles, ne trompent pas! mon ami André Petiot vous en donnera d'ailleurs et ici-même un excellent compte-rendu, fort judicieusement détaillé. Une cordiale réception avait lieu, après cette intéressante présentation, dans la salle même des répétitions. Elle donnait encore une amicale occasion à notre grande firme nationale: la société Ricard, d'affirmer sa générosité envers les arts, et les artistes, et tout l'intérêt qu'elle porte à notre musique populaire, en nous offrant ses délicieux produits: Apéritifs ou digestifs, une véritable symphonie dégustative très appréciée dans tous les milieux littéraires et artistiques où l'on cultive le goût du beau, et du bon, et que nous présentait son aimable et cordial agent général: M. Vital Leroux.

O la douce émotion! qu'engendre une fine et amicale dégustation, après une agréable et familiale présentation.

Capitaine F. BOYER.

La soirée du Conservatoire Municipal du 12^e arrondissement

Cette belle « soirée », musicale et artistique, qui eut lieu ce 22 mars dernier, était consacrée à l'annuelle distribution des prix obtenus par les élèves du Conservatoire Municipal du 12^e arrondissement au concours de fin d'année d'études: 1964-65. Elle était présidée par notre distingué et bienveillant maire du 12^e arrondissement, M. André Darzacq, un grand nombre d'auditeurs, parents d'élèves et leurs amis, étaient venus pour assister à cette distribution des prix et récompenses, et pour entendre le fort beau programme élaboré par son dévoué directeur: M. Marcel Enot et présenté avec autorité par Madame Mireille Fleury-Enot.

Le programme, très artistique et substantiel, devait justifier de la haute qualité de l'excellent enseignement musical donné et des intéressants résultats obtenus. Les cours y sont assurés par des maîtres éminents et consacrés en leur art, dont Robert Bréard grand prix de Rome. Toutes les catégories instrumentales étaient représentées, qui interprétaient soit leur morceaux de concours, soit une œuvre capable de mettre en valeur leur jeune et déjà réel talent. Un ensemble d'accordéonistes un ensemble instrumental, un ensemble de clarinettes ajoutaient leur charme orchestral aux auditions individuelles. La classe de chant était mise en valeur par deux belles voix celles de Mlle Simone Simon et de M. Antoine di Girolamo, qui interprétèrent avec art la scène du premier acte de la Bohème, de Puccini. Ils étaient accompagnés au piano par Mme S. Doury, la talentueuse pianiste et professeur. L'ensemble des classes d'art dramatique se produisit en des scènes de malade imaginaire, de Molière. Mais la partie la plus séduisante et spectaculaire, fut la présentation de la classe de danse! réalisée par M. Gilbert Mayer, Mme Simone Garnier et M. Michel Lainer, tous attachés à nos grands théâtres nationaux de l'Opéra et de l'Opéra Comique. Ce merveilleux et juvénile ensemble chorégraphique, en tutu classique, réjouit non seulement nos oreilles par sa musicale présentation, mais surtout nos yeux! par sa délicate discipline chorégraphique son charme juvénile et sa souplesse gymnique, gracieuse et précise. Mlle Sylviane Lancel, la distinguée professeur de piano, rythmait avec précision toutes les danses mouvements d'ensemble et Soli. Les chaleureux applaudissements d'un auditoire charmé, très satisfait par la haute tenue d'un programme, de qualité qui soulignait la sérieuse valeur de l'enseignement réjouirent notre cher et distingué maire: A. Darzacq qui était entouré de Mme et M. Weber, inspecteur de l'Enseignement Musical et de nombreuses personnalités parisiennes. Au résumé une très belle et très encourageante démonstration d'art à l'actif de notre excellent conservatoire municipal et de son dévoué directeur-fondateur, M. Marcel Enot auquel il convient d'associer sa charmante épouse: Mme Mireille Fleury-Enot et pour son dynamisme artistique, remarquable et agissant.

Capitaine F. BOYER.

La Pinsonnière

Le groupe musical de la Pinsonnière est enfin régulièrement et légalement constitué (déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet du 22 mars 1966 JO. du 27-3-66). Les répétitions se suivent à un rythme accéléré au fond du pittoresque parc de M. Grout, à la Pinsonnière près de Montfort.

Plus nombreux chaque semaine, nos musiciens intéressés, encoura-

gés, surmenés même par un maître qu'ils affectionnent, viennent très régulièrement et joyeusement passer près de lui, des heures dont la longueur leur échappent, tant l'ambiance est amicale en cette pinsonnière.

Violoncellistes, violonistes, etc... y accourent de Paris, de Versailles, de Saint-Cyr.

Si ces lignes parviennent sous les yeux de musiciens intéressés, nous les prions de contacter M. Grout par lettre adressée à son domicile, la Pinsonnière par Montfort-l'Amaury (78) ou par téléphone (460 à Montfort-l'Amaury).

Le groupe musical de la Pinsonnière (musique de chambre) tiendra son assemblée générale constitutive le jeudi de l'ascension 19 mai à 10 h. 30, salle de la Korrigane, 40, avenue Pierre-Curie à Saint-Cyr l'Ecole.

A l'ordre du jour: Compte rendu d'activité du comité provisoire; élection du Comité définitif; élaboration d'un règlement intérieur; affaires diverses.

A l'issue de l'assemblée générale, un banquet réunira autour du Comité et des membres fondateurs, les adhérents et leurs amis.

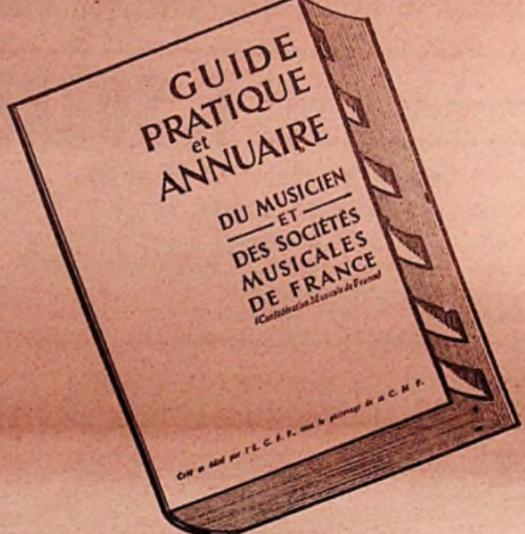
Toutes les personnes amies de la musique qui désiraient connaître notre groupement l'encourager, l'aider ou s'y associer peuvent prendre place à notre banquet (participation, 15 f.) Elles y seront reçues avec joie.

Qu'elles adressent leur demande d'inscription sans retard au président M. Chaumeron, 5, rue Danielle Casanova à Saint-Cyr-l'Ecole (78).

La présence des musiciens et représentants d'associations musicales est particulièrement souhaitée.

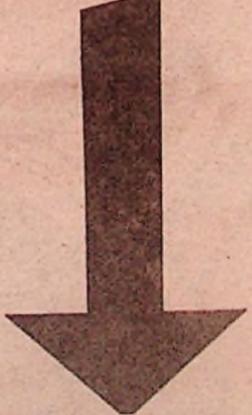
IRRÉVOCAblement

Le Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F. paraîtra au cours du quatrième trimestre 1966



ATTENTION!

le prix spécial de souscription à 25 francs est supprimé



Le prix de vente sera indiqué ultérieurement

INDRE-ET-LOIRE

TOURS

Concert de la Musique Municipale

Le concert de gala annuel donné au grand théâtre de Tours par la Musique Municipale sous la présidence de M. Royer, député-maire, connut un très net succès. Les applaudissements nourris témoignèrent à J.-J. Lesieur, qu'un nombreux public appréciait le travail qu'il imposait à ses musiciens.

Un brillant Jupiter montrait la valeur de la batterie. Successivement on eut le plaisir d'entendre : Le Capriccio Italien de Tchaikowsky, le Scherzo, et l'Intermezzo de Moussorgsky la Symphonie en si bémol majeur de Chausson. Trois anciens de la musique Municipale revenaient en solistes chevronnés, et le succès de ces artistes fut complet. Michel Lugue et Gilbert Moisan, de la Musique des Gardiens de la Paix, interprétèrent successivement les Variations pour hautbois et orchestre d'Harmonie et le concerto pour trombone et orchestre d'Harmonie de Rimsky Korsakov, ces deux arrangements inédits étant dus à leur chef D. Dondeyne. Robert Pasquet, professeur à l'école de Musique de Dôle se révélait brillant concertiste dans le concerto pour trompette de Joseph Haydn. Les rythmes entraînants des valse de Chevalier à la rose de R. Strauss terminèrent ce brillant concert.

Félicitons la Municipale et son valeureux chef de participer d'une façon aussi active et brillante aux nombreuses manifestations artistiques de la ville de Tours.

Musique des P.G.

Comme chaque année, le congrès annuel des prisonniers de guerre fut réhaussé par les exécutions de la musique P.G. C'est la cité préhistorique du grand Pressigny qui organisait cette journée le 17 avril dernier. Malgré une averse inopportune, les congressistes conduits par leur musique défilèrent en ville, et se recueillirent devant le monument aux morts. L'après-midi, une foule enthousiaste applaudit le concert dirigé par M. Monberger. Un programme de qualité était proposé au public Richilde, ouverture de G. Parès; la Marche du sacre de Meyerbeer; les Danses Hongroises de Brahms, et la célèbre valse l'or et l'argent. Accompagnée par l'harmonie, la batterie conduite magistralement par le tambour-major G. Bonnal donnait; la Marche Consulaire, la marche des zouaves, et terminait par le célèbre Prestige de R. Richard. Le barbelé et la Marsillaise clôturaient ce concert exécuté, rappelons-le, par une formation originale quant à son recrutement. La musique P.G. est composée d'anciens prisonniers et d'anciens combattants appartenant aux diverses sociétés de musique du département.



SUD-EST

VALENCE

La saison d'hiver de l'Orchestre Philharmonique

Les villes qui ont le privilège de posséder un orchestre symphonique complet se font de plus en plus rares; cela provient, dans certains cas, d'un manque de musiciens capables, dans d'autres cas, d'un chef compétent, et quelquefois, il n'y a ni l'un, ni l'autre.

Valence possède avec Kurt Spidel un chef de grande valeur et d'un talent incontesté et des musiciens de qualité qui font preuve d'un dévouement sans limites, puisqu'ils acceptent de répéter même le dimanche matin.

La conjugaison de ces éléments a permis depuis trois ans l'exécution de très belles œuvres classiques et la saison d'hiver qui vient de se terminer, a permis de constater la vitalité de cet orchestre.

Au premier programme (concert du 17 décembre, au théâtre) on relevait la belle mais difficile Ouverture d'Orchestrer, de Weber, exécutée avec la fougue romantique qui convenait à la Romance en fa, de Beethoven, qui mit en valeur les belles qualités du jeune violon solo de l'orchestre Guy Lepinasse.

Une suite de Peer-Gynt, de Grieg et trois airs chantés par l'excellente cantatrice Mme Marquer-Reinhold, terminèrent la première partie.

La seconde était dominée par la présence au programme de ce monument musical qu'est la cinquième symphonie, de Beethoven, qui soulève les applaudissements d'un public surpris et conquis.

Le 8 février, c'était une conférence-concert organisée en accord avec l'Union rationaliste; le conférencier M. Guy Fau ne se borna pas à établir une biographie de Schubert, il s'attacha, au contraire, à analyser le caractère, le tempérament, le talent de ce célèbre compositeur.

Les illustrations musicales étaient assurées par l'orchestre philharmonique qui donna plusieurs extraits de Rosamunde et la Cinquième symphonie de Schubert; par M. Guy Roman, pianiste, qui joua remarquablement l'Andante de la sonate pour piano, en si b majeur et par Mme Marquer-Reinhold qui détailla avec art et dans la langue originale, douze lieder particulièrement bien choisis.

Le troisième concert avait lieu le 11 mars et commençait par l'Ouverture de Russlan et Ludmilla, de Glinka, pleine de brio et de vie. Puis l'orchestre donnait une exécution précise et lumineuse de la Symphonie militaire de Haydn, si différente des autres.

Enfin, c'était Mozart qui terminait cette audition avec le concerto pour piano et orchestre en sol majeur, joué avec le concours de Mme Ginet Westphal, soliste des concerts Colonne.

Grâces soient rendues à Kurt Spidel et à ses musiciens, qui dans une époque où le matérialisme est tout puissant, savent par leur talent, et leur dévouement, conserver une étincelle d'art dans leur ville.

Deux concerts d'hiver de l'Harmonie Municipale

En dehors de son activité normale de la belle saison (concerts au kiosque, services officiels ou municipaux, etc) l'Harmonie Municipale opère en hiver un travail en profondeur couronné par des concerts au théâtre.

Les répétitions bien suivies permettent à l'éminent chef Kurt Spidel de monter des programmes de qualité constitués par des œuvres signées de grands compositeurs français et étrangers.

Le premier concert qui a eu lieu le 22 décembre 1965 débutait par la classique Ouverture de Titus, de W.A. Mozart, jouée dans le style qui convenait, ce qui n'est jamais

facile pour une harmonie; puis venait le Nocturne du songe d'une nuit d'été, de F. Mendelssohn, dans laquelle le cor solo Herbert Fix mettait en valeur sa belle sonorité.

L'Harmonie s'attaquait ensuite au Largo de la symphonie du nouveau monde de Dvorak, œuvre difficile qui demande de réelles qualités; Emile Chauvet détailla avec art la belle phrase confiée au cor anglais, reprise ensuite par la clarinette du talentueux Georges Duquesne.

Le ballet de Faust, de Gounod, (en sept parties) déroulait ses fastes sonores, tantôt en phrases languoureuses, tantôt en rythmes précés, tantôt enfin par le débâlement de tout l'orchestre dans la Bacchanale finale.

Et le concert se terminait par la belle Marche de Wienli de R. Wagner, dans laquelle les cuivres clairs sonnaient de toute leur puissance.

Cette audition était dirigée par le chef Kurt Spidel, dont la maîtrise et l'autorité ont amené l'Harmonie municipale à un degré élevé d'exécution.

Un deuxième concert avait lieu le jeudi 14 avril au théâtre, auquel assistaient MM. Faussemagne, préfet de la Drôme; Perdrix, maire de Valence; Pommlor, premier adjoint, etc...

Les auditeurs ont pu constater une fois de plus la belle qualité de ces auditions qui ne sont possibles qu'avec un long travail de répétitions.

C'était par l'Ouverture de Stradella, de Flotow, que commençait le programme, tant dans l'Andante, avec ses belles sonorités d'orgue, que dans l'Allegro gai et pimpant, les musiciens démontrèrent la mesure de leurs possibilités.

Une sélection sur l'opéra La Traviata de G. Verdi, nous ramenait à l'époque où le lyrique tenait une place importante dans la musique; les airs les plus connus de cet ouvrage furent interprétés par le clarinettiste Georges Duquesne et le tromboniste Serge Sasso, tous deux excellents.

Deux Mazurkas de F. Chopin, écrites pour le piano et transcrites pour Harmonie, apportaient la note romantique dans ce programme.

La première partie se terminait par une Suite d'orchestre de Dejanire de Camille Saint-Saëns: Les trois numéros qu'elle comporte: deux préludes et une marche de cortège, étaient parfaitement rendus.

C'était Kurt Spidel qui dirigeait cette première partie d'une baguette à la fois précise et souple.

La deuxième partie, conduite par le sous-chef Paul Blache, était formée de cinq marches militaires choisies pour représenter des pays différents: Angleterre, Italie, Allemagne, Amérique et France.

Ces marches permirent d'apprécier particulièrement le pupitre des trompettes, celui des trombones et la batterie; elles obtinrent un très gros succès et un bis dut être donné, démontrant que cette innovation était goûtée du public.

L'Harmonie Municipale de Valence, ne peut qu'être félicitée de chercher à maintenir dans sa ville une tradition de probité musicale et une qualité artistique que l'on rencontre malheureusement de moins en moins.

Union départementale de la Savoie

Le samedi 16 avril dernier, au cours d'une brillante réception à l'Hôtel de Ville de Chambéry, M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, et maire de Chambéry, a remis à M. Michel Lombard, directeur du Conservatoire National de Musique la haute distinction de chevalier dans l'Ordre National du Mérite, à Mlle Renée Dumas, professeur de piano au Conservatoire, et à M. Louis Bauer président du Cercle Philharmonique la distinction de chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres.

A ces trois éminents musiciens, la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie présentent leurs vives félicitations.

Journée du souvenir pour le Réveil Albertvillois Inauguration de la salle « Marcel - Staquet »

Le dimanche 3 avril 1966 fut une journée soennelle et chargée de souvenirs pour le Réveil Albertvillois à l'occasion de l'inauguration de la salle de répétitions dédiée à la mémoire du regretté fondateur de la société, M. Marcel Staquet. Ravi à l'affection des siens le 28 octobre 1964, M. Staquet, avait fondé le Réveil le 24 novembre 1961 et en fit très vite une brillante phalange musicale.

De nombreuses personnalités participèrent à cette manifestation du souvenir et l'on notait la présence de M. le Dr Mathias, conseiller-général, maire d'Albertville; M. Blan

co, maire d'Ugine; M. Adam, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est et président de l'Union des Sociétés Musicales de la Savoie; M. Césarri, secrétaire général de l'U.D. de Savoie et directeur de l'Harmonie Municipale d'Albertville; M. Sico, vice-président de l'Harmonie d'Albertville ainsi que les présidents et directeurs de sociétés musicales de toute la région.

Après la marche du Réveil Albertvillois et les sonneries exécutées par la batterie-fanfare au grand complet le petit-fils du disparu dévoila la plaque, volée aux couleurs de la Société.

M. Biguet, président du Réveil devait ensuite rappeler le souvenir M. Staquet qui, aux prises avec de multiples difficultés et avec beaucoup d'abnégation donna un élan nouveau à la société; et pourtant que de difficultés au départ, difficultés matérielles surtout, nous n'avions pas de salle de répétitions et là, je tiens à remercier les dirigeants de l'Avant-Garde qui ont bien voulu nous prêter deux jours par semaine leur salle d'entraînement. Soucis financiers: Les jeunes ayant répondu nombreux à notre appel, il leur fallait des instruments. C'est pourquoi la tâche du bureau fut des plus ardues. Cependant nous avons eu la chance extraordinaire de trouver un président qui s'appelait Marcel Staquet, qui malgré sa santé déjà précaire a mis au service de la société tout son dynamisme et sa compétence.

Ensuite M. Adam, prenait la parole pour excuser le président de la Fédération Musicale du Sud-Est M. Gabriel Rolando retenu à Lyon par des obligations impérieuses et qui, à son plus grand regret n'a pu assister à cette manifestation. Après avoir rappelé les brillantes qualités musicales de M. Staquet et du dévouement exemplaire que ce dernier ne cessa d'apporter dans toute la Tarantaise aux Sociétés Musicales M. Adam, devait conclure: A vous tous dirigeants et exécutants du Réveil Albertvillois, je vous demande de conserver l'esprit fédéral, de poursuivre votre mission par le travail pour assurer la pérennité de votre société.

Je vous demanderai de garder l'exemple de M. Marcel Staquet. Chaque fois que vous entrerez dans cette salle, regardez cette plaque et souvenez-vous que votre président fondateur n'a cessé de lutter pour la cause d'un art de savoir et d'amitié qui est celui de la musique.

En conclusion aux discours M. Mathias maire d'Albertville évoqua avec émotion l'amitié qui le liait avec Marcel Staquet et rendit également hommage à son épouse qui, jusqu'à la dernière minute ne cessa d'apporter à M. Staquet son aide.

SUD-OUEST

SUD-OUEST

Nécrologie

Nous avons appris avec peine le malheur qui a frappé M. Jean, directeur de l'Harmonie de Saint-Christoly-de-Blaye et M. Dubaroux, président de l'Harmonie d'Ychoux, qui ont perdu leur épouse et nous leur adressons, avec notre sympathie, nos très sincères condoléances.

Nous adressons nos vives condoléances à M. Jean Goulée, président du Groupement des sociétés musicales du Médoc, membre du bureau Fédéral, qui vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, décédée à Eysines et dont les obsèques ont eu lieu à Vendays le 23 avril.

C'est avec douleur que nous apprenons le décès de M. Lemoyne ancien directeur des Chœurs du Grand Théâtre de Bordeaux et chef d'orchestre de l'Orchestre Symphonique de Talence qui a succombé à la suite d'une grave opération. Nous adressons à Mme Lemoyne, à sa famille et aux musiciens de l'Orchestre Symphonique de Talence nos sincères condoléances.

Distinctions

M. Robert Capdeville trésorier général de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, président de l'Harmonie et de l'Estudiantina de Villeneuve-d'Ornon, vient de recevoir la médaille d'officier des Arts, Sciences et Lettres. Cette haute et rare distinction récompense le dévoué amateur de la cause musicale qu'est M. Capdeville et coïncide avec son rétablissement de la longue et grave maladie qui l'a tenu alité de longs mois. Ses nombreux amis se réjouiront de ce retour à la santé et de l'honneur qui lui est fait, ce dont nous le félicitons ici publiquement. M. Goussebatre adjoint au maire de Bordeaux ancien conseiller général, ancien vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, et président de l'Harmonie de la Bastide à Bordeaux, vient de recevoir la Légion d'Honneur au titre de Chevalier. Nous lui adressons nos très vifs compliments.

LES EXAMENS FEDERAUX

Les épreuves des examens fédéraux dont les dates sont actuellement fixées auront lieu ou ont eu lieu dans les centres pour toutes les divisions préparatoire, élémentaire et moyenne: Carbon-Blanc, 1er mai, aux écoles publiques; Bordeaux 5 juin, écoles de la rue Henri-IV; Villeneuve-sur-Lot, 5 mai, au siège de l'Accordéon-Club Villenavois; Coutras, 5 mai, aux écoles publi-

Instruments de Musique F. SUDRE

17, avenue Trudaine — PARIS-9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

NORD ET PAS-DE-CALAIS

L'Union Musicale de Meurchin

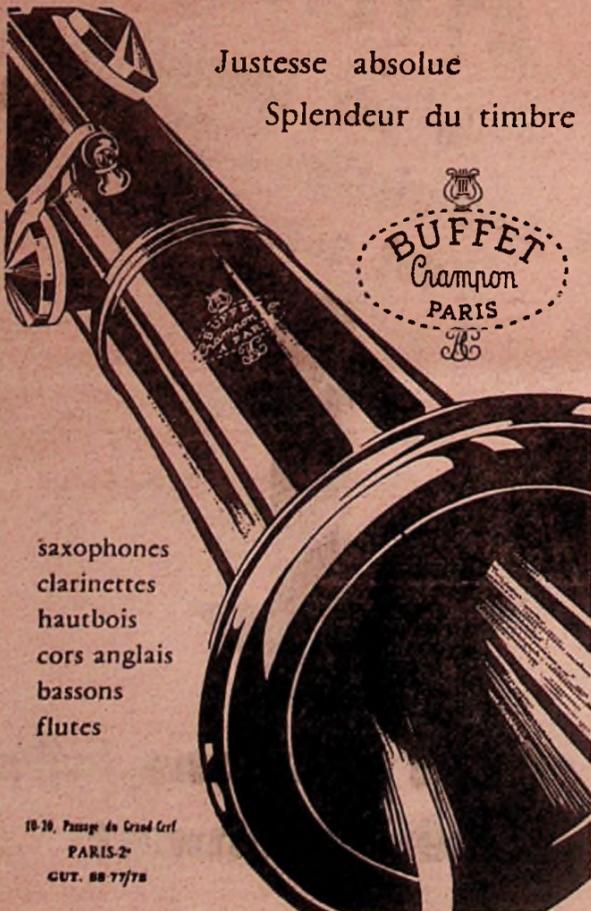
C'est dimanche 17 avril après-midi en la salle des fêtes que l'Union Musicale dirigée par M. Léonard Lescutier, a donné son concert annuel devant un nombreux public. Soigneusement préparé, ce concert fut magistralement interprété. L'Arlésienne, le Tannhäuser, Nérón, l'or et l'argent ravirent l'assistance.

Avant l'entracte, les diplômes obtenus par les jeunes élèves aux derniers examens fédéraux furent remis aux lauréats par MM. Alphonse Gouy, président de l'Union Musicale et Fernand Segard, maire.

Nous avons remarqué dans l'assistance de nombreuses personnalités dont Fernand Segard, maire et Mme

Sauvage, adjointe; de M. Pellemeulle, directeur honoraire de l'union musicale, ex-directeur de l'Harmonie Municipale de Lille premier prix international de Vichy; MM. Delengaigne et Bacrot, présidents d'honneur de l'Union Musicale, Augustin Lescouff président de l'U.S. O.M. et conseiller municipal; M. Favy Christian, président du club L.L. M. François Petit, directeur de l'école des garçons, M. Léon Davoine, receveur des postes et de nombreux conseillers municipaux et de plusieurs délégations de sociétés voisines.

Ce fut donc un très beau concert et à son issue, M. Alphonse Gouy, remercia l'assistance pour sa fidélité aux manifestations de l'Union Musicale.



Justesse absolue

Splendeur du timbre

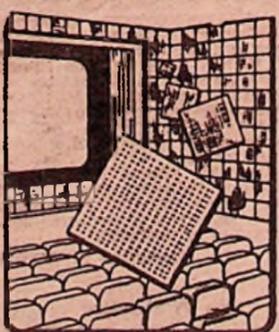


19-20, Passage du Grand Cerf PARIS-2^e CUT. 88-77/78

Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE » PHONELO



FIBROCIMENT DE POISSY
Salles d'exposition:
FRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone: 965-78-80.
PARIS, 18, rue Volney (2^e) - Téléphone: 073.65.74 et 073.69.12.
STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone: 32.31.34.

Pour vos cadeaux offrez un disque!

JEAN BENTABERRY

sur disque « TIVOLI » 45 tours 4 danses, style « Belle Epoque » (Franco: 10,50)

Commandes à:

R. COITEUX

21, rue Marcel-Pointeau ANGOULEME (Charente) (C. C. P. LIMOGES n° 521.59)

DOLNET

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

Ses derniers Modèles de
**SAXOPHONES
TROMPETTES
CLARINETTES
MATÉRIEL DE
JAZZ etc...**

Catalogue franco sur demande
Etablissement **DOLNET**
31, Rue de Rome - PARIS 8^e - (Usines à Mantès)

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un **SPECIALISTE**

UNIFORMES REGNARD

S. A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e
Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

NOUVELLES ÉDITIONS 1966

CHEVAIS - ABECEDAIRE MUSICAL

(1^{er} livre de l'élève). 2 cahiers, chacun . . . 3,40
Trois disques 17 cm, 33 tours en 1 pochette 31,74

Nouvelle édition refondue et enrichie
par **S. Sohét-Boulnois**,
Professeur d'Éducation Musicale
de la Ville de Paris.

Éléments originaux conservés. Exercices et nombreux chants nouveaux rendant la progression encore plus facile (le 2^e cahier comporte la « Marche des Jeunes » de Ch. Trénet).

CHEVAIS - SOLFÈGE SCOLAIRE

2 volumes, chacun : 6 F.

Révision du célèbre ouvrage utilisé à millions d'exemplaires par **A. Levallois**, Professeur d'Éducation Musicale de l'Université.

Nombreux chants nouveaux français et étrangers. Progression simplifiée et accélérée en vue des nécessités d'aujourd'hui.

Très **ABONDANTE ILLUSTRATION** en deux couleurs l'Abécédaire et du Solfège Scolaire signée **Georges Beuville**, dessinateur particulièrement apprécié des jeunes.

J. JAMIN - HISTOIRE de la MUSIQUE

Un livre de poche de 192 pages : 6,50 F.
75 pages d'illustrations - Index alphabétique
Index chronologique.

Une histoire de la Musique de grande diffusion
Très abondante **Iconographie** : portraits, instruments, opéras et ballets dans les plus récentes présentations

Format, prix, présentation, qualités pratiques en font un matériel pédagogique par excellence et un guide agréable pour l'amateur.

**Complément indispensable des Solfèges
ne comportant pas d'Histoire de la Musique**

En vente chez votre fournisseur habituel
Expédition assurée dans les plus brefs délais.

ALPHONSE LEDUC, EDITEUR
175, RUE SAINT-HONORE, PARIS

ques : Langon 12 mai siège de l'Harmonie de Langon ; Pauillac, 16 mai écoles publiques rue de la Gare ; Facture-Biancos, 22 mai, salle municipale ; Saint-Médard en Jalles, 26 mai, à la mairie de Saint-Médard-en-Jalles ; Marmande, 26 mai, à la mairie de Marmande ; la Réole, 26 mai, siège du Cercle Laïque de la Réole ; Pessac, 12 juin, au siège de la Société Musicale Saint-Martin.

L'épreuve de division supérieure pour tous les candidats de la Fédération du Sud-Ouest (Gironde, Landes, Dordogne, Lot, Basses-Pyrénées, Lot-et-Garonne au Conservatoire Municipal de Bordeaux, le 19 juin, à 8 h. Il est rappelé que l'épreuve de division supérieure donne droit à participer à l'épreuve d'excellence de la Confédération Musicale de France qui aura lieu en octobre au Conservatoire National de Paris pour tous les candidats ayant obtenu la note de 18 sur 20 en solfège et instrument.

Les épreuves de toutes les divisions sont celles établies par la Confédération Musicale de France et les mêmes pour toutes les Fédérations régionales françaises. Ces épreuves constituent donc un examen National Officiel placé sous l'égide et le contrôle du Ministère des Affaires Culturelles et les points obtenus par chaque candidat servent à déterminer les subventions accordées par l'État aux Sociétés Musicales Fédérées.

Pour participer aux épreuves il faut que les candidats soient présentés par une société musicale fédérée. Les examens de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, rencontrent chaque année un très grand succès et sont suivis par la jeunesse musicale représentée par près de deux mille candidats pour l'ensemble des divers centres établis dans le territoire fédéral.

Les jurys d'examen sont constitués par de nombreuses personnalités musicales de la région auxquelles la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest adresse publiquement ses très vifs remerciements pour bien vouloir répondre chaque année à l'appel qui leur est fait.

Il est rappelé que chaque année et après qu'a eu lieu l'épreuve finale d'excellence à Paris, les premiers lauréats de toutes les divisions participent à l'audition publique organisée par la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest à la Maison de l'Europe cours de l'Intendance, à Bordeaux.

Après le Congrès de la Fédération le Comité Fédéral a élu le bureau dont voici la composition.

Président : Henri Ciran ; vice-présidents : Albert Coursan, Roger Saint-Blancard, André Laporte-Trilles, Albert David ; secrétaire général : Albert Sallard ; secrétaires adjoints : Robert Davier (délégué aux récompenses), Jack Roubin (délégué aux assurances et droit d'auteurs), J.-C. Millerand, Zawiloff (délégué aux batteries-fanfars), Pierre Vincent (adjoint au secrétariat général) ; trésorier général : Robert Capdeville ; trésorier adjoint Jean Bousquet ; conseiller financier Georges Pironom ; membres du bureau : Octave Cameleyre, Amélie Verrier, Léonce Sieurac, Pierre Chauprade, M. Ranchoup, Sylvette Millerand, Régis Sirdet, M. Tourgnan, Marcel Durand.

Membres de droit : Maurice Mesnard, président honoraire de la Fédération ; P.-A. Blanchard, président des Sociétés du Libournais ; Vignau-Anglade, président des Sociétés du canton de Carbon-Blanc ; Dessaut, président de la commission artistique ; Dupart, vice-président de la commission artistique ; Tremine et Lafay, de la commission technique des batteries-fanfars.

M. Ciran, remercia au nom de tous ses collègues de la confiance renouvelée au Comité fédéral exprimée avec émotion la peine provoquée par l'absence du dévoué M. Capdeville, cloué au lit par une longue maladie, dont heureusement la guérison est proche. Puis il remercia son sympathique collègue et ami M. Pironom d'avoir bien voulu assumer le rapport financier et présentation du bilan au congrès et souligna la qualité technique de ce rapport où se révèle l'autorité professionnelle de son auteur lequel fut chaudement applaudi. Le président remercia M. Augé, qui, au nom de la commission de contrôle, donna lecture de son rapport de vérification des comptes.

Après le banquet du congrès servi au Plan, eut lieu, selon la tradition, un échange de vues sur diverses questions intéressant l'avenir de la musique et la vie des sociétés. Y prirent la parole, successivement : MM. Blanchard, David, Coursan, Mesnard, Laporte-Trilles, Sirdet, Vincent, Despujois.

A l'issue de la réunion qui se termina à la nuit, une délégation composée de MM. Ciran, Coursan Davier, Bousquet, M. et Mme Pironom ; M. et Mme Vincent, MM. Sieurac et Dessaut se rendit à « la Châssnaie » Villenave-d'Ornon, apporter à M. Capdeville l'amitié unanime du congrès et les vœux de prochain rétablissement pour le dévoué trésorier général de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Ouest.

BELVES

La Lyre Belvésoise Accordeon Club organisa les 28 et 29 mai 1966, un concours d'accordeon qui se déroula à Belves (24) dans la salle des fêtes de cette ville, sous le nom de « Premier grand concours d'Accordeon de Belves ».

Les élèves pourront obtenir les morceaux proposés chez M. Chevrou, café de l'Univers, 24, Belves.

Société Musicale de Saint-Martin-de-Pessac (Gironde)

Extraits du rapport de M. Dissan, président-directeur, à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Comme par le passé, nous avons pu assurer au cours de l'année tous les services municipaux, et réhausser les cérémonies liturgiques importantes de notre commune, grâce au dévouement de nos sociétaires et à la camaraderie de tous nos amis, et de nos voisins. Jusqu'ici, et nous espérons qu'il en sera de même longtemps, nous n'avons eu qu'à nous louer de cette entente amicale. Permettez-moi donc de remercier M. Dupart et tout Gradiignan MM. Gravez, Blovin, et tout Saint-Médard et nos amis de Bordeaux.

Nous devons remercier également M. le chanoine Lille, qui nous permet de nous faire entendre très souvent dans son église, seul bâtiment de la commune où nous pouvons nous produire.

Il nous faut aussi dire merci à la municipalité d'avoir bien voulu accorder une subvention spéciale à notre jeune ami Lamothe pour l'aider lors de son voyage à Paris.

Je sais bien les difficultés qui sont les vôtres, mais si nous comparons les sommes allouées aux équivalents sportifs, pour légitimes qu'elles soient, avec celles dispensées aux arts en général et musicaux en particulier, ceux-ci font vraiment figure de parents pauvres. Et pourtant nous ne voyons jamais dans les cérémonies officielles les sportifs défilant, ou tirer un son quelconque des objets qui leur permettent de s'amuser entre eux !

Les municipalités font souvent de gros efforts et il n'est que de lire les propos de M. Malraux, ministre de la Culture, répondant le jeudi 14 octobre 1965 à l'Assemblée Nationale, à plusieurs orateurs au sujet de la musique en péril dans notre pays, pour se convaincre qu'il ne faut pas suivre l'exemple de l'Etat.

Il y a une part de carence de l'Etat, on ne m'a pas attendu pour me rien faire... et plus loin... depuis le jour où Berlioz a conduit, dans le vent d'hiver, avec ses grands cheveux au vent la Symphonie funèbre et triomphale devant le cercueil de Napoléon, on n'avait jamais commandé quelque chose pour la nation à un musicien de génie. On l'a tout de même fait cette année. Ce n'est pas Mmes MM., une défense, c'est une excuse.

Belle excuse en vérité, mais que deviendront dans quelque temps les Conservatoires de notre pays, si les sociétés musicales populaires disparaissent ? Et si le recrutement des établissements formant nos élites musicales est tari.

En tout cas nous, nous continuerons à travailler pour la musique et vous avez eu le plaisir d'entendre ce matin deux magnifiques solistes, l'un chevronné, et l'autre tout jeune.

Parler du premier m'est excessivement agréable puisqu'il s'agit de M. Dupart, président et directeur de la Sainte-Marguerite de Gradiignan, professeur au Conservatoire et quel professeur ! puisque ses élèves chaque année triomphent au Conservatoire supérieur de Paris, le dernier en date étant le jeune Fourquet qui a joué avec nous l'an passé. M. Dupart est également soliste au grand théâtre à l'O.R.T.F. et à l'Orchestre Symphonique de Bordeaux. Il est bon de temps en temps de rappeler les qualités et le dévouement de certains d'entre nous, et j'ai d'autant plus de plaisir à le faire, que je suis en même temps que son collègue, son premier élève au Conservatoire de Bordeaux.

Quant à l'autre soliste, le benjamin, il s'agit de notre ami Jean-Marie Lamothe, premier prix de saxophone-alto à l'unanimité et première médaille de solfège au Conservatoire de Bordeaux. Premier prix de saxo-alto et de solfège à la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest ; premier prix d'excellence de saxo et de solfège au concours de la Confédération Musicale de France à Paris, et classé premier de tous les candidats de la France entière.

Il est élève de M. Ferry, professeur au Conservatoire, après avoir étudié à Pessac le saxo avec Mlle Feuillerat, et le solfège avec votre serviteur.

Jean-Marie Lamothe est professeur de solfège et de saxo à notre école de musique. Il a l'avenir devant lui, puisqu'il n'a pas encore dix-sept ans, et nous lui espérons une magnifique carrière.

Bravo donc pour ces magnifiques solistes.

Voici deux exemples de savoir et de dévouement qui se passent de commentaires, quant au travail que réalisent les sociétés musicales. Et il est bon quelques fois de laisser la modestie de côté et de faire savoir quel est notre savoir-faire.

Applaudissons également à la splendide exécution du programme, bravo à tous les musiciens.

Je terminerai mon rapport en remerciant chaleureusement les membres du Conseil d'Administration de la Musique, et les professeurs de l'École de Musique, pour le concours permanent et précieux qu'ils m'ont apporté et je leur rends ici un hommage où combien mérité !

Merci donc à M. Villeneuve, vice-président ; M. Rioupyrou, secrétaire général ; M. Lignot trésorier et sous-directeur ; MM. Bonnac-Grand Estelles, Augé, Chaviron présidents honoraires ; Gilbert, professeur.

Après avoir eu le brillant et long palmarès des succès de la société, M. Dissan, conclut : Si nous avions

cessé durant quelques années de participer aux examens fédéraux, nous pourrions être fiers de notre rentrée, mais je crois que nous aurons du mal à faire mieux ! Bravo aux élèves et merci d'avoir bien voulu nous écouter.

MARMANDE

Union Musicale

Le 22 mars, à l'issue de la répétition de l'Union musicale, M. Saint-Blancard, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest remettait à huit musiciens marmandais une distinction honorant leur mérite pour les services rendus à la musique.

C'est ainsi que MM. Anède, Dubreuilh, le docteur Dupont, Lafargue, Lavigne, Rambaud et Roussel se voyaient décerner par le représentant de la Fédération régionale la médaille d'honneur avec diplôme, tandis que Mlle Annie Constant recevait le diplôme du Mérite à titre d'encouragement. Précisons que M. Roussel qui figure parmi les décorés est le vétéran de l'association car il est entré en 1908 à la Lyre qui est devenu depuis l'Union musicale.

Assistaient à cette petite fête qui groupait autour des décorés tous les musiciens : MM. Senteucq, président ; Moncassin, chef de musique ; Grasset, maire et conseiller général, et bien entendu M. Saint-Blancard, vice-président de la Fédération régionale.

CHORALE S.N.C.F. DE BORDEAUX

Cette manifestation annuelle, placée sous le patronage de la F.S.N.S.O. et présidée par M. A. Loubery, ingénieur-chef du troisième arrondissement M. T. s'est déroulée brillamment dans la salle de la rue Elvina-Sivan, le samedi 19 mars, en soirée.

Parmi les personnalités présentes, il y avait M. le secrétaire général de la F.S.N.S.O. M. A. Sallard, représentant M. H. Ciran, président, empêché, et M. J. Roubin, du Comité Fédéral ; MM. E. Quelle, président des Journées ; Y. Escabasse, président, Lavié, de l'Accordeon Guitare-Club Cheminot, Mlle G. Delbois, secrétaire générale de la Chorale Mme et M. Lefebvre, ainsi que les différents professeurs des cours de solfège et d'instruments : Mlle Reinier, Mme Lambert J. Belin, M. H. Martin.

Le directeur des cours, M. A. David, ouvre la séance en donnant lecture des lettres d'excuses de M. le maire ainsi que d'autres livrées fonctionnaires de la S.N.C.F. empêchés ou retenus par leur service.

Ce sont d'abord les élèves, les plus jeunes, des cours de piano qui débütent : P. et P. Aresse, dans Cyrano, marche à 4 mains, de Vandewelde ; E. Monier, donne avec goût un air cosaque de Kuzeluch ; Y. Rouein se distingue dans la marche militaire de Schubert.

Puis J. Fourtage, au violon, montre ses brillantes qualités dans le tambourin de J.-Ph. Rameau, accompagné par Mme Lambert au piano.

M. Martinez, et J.-P. Marty terminent la première partie, par un extrait à 4 mains de la cinquième symphonie de Beethoven, brillamment enlevé.

La deuxième partie débute par l'ouverture de Guillaume Tell jouée avec maîtrise par M. Laharanne, puis M. Monier interprète, avec bonheur la valse favorite de Mozart et Ch. Roubin, nous rappelle la délicate lettre à Elise de Beethoven.

J.-Cl. Laharanne présente, avec autorité, une ouverture nuancée de Poète et paysan, de Suppé. F. Monier se distingue dans la première valse de Durand tandis que E. Loupin donne une version éclectique de la Marche orientale de Sellenick.

La deuxième partie est close par les frères M. A. J. Cl. Laharanne, dans Bande Joyeuse à 6 mains de Ch. Steiger.

BORDEAUX-CAUDERAN

Succès du concert de la Société Symphonique

Le concert de printemps de la Société Symphonique, qui a eu lieu à la Pergola a été un beau succès par la composition du programme, varié et bien choisi, par la qualité de l'exécution ou les 40 musiciens de M. Gendreau conduits avec le talent que l'on sait se sont surpassés. Dans la sélection de la « Tosca » sans parler des airs célèbres, comment ne pas citer la qualité expressive du chant du père du dernier acte, les divers solistes apprécier les belles sonorités et la parfaite exécution de MM. Pétrou (clarinette), Arnaud (flûte), Pironom (hautbois).

MM. Darmenté (cor anglais) et Pétrou (clarinette) dans La sérénade et M. Barbureau (violinelle) dans la tristesse de Duinteneau expriment remarquablement les sentiments émuants des deux interludes de Don Quichotte. Quant à l'extrait du Concerto pour violoncelle et orchestre de Lalo, dit Les chants Russes, ce fut pour M. Barbureau, l'occasion d'un succès très affirmé et l'ovation qu'il reçut de la salle en fut la juste récompense.

Passionnément, de Charles, bien qu'écrit pour saxophone alto solo est au début un important solo de flûte que M. Christian Guénon fit entendre très en dehors et avec une belle sonorité, ce qui le fit bien applaudir.

M. Jean-Marie Lamothe, saxophone alto-solo fut avant l'exécution présenté par M. Henri Ciran, qui souligne l'honneur fait par ce jeune homme à la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et été bien accueilli !

à la Société Musicale Saint-Martin-de-Pessac, à laquelle il appartient, en obtenant à Paris la première place du palmarès national au concours d'excellence 1965 de la Confédération Musicale de France. Il joua parfaitement, un seul regret : un morceau en bis aurait.

La deuxième suite de L'Arlésienne (pastorale, Intermezzo, menuet et farandole) fit apprécier le talent de M. Romano (cor), et ces pages de Bizet, particulièrement bien exécutées obtinrent un légitime succès.

Disons qu'au cours du programme nous avons eu le plaisir d'entendre les divers soli d'orchestre : Mme Sabadie, (violin) Mme Brard-Saint-Sauveur, MM. Reynot et Mongin (altos), Leclerc (basson), Larmann (cor) Jambes (trompette), Lamoureux (trombone). Accompagnée au piano par Mme Lamoureux, la participation de Mlle Régine Juzeau a ajouté à la soirée un très grand éclat. Cette jeune soprano est douée de brillantes qualités, d'un timbre remarquable qu'elle sait utiliser avec intelligence et grâce, et possède, un jeu scénique plein de finesse. Elle chanta d'abord sur la mer calmée de Mme Butterfly, puis l'air du premier acte d'Hérodiade et en bis sous des acclamations nourries, la prière de la Tosca qu'elle interpréta avec un accent très dramatique ou s'infiltrait la tendresse de la supplication. Il est réconfortant d'entendre de pareilles voix. Toutes nos sincères félicitations et remerciements à Mlle Juzeau.

M. Lacoste, conseiller général, adjoint au maire représentait M. le maire de Bordeaux. Il se plut à dire son agréable surprise et toute sa joie d'avoir trouvé à Caudéran une pareille manifestation artistique et une société symphonique qui peut se dire bien servie par tous ceux qui l'animent et par tous les artistes qui la composent.

LIBOURNE

Le premier concert public de l'Harmonie de Libourne

Le 20 avril, en soirée, en la salle municipale de la rue Jean-Jaurès, l'Harmonie de Libourne offrait sa première audition de l'année au cours d'un concert varié qui enchantait les très nombreux auditeurs qui ne lui ménagèrent pas ses applaudissements.

Cette soirée dont le programme avait été mis au point par le directeur, M. Léon Clairét, était honorée de la présence de M. Pierre Magnien, sous-préfet; de M. René

Legendre premier adjoint, représentant M. Robert Boulin, secrétaire d'Etat au budget, maire de Libourne et Mme Legendre; M. J.-A. Moueix, adjoint délégué aux Beaux-Arts, président du Conseil d'administration de l'Ecole Municipale de musique; MM. Georges Fortin, Courau, Lafourcade, conseillers municipaux et Mizès, et de nombreuses personnalités qui furent accueillies par M. André Teurlay, président de l'Harmonie, conseiller municipal, entouré de MM. Deville et Peyreblanque, vice-présidents.

On notait également la présence de Mmes Teurlay, et Deville. Après que le président A. Teurlay, eut salué et remercié les officiels et le public, toujours fidèles aux manifestations de l'Harmonie, le programme débuta par le Tableau parlant ouverture de A. Gréty, très brillamment exécutée par l'ensemble des 60 musiciens, placés sous la baguette de M. Léon Clairét.

Puis ce fut au tour de Mlle Alméida Vallad de se faire entendre à l'accordéon dans quelques morceaux typiques qui lui permirent de mettre en valeur sa vélocité prometteuse.

L'enchantement, toujours renouvelé de la valse viennoise, opéra son charme avec le Rendez-vous chez Strauss, suite des meilleurs motifs qui entraînent plusieurs générations dans leur joyeux tourbillon. L'ensemble instrumental y donna la mesure de son sens des nuances des enchaînements et du respect du style.

Mme Yvette Montano, soprano lyrique, dans La prière de la Tosca et Sur la mer calmée de Butterfly, de Puccini, fit apprécier une voix bien timbrée, que nous espérons entendre à nouveau, et une excellente diction.

L'harmonie se produisit à nouveau dans sérénade espagnole de François Menichetti, et ce fut au tour de la charmante balladine, Mlle Janine Cantaloube, d'évoluer avec grâce, pour le plus grand plaisir des yeux sur des extraits de la suite orientale de F. Poppy.

Surprise party chez Vincent Scotto, par l'ensemble instrumental, évoqua les plus populaires refrains du célèbre compositeur qu'on aime toujours fredonner.

Au matin et La danse d'Anitra extraits de Peer Gynt, de Grieg, permirent à Mme Ginette Ferry violoniste premier prix du Conservatoire de Bordeaux et à Mme Elaine Guillaume, pianiste, toutes deux professeurs à l'école Municipale de musique, de donner la mesure de

leur talent instrumental et de leur parfaite musicalité.

Enfin, la marche finale Ah si j'étais resté célibataire scandée par toute la salle puis bissée, termina dans la galeté la plus sympathique ce premier concert 1966 de l'Harmonie.

Le franc succès bien mérité qui lui fut réservé est bien la récompense des efforts et du talent du directeur, M. Léon Clairét, de tous ses dévoués musiciens, des aimables artistes qui y prêtèrent leur gracieux concours, sous le signe de l'amour et du culte voués à la musique, et des liens d'amitié qu'elle permet de nouer.

A l'entracte, il fut procédé à une remise du diplôme offert par le Ministère des Affaires Culturelles et la Fédération, à quelques musiciens de l'Harmonie, particulièrement dévoués et méritants.

Ce diplôme fut remis par MM. Pierre Magnien, J. A. Moueix, et René Legendre à MM. Henri Brisson, Alfred Gastonnet, Gérard Mage, Marcel Seguin, Roger Seguin et Roger Lagière.

C'est le tour des accordéons où, après les soli de F. Lavie, M. Grosset, R. Sallaberry, J.-P. Marty, l'ensemble joue avec les Guitares réunies, la leçon de Letkiss de Letkiss qu'accompagne avec maîtrise B. Loupien au piano.

Un intermède de chant donné par R. Queille, soliste et accompagné par ses supporteurs et ses guitares : Miles G. Castaignède, E. Roux, J. Escabasse et M. J. Fourgeau au piano B. Loupien, met en valeur deux chansons : Quand il est mort le poète, de G. Bécaud et mon espagnole de E. Macias.

L'ensemble guitare donne des productions de qualité, avec Miles M. Lefebvre, et B. Hardouin puis M. P. Verceze, R. Picot, D. et D. Lamarque et enfin Mlle J. Escabasse, F. Jeanne, J. Fourgeau, qui enlèvent les plus chaleureux applaudissements.

Le groupe folklorique Lous Jougadous, présenté sous leurs plus chatoyants costumes par MM. R. Queille, et A. Barère et accompagné par J. Fourtage au violon, R. Touya et J.-P. Fourc, à l'accordéon donnèrent une sélection de nouvelles danses gasconnes particulièrement mises au point.

Et c'est sur un fond sonore d'un orchestre de 4 juniors trépidants, dans des airs de jazz variés Ch. P.D. Jeanne et H. Morizot, que la soirée prit fin, toujours trop tôt, pour les jeunes amateurs de musique bruyante et animée.

TARN

Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn (IN MEMORIAM)

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès survenu au terme d'une longue et pénible maladie, de M. Camille Guiraud musicien distingué, professeur de hautbois à l'école municipale de musique de Castres.

La vie de Camille Guiraud a été tout entière vouée à la musique. Né au Pont-de-l'Arn en 1898, il avait d'abord beaucoup œuvré pour l'Harmonie de Mazamet. Obligé pour des raisons professionnelles de se fixer à Castres chaque fois qu'il fut sollicité, il fit bénéficier de son concours l'Harmonie « Les enfants Castrais » et les diverses formations symphoniques de la ville. Mais c'est à l'enseignement de la musique qu'il donna le meilleur de lui-même. Formé sous la férule rigoureuse du célèbre F. Lasserre, musicien et hautboïste de grande valeur qui marqua tant de générations castroises, il a su transmettre à ses élèves les principes qu'il avait reçus. Puissent ceux-ci, à leur tour, continuer sur la voie tracée et passer le flambeau à d'autres; c'est certainement le souhait le plus cher qu'eût formulé le regretté disparu.

Camille Guiraud, vivait pour la musique; il avait littéralement la passion de son instrument et son dévouement n'avait pas de bornes. L'art musical vient de perdre en lui un inlassable serviteur et un élément de choix.

Avec tous ses amis, avec le personnel et les élèves de l'école de musique de Castres, avec ses collègues et amis des harmonies de Castres et de Mazamet, la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn salue la mémoire de Camille Guiraud et prie sa courageuse compagne, Mme Guiraud, de recevoir nos condoléances les plus émuees.

Le VIII^e Festival Fédéral de Musique

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'organisation de cette grande manifestation artistique qui doit se dérouler à Mazamet, le 12 juin 1966, est en excellente voie.

Le comité s'emploie à mettre tout au point, afin que la réussite complète vienne couronner ses efforts et, qu'en même temps, le public, les visiteurs et les participants gardent de ce VIII^e festival le meilleur souvenir.

VOSGES

REMIREMONT

Magnifique succès de l'orchestre des Mandolines

Les 16 et 17 avril l'orchestre des Mandolines, que dirige, avec la compétence que l'on sait, M. Gilbert Zaug, avait convié ses amis et ils sont nombreux à assister à son concert annuel qui obtient toujours beaucoup de succès.

C'est dire que la salle du foyer Social des Etablissements Géliot, était confortablement remplie d'un public qui apprécia fort les interprétations qui lui furent offertes.

Parmi les personnalités présentes nous avons relevé M. le député Poncet; M. Bucher, maire; M. Noël, maire de Saint-Nabord; MM. Baumgartner et Mougeot, adjoints; Monlotte, président de la Fédération Musicale Vosgienne; Henry, vice-président; Petit, trésorier; Donze, Marlon, Roussel, conseillers municipaux; le capitaine Petitjean; M. Marchal, des Etablissements Géliot, etc.

Celles-ci se retrouvèrent au cours d'une réception qui permit à M. Zaug de les remercier de leur présence qui montre l'intérêt qu'elles portent à l'activité du club.

Ses remerciements allèrent également aux parents des élèves qui ont bien voulu l'aider dans l'organisation matérielle de cette soirée et au comité du club pour son dévouement constant.

M. Zaug, exprima encore sa gratitude envers les musiciens qui, par leur concours bénévole, assurèrent la formation des jeunes élèves.

Il termina en donnant quelques vues sur la pratique de la musique instrumentale et en disant qu'il espérait que invités et publics trouveraient, au cours de ce concert la plénitude et la joie qu'on avait voulu leur prodiguer.

En tant que président de la Fédération musicale, M. Monlotte, grand et respecté expert en matière musicale félicita chaudement le club des mandolinistes et ses responsables qui, à chaque fois qu'ils se produisent, marquent leur valeur artistique et la perfection qu'ils apportent dans leurs exécutions.

Il assura que sa fédération dont le club fait partie, ne manquerait jamais de lui marquer son soutien.

Enfin M. Bucher maire lui adressa ses félicitations à M. Zaug, et à sa belle formation.

Parlant avec la qualité de musicien et même de musicologue, le maire donna quelques appréciations élogieuses sur l'interprétation de certains points du programme.

D'ailleurs, ne dit-il pas que la Mazurka, de Coppélia lui rappelait le temps où il pratiquait lui-même le violon ?

Et, en tant que chef de la cité il assura M. Zaug et son club qu'ils trouveraient toujours aide et appui auprès de sa municipalité.

Mais revenons à ce concert dont

Presque toutes les sociétés de la Fédération ont promis leur concours et les harmonies, les batteries-fanfanes, les orphéons, les orchestres à plectres et les accordéons se produiront ensemble ou séparément et enthousiasmeront autant les profanes que les connaisseurs.

Rendez-vous à Mazamet, le 12 juin, et vous entendrez de la belle et de la bonne musique !

Lyre de Lavaur

L'Harmonie la Lyre de Lavaur a donné son concert printanier, le samedi soir 23 avril 1966, devant une assistance très sympathique.

Quarante-cinq musiciens prirent place sur le podium, et sous la direction de leur chef dévoué, M. Bernard Alquier, ils firent entendre un pas redoublé Allégresse en un mouvement impeccable. Le calife de Bagdad fut ensuite magistralement interprété et l'ensemble fit part d'une cohésion remarquable, que le public apprécia à en Juger par les applaudissements. Malgré un accompagnement fort délicat (ternaire) El Silenzio nous fut joué avec délicatesse et talent par M. Albert et des applaudissements nourris saluèrent fort justement cet excellent soliste. La suite Trois vases de O. Strauss eut son petit succès et les diverses mélodies qui composent cette œuvre nous enchantèrent. La Czarine, mazurka de concert, mit en valeur un pupitre de cuivres, parmi lesquels on signalèrent le jeune Bernard Esdaimé, de l'école de musique et Guy Serret, qui fit une partie de premier baryton exempté de fautes. Dans les bois, aux côtés de Mlle Tarbagayre (qui faisait ses premiers pas) à la flûte, nous remarquons à la petite flûte, un talentueux instrumentiste M. Andrieu, que nous aurons d'ailleurs la joie d'entendre en soliste prochainement. Un pupitre de basses, au travail efficace, complétait le tout et permettait à l'ensemble de terminer brillamment en compagnie de la batterie-fanfane, magistralement dirigée par M. Montes, le pas redoublé Fend l'air.

Ainsi se terminait cette soirée qui en appellera d'autres. Bonne nuit, merci à vous tous, public et musiciens. Nous remercions sans réserve M. Bernard Alquier, pour le rôle ingrat qu'il joue, grâce à son talent à son dynamisme et à son autorité légitime, il réussit à présenter des programmes de choix.

Félicitations à la Lyre de Lavaur et à la batterie-fanfane Vauranno et que vive la musique à Lavaur !

Le programme, en deux parties comportait des œuvres de caractère éclectique et dont les quatre dernières particulièrement furent longuement applaudies.

Nous aurons l'occasion d'en reparler demain.

NEUFCHATEAU

Le concert de l'Harmonie Municipale a été chaleureusement applaudi

Elle offrait à ses membres honoraires et à la population, un concert qui a été présenté dans la salle des fêtes.

Le public était nombreux; on remarquait au premier rang MM. Grandemange et Arnoult, adjoints; Schifferli, président de la musique; Choffat, secrétaire général de la préfecture; Mme Ferbus, vice-présidente et M. Ruellier, conseillers municipaux et plusieurs membres de la commission de la musique.

M. Stolz dirigeait l'orchestre, assisté de M. Cauvy, clairon-major et de M. François, qui, pour ses débuts dans notre ville s'est révélé un tambour-major de premier ordre.

M. Jacques Nardin, faisait office de présentateur il a présenté le premier morceau, un pas redoublé « Cherbourg » avec tambours et clairons. Ensuite, ce fut la délicieuse ouverture de la « Poupée de Nuremberg », d'Adam et la suite du ballet de Menichetti « Le ballet des roses ».

Déjà joué au dernier concert, le Festival Charles Trénot, porteur de son des chansons célèbres du fou chantant avec trompette solo F. Flamérion a de nouveau obtenu les faveurs du public, au point qu'en fin de séance il fallut le rejouer.

On a entendu également avec plaisir « La Fille du Régiment », ce pas redoublé que l'on écoute toujours avec un égal plaisir dans les manifestations patriotiques.

Pour varier et se montrer dans le vent, notre harmonie exécuta un « Rythme-parade », fantaisie Jazz de Darling, solistes F. Flamérion et R. Roi, qui fut applaudi chaleureusement et bissé par les jeunes.

Enfin, tambours et clairons se sont unis à nouveau à l'Harmonie pour l'exécution du « Grenadier du Caucase » et les assistants sont partis à regret, non sans avoir félicité bien cordialement nos musiciens.

Fondée par M. de Gougny sous les auspices de la municipalité l'école municipale de musique de Grasse a pris un départ foudroyant !

Ant. M. VAN LEEST

EINDHOVEN (Pays-Bas)

Membre du Jury

Le Gérant : A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

Chefs de musique...

Depuis longtemps vous savez que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Editions Robert MARTIN

106, La Coupée — 71 - Charnay-lès-Mâcon

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE

Mais n'oubliez pas que vous y trouverez également tous les articles quels qu'ils soient dont vous pouvez avoir besoin pour vos sorties, pour les concours, pour les festivals, notamment toutes récompenses : **MEDAILLES, COUPES, DIPLOMES, ETC...**

Nos stocks importants permettent des livraisons immédiates pour tous les articles de vente courante. D'autre part, notre organisation nous permet de livrer dans les délais les plus brefs tout ce qui doit être fabriqué spécialement : **DRAPEAUX, BANNIERES, FLAMMES, ARTICLES D'HABILLEMENT, etc.**

Demandez notre dernier catalogue général n° 57 qui vient de paraître.